DIOURBEL 2014

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel

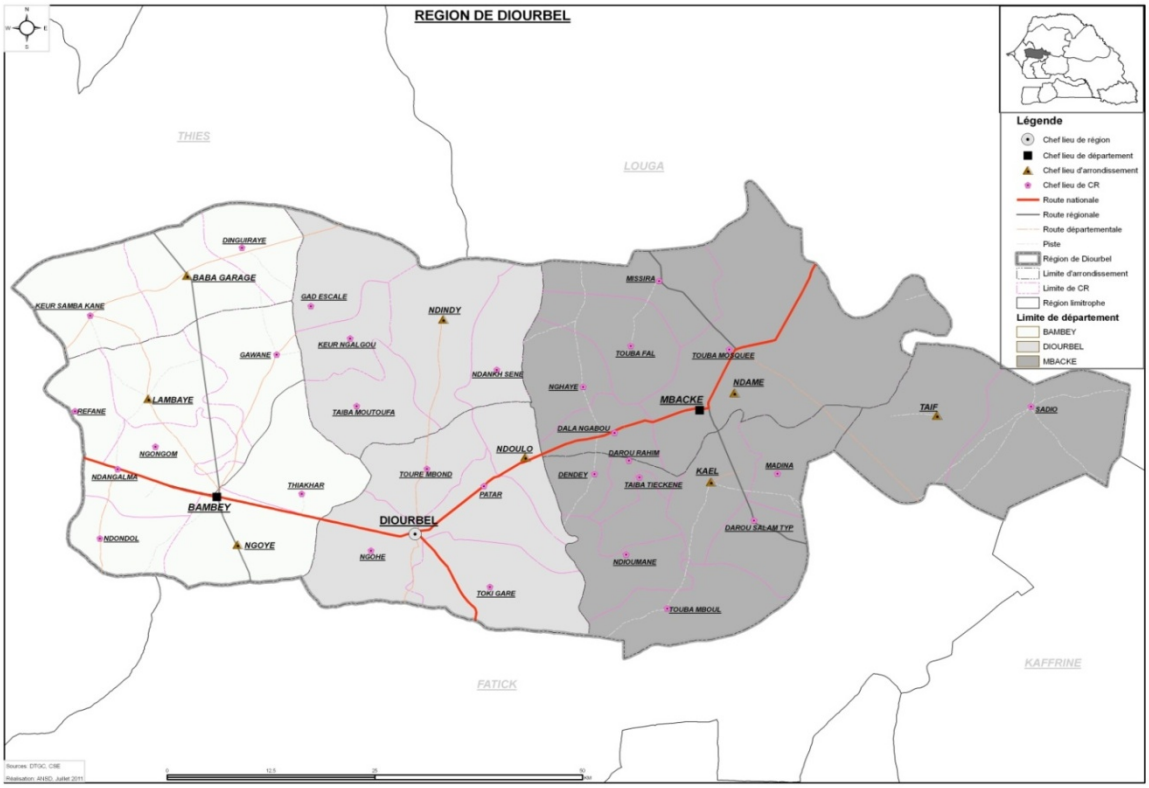

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2014

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Président du Comité de Lecture et de Validation	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	MBOUYE TRAORE
Assistant chargé d'étude	Samba Diop
Assistant chargé d'étude	Demba Ndour
Le point focal du siège qui a aidé à la rédaction de la SESR	Saliou MBENGUE

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Saliou MBENGUE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Bintou Diack ly	DSECN
Momath Cissé	CGP
Awa cissokho faye	DSDS
Ramlatou Diallo	DSECN
Oumar Diop	DMIS
Ndeye Aida faye Tall	DSDS
Ndeye Binta Dieme Coly	DSDS
Mamadou AMOUZOU	OPCV

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Diourbel
Adresse : Quartier Thierno Kandji, route du stade
Tél : (221) 33 971 14 16
B.P. : 81 Diourbel

SOMMAIRE 2
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES GRAPHIQUES 8
SIGLES ET ABREVIATIONS 9
AVANT PROPOS 12
RESUME EXECUTIF 14
INTRODUCTION GENERALE 24
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION 25
CHAPITRE II : DEMOGRAPHIE 31
CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT 37
CHAPITRE IV : EDUCATION 43
CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 69
CHAPITRE VI: ASSISTANCE 88
CHAPITRE VII : JUSTICE 93
CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT 98
CHAPITRE IX – AGRICULTURE 107
CHAPITRE X - ELEVAGE 120
CHAPITRE XI – RESSOURCES NATURELLES. 127
CHAPITRE XII – ENVIRONNEMENT 138
CHIPITRE XIII-EMPLOI ET TRAVAIL 144
CHAPITRE XIV - TRANSPORT 149
CHAPITRE XV - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE 157
CHAPITRE XVI – COMMERCE ET ARTISANAT 162
CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS 168
CHAPITRE XVIII- TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 176
CHAPITRE XIX- POSTE, BANQUES ET SFD 184
CHAPITRE XX-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 197
CONCLUSION GENERALE 202
ANNEXES 206

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2014 32
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2014 34
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2014 35
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2013 et 2014 38
Tableau 3.2 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles en 2013 et 2014 39
Tableau 3.3 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2013 et 2014 39
Tableau 3.4 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2013 et 2014 40
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 43
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 44
Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 45
Tableau 4.4 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2014 46
Tableau 4.5 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 47
Tableau 4.6 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 48
Tableau 4.7 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative 48
Tableau 4.8 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 49
Tableau 4.9 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2014 50
Tableau 4.10 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2013 et 2014 51
Tableau 4.11 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative en 2013 et 2014 51
Tableau 4.12 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative 52
Tableau 4.13 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative 53
Tableau 4.14 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 55
Tableau 4.15 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe 56
Tableau 4.16 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 57
Tableau 4.17 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 58
Tableau 4.18 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative 59
Tableau 4.19 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 60
Tableau 4.20 : Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut 62
Tableau 4.21 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe 62

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 70
Tableau 5.2 : Liste des EPSNH rattachés selon les domaines techniques de compétences 71
Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 72
Tableau 5.4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 72
Tableau 5.5 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 74
Tableau 5.6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts. 75
Tableau 5.7 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 76
Tableau 5.8 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et 2014 77
Tableau 5.9 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 79
Tableau 5.10 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 80
Tableau 5.11 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département 82
Tableau 5.12 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 84
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative 94
Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014 95
Tableau 7.3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative 96
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative en 2013 et 2014 100
Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative 101
Tableau 8.3: Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon la circonscription administrative 104
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2013/2014 et 2014/2015 110
Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2013/2014 et 2014/2015 112
Tableau 9.3 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traités selon la circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015 113
Tableau 9.4 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 2013/2014 et 2014/2015 114
Tableau 9.5: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015 116
Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015 117
Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants 121
Tableau 10.2 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 121
Tableau 10.3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 122
Tableau 10.4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative 123
Tableau 10.5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative 124
Tableau 10.6 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 125
Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2014 128
Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 129
Tableau 11.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 129
Tableau 11.4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 130
Tableau 11.5 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 132
Tableau 11.6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 132
Tableau 11.7 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative 133

Tableau 11.8 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation 133
Tableau 11.9 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 134
Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe 140
Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative 142
Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative 144
Tableau 13.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative 145
Tableau 13.4 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative 146
Tableau 13.5 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type 146
Tableau 13.6 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative. 147
Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région 150
Tableau 14.2 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative 151
Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type 152
Tableau 14.4 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état 152
Tableau 14.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro 153
Tableau 14.6 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis 153
Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative en 2014 ... 163
Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative 2013 163
Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 164
Tableau 16.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative 165
Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2013 et 2014 168
Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2013 et 2014 169
Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2014 170
Tableau 17.4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2013 et 2014 171
Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2013 et 2014 171
Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2013 et 2014 172
Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2013 et 2014 173
Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département 177
Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département 178
Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région 179
Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en année 2014 180
Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2013 et 2014 185
Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2013 et 2014 186
Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2013 et 2014 187
Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2013 et 2014 188
Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2013 et 2014 188
Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2013 et 2014 190
Tableau 19.7 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence 190
Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2012 et 2013 191
Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire 192

Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA) 193
Tableau 19.11 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence 194
Tableau 20.1 : Evolution du nombre de localités (commune) couvertes par les chaines de télévision nationales et locales 2013 et 2014 199
Tableau 20.2 : Evolution du nombre de localités (commune) couvertes par les chaines de radio nationales et locales 2013-2014 199
Tableau 20.3 : Evolution du nombre de localités (commune) servies en journaux nationaux et locaux 200

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2014 33
Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2014 34
Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon la circonscription administrative 37
Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014 81
Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2014 84
Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2014 90

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : **Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie**
ASC : **Association Sportive et Culturelle**
BCG : **Bacille de Calmette et Guérin**
BEP : **Brevet d'Etude Préparatoire**
BTP : **Bâtiments et Travaux Publics**
CAP : **Certificat d'Aptitude Préparatoire**
CDD : **Contrat à Durée Déterminée**
CDEPS : **Centre de Développement Populaire et Sportif**
CDI : **Contrat à Durée Indéterminée**
CESCOFI : **Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles**
CETF : **Centre d'Enseignement Technique Féminin**
CPC : **Consultation Pour la Contraception**
CPN : **Consultation Prénatale**
CRETEF : **Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin**
CS : **Centre de Santé**
CSS : **Caisse de Sécurité Sociale**
DMS : **Durée Moyenne de Séjour**
DRDR : **Direction Régionale du Développement Rural**
DSRP : **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**
EDS : **Enquête Démographique et de Santé**
EPS : **Etablissement Public de Santé**
EQPT : **Education de Qualité Pour Tous**
ESAM : **Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages**
FESMUT : **Festival de la Musique Traditionnelle**

FNPJ : **Fonds National de Promotion de la Jeunesse**
GAR : **Grossesse A Risque**
GIE : **Groupement d'Intérêt Economique**
GPF : **Groupement de Promotion Féminine**
IDEN : **Inspection Départementale de l'Enseignement**
IEC : **Information, Education et Communication**
IRTSS : **Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale**
LTAB : **Lycée Technique Ahmadou Bamba**
MAC : **Maison d'Arrêt et de Correction**
OCB : **Organisation Communautaire de Base**
OMS : **Organisation Mondiale de la Santé**
PAIS/Etat : **Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal**
PAPA II : **Programme d'Appui au Plan d'Actions**
PARPEBA : **Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier**
PCR : **Président de Conseil Rural**
PDEF : **Programme de Développement de l'Education et de la Formation**
PEPAM : **Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire**
PERA : **Programme d'Entretien du Routier Autonome**
PEV : **Programme Elargi de Vaccination**
PFA : **Paralysie Flasque Aigüe**
PNDL : **Programme National de Développement Local**
PNIR : **Programme National d'Infrastructures Rurales**
PNLP : **Programme National de Lutte contre le Paludisme**
PROGED : **Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés**
PROGERT : **Projet de Gestion et de Restauration des Terres Dégradées**
PS : **Poste de Santé**

REGEFOR : **Recherche et Gestion Forestière**
RGPH 3 : **Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat**
ROC : **Ramassage des Ordures par Charrettes**
SA : **Société Anonyme**
SARL : **Société A Responsabilité Limitée**
SDE : **Sénégalaise Des Eaux**
SEFRACO : **Semaine de la Fraternité et du Cousinage**
SFE : **Sage Femme d'Etat**
SONACOS – EIB : **Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal – Etablissement Industriel du Baol**
SRSD : **Service Régional de la Statistique et de la Démographie**
SUNEOR : **Ex SONACOS**
TBS : **Taux Brut de Scolarisation**
TOM : **Taxe sur les Ordures Ménagères**
TPI : **Traitement Préventif Intermittent**
TPMEA : **Très Petites Micro – Entreprises Artisanales**
TS : **Travailleuse du Sexe**
TSGS : **Technicien Supérieur en Génie Sanitaire**
TSO : **Technicien Supérieur en Odontologie**

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations ont été complétées, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du Produit Local Brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sadikh BEYE
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME EXECUTIF

➢ DEMOGRAPHIE

En 2014, la population de la région de Diourbel s'établit selon les dernières projections démographiques à 1 543 646 hbts. La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel est la forte proportion de sa jeunesse. La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 96%.

➢ URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

La région de Diourbel est l'une des régions les moins urbanisées au Sénégal avec un taux d'urbanisation de 16,1 % en 2013 contre un niveau national de 45,2 %. Le nombre d'autorisations de construire délivrées a progressé en dents de scie au cours des cinq dernières années. En effet, il est passé de 68 en 2010 à 54 en 2011 ensuite 101 en 2012, 85 en 2013 avant de s'établir à 193 en 2014. En 2014 aucun lotissement n'a été enregistré. Par contre le nombre de parcelles lotis s'élevait à 2922 en 2013 dont 2200 dans le département de Diourbel et 722 dans celui de Bambey.

➢ EDUCATION

L'analyse du secteur de l'éducation montre que : En ce qui concerne la petite enfance, les structures d'accueil ont augmenté de 10% par rapport à l'année précédente. Par rapport aux personnels d'enseignement, quel que soit le département considéré l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 9508 en 2013 à 9922 en 2014, soit une augmentation de 4,4%. Entre 2013 et 2014, la hausse du Taux global Brut de Préscolarisation est très faible. Ce taux est à peine passé de 5% à 5,8% Pour l'élémentaire, comparé à 2013, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 4,1% en 2014.

L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3685 en 2014 contre 3636 en 2013, soit une augmentation de 49 enseignants (1,3%). L'effectif total des élèves est de 141323 dont 54% de filles. La part du privé s'établit à 32260 soit seulement 23% des effectifs. Entre 2013 et 2014, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 61,9% à 52,7%, soit une baisse de 9,2 points. Pour les Garçons, il est passé de 55,2% à 45,7%, soit une dimunition de 9,5 points. La même tendance est observée pour les filles ou le TBS est passé de 68,8% à 60,5%, soit une baisse de 8,3 points. Dans le moyen secondaire, Le nombre d'établissements au niveau du moyen s'élève à 77 en 2014, dont 48 publics et 29 privés, par contre au niveau du secondaire il se chiffre à 31 établissements, dont 258 groupes pédagogiques. En 2014, le nombre d'enseignant (moyen et secondaire) dans le public s'élève à 1751 dans la région de Diourbel.

En 2014, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 41921 dont 53% de filles et 88% de ces effectifs se trouvent dans le public, par contre, au niveau du secondaire, le nombre d'élèves s'établit à 14597 dont 46% de filles et 70,8% de ces effectifs sont dans le public.

Entre 2013 et 2014, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 30,1% à 26,6%, soit une baisse de 11,6 points, alors qu'au niveau du secondaire on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 13,2% à 14,3% soit une hausse de 8,3%.

Quant à l'enseignement supérieur, en 2014, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel. L'effectif des étudiants est passé de 1868 en 2013 à 2487 en 2014, soit un accroissement de 33%.

- **SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE**

En 2014, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 3 hôpitaux, 5 centres de santé, 94 postes de santé, 115 cases de santé (dont 103 fonctionnelles).

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1543647 habitants en 2014.

On a les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 514549 habitants ;
- 1 centre de santé pour 308729 habitants ;
- 1 poste de santé pour 16421 habitants.

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

En 2014, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1967 contre 1790 en 2013, soit un accroissement de 10%. Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire indiquent les ratios suivant :

- 1 méd. Pour 29685 hbts
- 1 sage-femme pour 1823 femmes en âge de reproduction
- 1 infirmier/ 6513 hbts

Ces résultats, excepté 1 sage-femme pour 1823 FAR, sont en deçà des normes OMS malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années. Selon ces normes, il faut 1 Médecin pour 10 000 habitants, 1 sage-femme pour 6000 Femmes en âge de procréer, un infirmier pour 3000 habitants.

En ce qui concerne l'hygiène publique, en 2014, les prospections domiciliaires effectuées s'élèvent à 10379 contre 12583 en 2013 soit une diminution de 17,5%. Les infractions relevées dans les 10379 concessions visitées s'élèvent à 20563 dont 11554 en zone urbaine et 9009 en zone rurale. Pour ce qui des établissements recevant du public (ERP), 6930 ont été visités en 2014 contre 8749 en 2013, soit une diminution des visites de 21%.

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 6804 infractions ont été commises dont 3660 en Zone urbaine et 3144 en zone rurale. Les activités d'IEC concernées sont surtout les entretiens, les causeries, les réunions et les émissions radio. En 2014, c'est 18747 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 24096 en 2013 soit une baisse de 22%.

- **ASSISTANCE**

Le Service de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshéritées, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées (réfugiées ou sinistrées).

Dans la région de Diourbel les secours aux personnes nécessiteuses se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski.

En ce qui concerne la promotion sociale des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des enfants en situation difficiles, on note qu'il a été recensé en 2012 respectivement 1851 handicapés, 2520 personnes âgée et 26363 enfants.

Au niveau régional on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont : la 22éme compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23-ème compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké.

En 2014, les sorties effectuée se chiffrent à 3201 soit un accroissement de 8% par rapport à l'année précédente. Les secours aux victimes s'élèvent à 2057 interventions, soit un accroissement de 2,6% par rapport à 2013.

En 2014 les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 457 sorties contre 369 en 2013, soit 14,2% par rapport en 2013.

- **JUSTICE**

En 2014, 2400 individus ont été écroués dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. De plus, l'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté 98% entre 2013 et 2014, passant ainsi de 933 à 1847 individus. Comparé à l'année 2013, le nombre de sorties en 2014 a baissé de 3 % pour s'établir à 1689. Notons aussi que les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

- **EAUX ET ASSAINISSEMENT**

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

Dans l'hydraulique rurale le parc de forages existant est de 144 forages et de 1183 puits hydrauliques forages. En milieu urbain, Le réseau de distribution s'étend sur 482 975 m en 2014 contre 480 341 m en 2013 soit une faible hausse de 0,5%.Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Le Taux d'accès par adduction d'eau est de 80% (source : revue annuelle du PEPAM 2012).

En ce qui concerne l'assainissement, les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la Zone rurale et l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements. Des réalisations ont été faites dans les communes Mbacké, Diourbel, Bambey avec l'aide des partenaires que sont Eau vive et WEPSA.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural qui est de 47% en 2014 contre 43,3% en 2013, est encore loin de la norme OMS qui est de 63%.

- **AGRICULTURE**

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations la production de mil est de loin la plus importante avec 46231 tonnes lors de la campagne 2014-2015 et 63139 tonnes lors de la campagne 2013-2014 soit un recul de 27%.

Quant aux cultures industrielles, la production d'arachide d'huilerie est de loin la plus importante avec 33277 tonnes lors de la campagne 2014-2015 et 49178 tonnes lors de la campagne 2013-2014 soit un recul de 32%.

En ce qui concerne le maraîchage, son développement est timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale.

- **ELEVAGE**

Les effectifs par espèce ont globalement baissé en 2014. Les infrastructures pastorales existantes sont constituées de 124 forages et de 87 parcs à vaccination. Par rapport à la production animale, notamment les abattages contrôlés, le nombre de sujets abattus et contrôlés s'est accru de 35,3%. En ce qui concerne la production de cuirs et peaux on constate une légère augmentation de 27,3% par rapport à l'année précédente.

- **RESSOURCES NATURELLES**

La région de Diourbel demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. A cela s'ajoute sa longue tradition de monoculture de l'arachide, entrainant ainsi la disparition de la faune et de la flore, la perte de fertilité des sols et la dégradation de manière générale du cadre de vie. Les populations de cette région ont pris conscience de l'état de dégradation de leur environnement. Ainsi, elles mettent en œuvre des actions de régénération naturelle et de mise en défense soutenues par certains programmes et le Service des Eaux et Forêts. Ces actions ont donné des résultats globalement satisfaisants pendant la campagne de reboisement de 2014. En effet, en 2014 le nombre de plants produits s'élève à 276541 unités contre 177040 unités en 2013, soit une augmentation relative de 56%.

- **ENVIRONNEMENT**

Pour la région de Diourbel, il convient de noter que les effets de la sécheresse, les feux de brousse, la forte pression du bétail et les coupes abusives constituent les facteurs de dégradation de l'environnement. Ces derniers sont accentués par la pression anthropique et des systèmes de gestion inadéquats. La combinaison de ces facteurs fait que c'est une région très vulnérable en matière d'environnement. Malgré toutes ces contraintes, la région regorge de potentialités qui, si elles sont bien exploitées, peuvent développer le secteur de l'environnement.

- **EMPLOI ET TRAVAIL**

Selon les données du RGPHAE 2013, la population en âge de travailler de la région de Diourbel est évaluée à 826129 individus, dont 63,0% est essentiellement concentré dans le département de Mbacké.
Le chômage au niveau de la région de Diourbel s'élève à 27,2%. Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé dans le département de Bambey (33,8%) que dans celui de Mbacké (25,7%) et de Diourbel (24,9%).

Selon les données de l'Inspection Régional du Travail, parmi les 46 établissements ouverts en 2014, 25 sont des entreprises individuelles, 16 des GIE et 5 des sociétés (dont 3 SARL et 2 SA). Par rapport à l'année 2013, on constate une diminution de 8 unités du nombre d'établissements ouverts.

En 2014, on a dénombré 953 contrats contre 983 en 2013, soit une diminution annuelle de 3,1%.
L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 58 requêtes déposées en 2014, 24 ont abouti à des conciliations, 34 à des non conciliations.

- **TRANSPORT**

En résumé, le parc automobile s'est accru de 15,6% par rapport à l'année précédente. Cet accroissement concerne tous les types de véhicule particulièrement les taxis interurbains et les semi-remorques. Par rapport à l'année précédente le nombre de véhicule nouvellement immatriculés a plus que doublé, passant de 1651 véhicules en 2013 à 3615 véhicules en 2014. De plus, les opérations de régularisation administrative (mutations, duplicata, renouvellement…) ont augmentées de 16%. Enfin le nombre de candidat enregistré au code et à la conduite s'est rétréci respectivement 22,6% et de 9,6%.

- **INDUSRTRIE, MINES ET ENERGIE**

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles. La petite et moyenne entreprise connait un

développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.

Quant aux ressources minières de la région elles sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile.

Par ailleurs, la région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique notamment en période d'événements religieux ainsi que de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

- **COMMERCE ET ARTISANAT**

Le **commerce** largement dominé par l'informel constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est le principal pourvoyeur d'emplois de la région et génère aussi des revenus assez importants. Le département de Mbacké, particulièrement la zone de Touba prédomine largement la région. Cette zone incite à la concurrence, due à la forte demande, ce qui augmente l'utilisation des produits de grande consommation. Les prix de ces produits sont relativement stables cette année.

Le secteur de **l'artisanat** de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. A l'instar des éditions précédentes, un accroissement de l'effectif des artisans inscrits à la Chambre des métiers est noté entre 2013 et 2014, ce qui témoigne du dynamisme affiché par le sous-secteur.

- **JEUNESSE ET SPORTS**

En 2014, la région de Diourbel a enregistré la création de 63 nouvelles associations de jeunes dont 18 localisées à Mbacké, 27 à Diourbel et 13 à Bambey. En qui ce qui concerne le sport, il demeure étoffé et très diversifié. Il comporte beaucoup de pratiquants, beaucoup de disciplines et demeure un pourvoyeur d'emplois. Cependant, on observe une certaine disparité dans la répartition départementale des associations et équipes sportives et des pratiquants ; lesquels, restent concentrés dans le département de Diourbel.

- **TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

La région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié. L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. En 2014, le nombre d'infrastructures culturelles

s'élève à 12 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département et 8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 à Mbacké). Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport à 2013. Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle. Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

- **POSTE, BANQUE, SFD**

Le réseau régional est constitué par cinq (5) bureaux de poste de plein exercice sis à Bambey, Ndoulo, Diourbel, Touba Mosquée et Mbacké. L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste. C'est particulièrement à l'approche du Grand Magal de Touba que le plus grand nombre de mandats est payé. Pour l'année 2014 le montant total des mandats émis se chiffre à 3,455 milliards contre 3, 488 milliards en 2013 soit une diminution relative de 1%. Quant aux mandats payés, il se chiffre à 4,222 milliards contre 4, 389 milliards en 2013 soit une diminution relative de 3,8%.

En 2014, le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédies (3424) et recommandées reçu (1158). Le réseau bancaire régional est constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank, et la BICIS. Ce réseau est principalement orienté vers le Département de Mbacké particulièrement à Touba Mosquée

Selon les informations les plus récentes, l'effectif des SFD se chiffre à 20. Le nombre de sociétaires est en hausse en passant de 45415 en 2012 à 49456 en 2013. Ces performances sont éventuellement liées au dynamisme du secteur et à la confiance accordée par les populations.

- **TELECOMMUNICATION ET MEDIAS**

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir du département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique.

Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

INTRODUCTION GENERALE

L'édition 2014, portant situation économique et sociale de la région de Diourbel, comme celles qui l'ont précédé s'inscrit dans le cadre des publications annuelles régionales. La particularité pour l'année 2014 est qu'elle se présente sous forme harmonisée avec les quatorze autres régions du Sénégal. En effet par souci de comparaison et d'être en phase avec l'acte trois de la décentralisation, le canevas harmonisé met en exergue les données départementales et établit un diagnostic pour chaque secteur d'activité au niveau régional. L'élaboration du document qui a duré environ 8 mois de labeur est fortement liée à la disponibilité des données au niveau des sources que sont les services techniques régionaux.

Le processus d'élaboration débute par une phase de collecte de données socio-économiques auprès des services technique régionaux. Ensuite on procède à la saisie au calcul des indicateurs et commentaires des chapitres avant de publier un premier draft du document qui est envoyé au comite de lecture mis en place au niveau du siège de l'ANSD. Ce comité est chargé de relire le document en entier, de procéder à des corrections de forme et de fonds s'il ya lieu avant de le retourner au chef de service régional qui devra intégrer ces remarques avant d'envoyer un document final qui sera publié sur le site de L'ANSD (www. ansd.sn).

La présente édition s'articule après la présentation de la région autour des dix-neuf (19) chapitres (excepté la démographie) circonscrits dans les trois groupes de secteurs que sont : Les secteurs économiques (Agriculture , Elevage, Ressources Naturelles , Eaux Assainissement, Industrie Mines et Energie, Commerce et Artisanat, Tourisme –Culture- Loisirs) , les secteurs d'appui à la production (Poste –Banque-SFD, Télécommunication et Medias, Transport ,) et les secteurs sociaux (Education, Sante -Hygiène Publique, Urbanisme – Construction- Habitat, Jeunesse et Sport, Environnement, Emploi-travail , Assistance, Justice).

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1 DONNEES PHYSIQUES

Située entre 14°30 et 15° de latitude nord et 15°40 et 16°40 de longitude ouest, la région de Diourbel couvre aujourd'hui, suite au rattachement de l'arrondissement de Taïf au département de Mbacké, une superficie de 4769 km² contre 4359 km2 en 2001. C'est une région continentale par excellence. En effet, elle ne dispose ni de frange maritime, ni de cours d'eau pérennes. Cependant, ses ressources en eau souterraines sont importantes.

La région de Diourbel est caractérisée par l'absence de forêt classée. Elle est également marquée par l'inexistence de zone d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacals, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux y sont aujourd'hui présents.

I.2 HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

I.3 RELIEF ET TYPES DE SOL

Les sols sont essentiellement formés de sédiments sableux ou sablo-argileux d'origine éolienne et alluviale. Trois (03) types de sols sont généralement répertoriés dans la région de Diourbel (**Carte n°3**).

• **Les sols ferrugineux tropicaux non ou peu lessivés** communément appelés «diors ». Leur texture est grossière avec en moyenne 95 % de sable, 3 % d'argile et 1,5 % de limon. Ils sont perméables, leur capacité de rétention en eau est généralement faible. Ces sols sont très pauvres en matières organiques (0,20 %) et se matérialisent par une capacité d'échange faible, un taux d'azote extrêmement faible (0,3 à 1,5 %), un taux de saturation du complexe absorbant variable avec l'histoire culturale et un PH généralement acide. Ces sols sont pauvres en phosphore (généralement une concentration de moins de 150 mg / kg de terre). Cependant, ils sont favorables à la culture de l'arachide, du mil, du niébé, du manioc, de la pastèque et du « bissap » s'ils sont bien amendés. Ils représentent 80 % des sols de la région.

• **Les sols bruns hydromorphes ou « deck »** Ils couvrent 15 % des terres. D'un aspect argileux, ils sont situés dans les zones propices aux cultures céréalières notamment le sorgho et à la pratique du maraîchage. Ce type de sol se trouve particulièrement dans le département de Bambey. Il intéresse la vallée du Ndiémane sur 10.000 ha.

• **Les sols ferrugineux tropicaux rouges ou lithosols** communément appelés « deck-diors ». Ils se présentent dans l'espace régional sous forme de poches et représentent 5% seulement des terres. Ils sont favorables à la culture du sorgho, du maïs, de la tomate, du gombo et des agrumes.

I.4 VEGETATION ET FAUNE

La végétation herbacée, elle est peu fournie dans l'ensemble. Elle est dominée par les espèces annuelles de graminées et légumineuses. Parmi celles-ci, le *Cenchrus biflorus* (xaaxam) est le plus représenté. *Andropogon gayanus (*Xat*)* existe sous forme d'îlots isolés et semble bien être domestiquée par les populations.

La végétation naturelle a été complètement transformée par la péjoration climatique (sécheresse prolongée) et par la pression anthropique (activité agricole et particulièrement, par la culture de l'arachide introduite dans le pays depuis le XIXème siècle).

Sur le plan faunistique, les grands mammifères ont disparu du fait de l'inexistence d'habitat de faune. Ne subsistent que les petits mammifères comme le chacal commun, les lièvres, les rats palmistes et les oiseaux de savanes tels que les francolins, les tourterelles, la petite outarde et les passereaux.

I.5 DONNEES CLIMATOLOGIQUES

I.5.1 Pluviométrie

En 2014, la moyenne de la pluviométrie répertoriée dans les différents postes de la région est de 293,1 mm. Le poste du CNRA a eu le record de cette pluviométrie avec 403,5 mm, tandis que celui de Mbacké (170,2 mm) a enregistré la plus faible quantité de pluie cette année. Par ailleurs, la pluviométrie de la région a connu une baisse de 36,8% par rapport à l'année 2013.

I.5.2 Température et humidité

Les températures moyennes enregistrées en 2014 dans la région de Diourbel avoisinent les 29 °C. Elles ont subi une faible augmentation de 0,3°C par rapport à l'année précédente. Les moyennes des températures minimales et maximales en 2014 sont respectivement 21 °C et 36,9 °C. Les moyennes des températures les plus élevées ont été observées durant les mois de Juillet, Octobre, Mars et Juin avec respectivement 31,6°C, 31,4 °C, 30,8 °C et 30,7 °C.

Quant au taux d'humidité moyenne mensuelle enregistré dans la région, il est de 55,6%. Les mois d'août et de septembre ont été les plus humides avec des taux respectifs de 75,6% et 76,4%. Le mois de Février reste le moins humecté avec 30,1% de taux d'humidité.

I.5.3 Vents

L'harmattan, vent chaud et sec, souffle pendant presque toute la saison sèche, venant du nord – nord Est à Est. La mousson, vent du sud, souffle de juin à octobre, renforçant les humidités et amène la pluie. La vitesse moyenne annuelle des vents est de 1,4m/s.

I.5.4 Evaporation et Insolation

En 2014, la quantité moyenne mensuelle d'eau à l'évaporation est estimée à 175 mm. Cette quantité a baissé de 0,6% par rapport à l'année 2013. L'étude de l'évolution mensuelle nous montre que l'évaporation a atteint son maximum cette année durant les mois d'aout, d'avril et de mars, avec respectivement 622mm, 192mm et 158mm. Par rapport à L'insolation on note qu'en 2014, la durée moyenne mensuelle de l'ensoleillement est de 239,2 heures (soit 7,9 heures par jour), contre 235,8 heures en 2013, soit une augmentation de 1,4%.

I.6 DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables.

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est située dans l'arrondissement de Lambaye ;

• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame. La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies.

I.7 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région est subdivisée en trois départements (Bambey, Diourbel et Mbacké), huit arrondissements (Baba Garage, Lambaye et Ngoye dans le Bambey, Ndindy et Ndoulo dans le Diourbel, Kael, Ndame et Taïf dans le Mbacké), trente-six (37) communautés rurales et (trois) communes.

I.8 PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité économique de la région est principalement caractérisée par l'agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

- **L'agriculture** est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste. Son développement dans la région rencontre des contraintes majeures. Parmi elles, on note la réduction drastique des emblavures depuis quelques années, la mauvaise qualité des semences, le faible niveau d'équipement et la vétusté du matériel agricole mais aussi l'irrégularité des pluies, entraînant ainsi une baisse généralisée des rendements agricoles.
- **L'élevage** se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. La réduction de l'espace pastoral conjuguée à une dégradation constante du couvert végétal, à une forte pression démographique sur les terres agricoles (réduisant ainsi les terres en jachère), à un nombre insuffisant de points d'eau, constituent un handicap certain pour le développement de l'élevage. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

- **Le commerce** est par essence une activité très prisée des « Baol – Baol ». Elle occupe d'ailleurs, une place importante dans le développement économique de la région. Cette situation est favorisée par la position géographique de la région, à mi-chemin entre l'important centre de production de la zone sylvo-pastorale et les grands centres de consommation du centre ouest (Dakar, Thiès et Kaolack). On relève dans la région de Diourbel, une présence massive de marchés hebdomadaires « Louma » où sont écoulés une bonne partie de la production agricole et du bétail.
- **L'activité artisanale** présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale et la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela,

s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kael et du lycée technique pour permettre d'améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers. Avec leur dynamisme, le nombre d'artisans inscrits continue de progresser d'année en année, passant de 3307 en 2004 à 4587 en 2013.

CHAPITRE II : DEMOGRAPHIIE

II.1 INTRODUCTION

L'édition 2014 du présent chapitre sera axée sur les données démographiques issues des recensements et des estimations démographiques. Il traitera des caractéristiques de la population de la région notamment l'évolution de son effectif, le niveau de fécondité, la structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité en mettant en relief son rythme d'accroissement assez rapide, sa dynamique et son niveau d'urbanisation.

II.2 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Les données issues des quatre recensements (1976,1988,2002, 2013) effectués au Sénégal indiquent que la population de la région de Diourbel est passée de 425 113 habitants en 1976 à 619.245 habitants en 1988, puis de 1.051.472 habitants en 2002 à 1 497 455 habitants en 2013.

II.2.1 Niveau et évolution de la population

Le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 avant de revenir à 3,8% entre 2002 et 2013 et 3,08% entre 2013 et 2014 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans. L'augmentation du taux d'accroissement annuel moyen observée à la deuxième et troisième période intercensitaire (1988-2002 -2013) pourrait s'expliquer par la forte croissance de la population du département de Mbacké, directement imputable à l'immigration vers Touba.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Diourbel entre 1976 et l'année 2014

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014
Population résidente	425113	619245	1051472	1497455	1543647
Taux d'accroissement en %		3,2	3,9	3,8	3,08

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Entre 1976 et 2013, l'augmentation nette de la population régionale est estimée à 1 072 342 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,5%, ce qui correspond à un doublement de la population tous les 20 ans. Le département de Mbacké, du fait de l'effet d'attraction qu'exerce la ville sainte de Touba, contribue à lui seul pour 929 762 habitants en 2013 et 958 444 habitants en 2014.

Par ailleurs, l'augmentation de la population du département de Mbacké observée depuis 2010 au détriment des départements de Diourbel, et de Bambey pourrait être expliquée entre autre par l'effet d'attraction que Touba exerce sur les autres localités de la région. En effet selon le RGPHAE 2013, les statistiques sur la migration «durée de vie »révèlent que le département de Mbacké accueille une proportion considérable de population venant de Diourbel (15%) et de Bambey (6%).

II.2.2 Structure par âge et par sexe

L'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département seront examinés

II.2.2.1 Analyse de la pyramide des âges

La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 55% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Diourbel en 2014

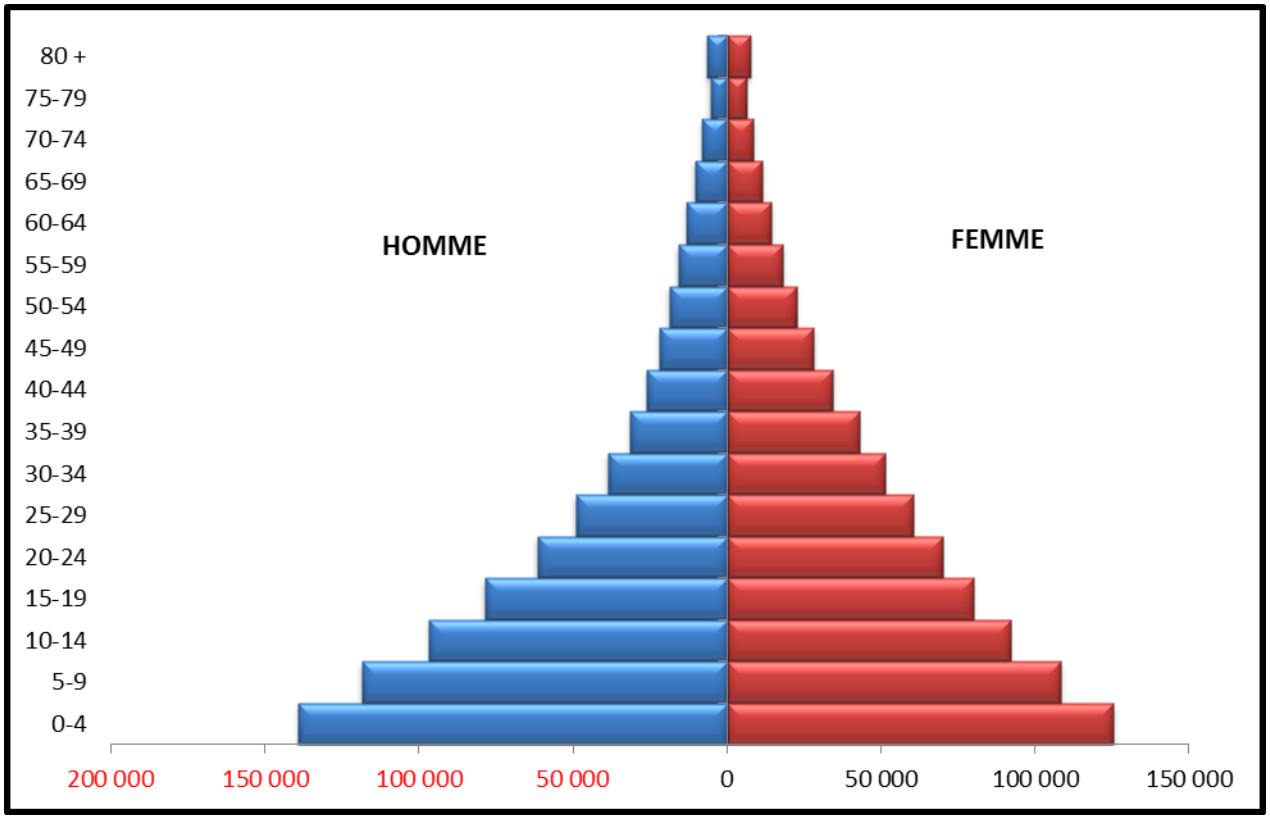

Source : ANSD, RGPHAE 2013

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale est caractéristique des pays en voie de développement.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 96%.

II.2.2.2 Rapport de masculinité par groupe d'âges

Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 111 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 15 ans. Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 49 ans avant de s'améliorer entre 50 et 69 ans et pourrait s'expliquer par une surmortalité des hommes par rapport aux femmes mais également par les effets de l'émigration et de l'exode qui touchent plus les hommes adultes que les femmes.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Diourbel en 2014

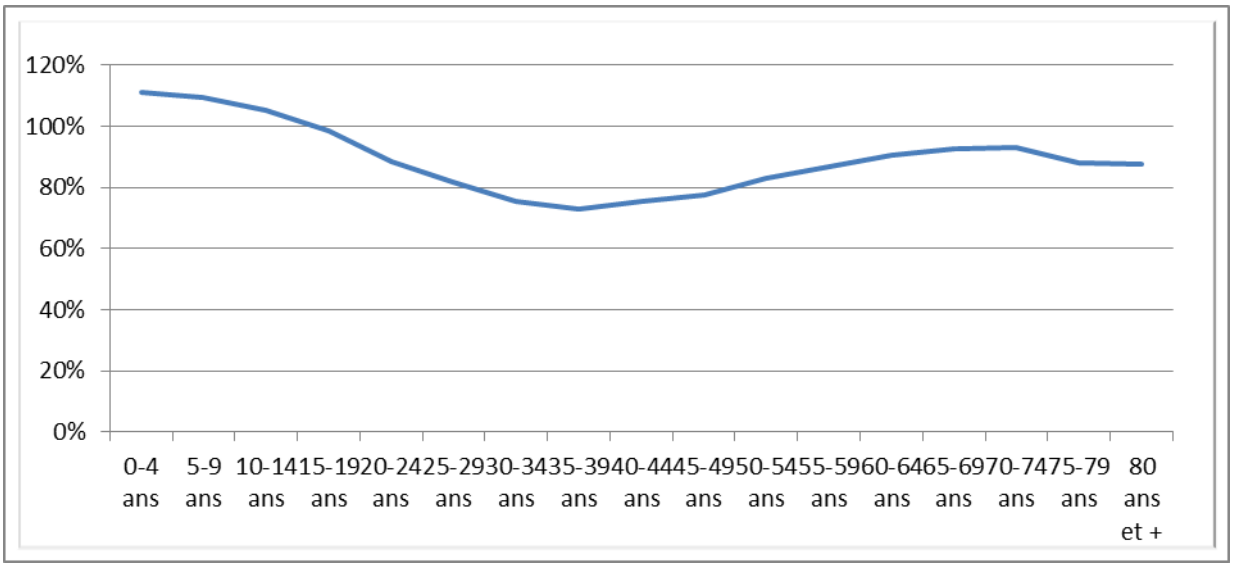

Source : ANSD, RGPHAE 2013

II.2.3 Répartition spatiale de la population et densité

II.2.3.1 Répartition spatiale

En 2014, la région de Diourbel compte 1543647 habitants, soit 804048 femmes et 739 599 hommes. A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Diourbel selon le département, le milieu de résidence et le sexe en 2014

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Dép. Diourbel	66319	71511	137830	69817	68841	138659	136136	140352	276489
Dép. Bambey	13997	15803	29800	136044	142871	278914	150041	158674	308714
Dép. Mbacké	37372	42266	79639	415013	463792	878805	452385	506058	958444
Région	117688	129580	247269	620874	675504	1296378	738562	805084	1543647

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Quel que soit le département, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent environ 52% de la population totale. Les communautés rurales les plus peuplées sont celles de Touba Mosquée (776550 hts); Ngoye (47600 hts); Dangalma (33647 hts); Lambaye (28706 hts); Réfane (34767 hts) Ngogom (26249 hts), Ndondol (25098 hts), Thiakhar (22158 hts). Les moins peuplées sont celles de TaibaThiékène (1 792 hts) Darou Nahim (2 431 hts); et Darou Salam Type (5 692 hts). On notera que la communauté rurale de Touba Mosquée concentre à elle seule plus de 50% de la population totale de la région.

En 2014, la population régionale est essentiellement rurale (84%). La population urbaine qui s'élève à 248527 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16% réside dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké). Par rapport à la population totale, le département de Diourbel concentre la plus forte proportion de population urbaine (9%) devant Bambey (2%) et Mbacké (5%).

II.2.3.2 Densités de population

En 2014, la population de la région est estimée à 1543647 habitants pour une superficie de 4769 km², soit une densité de 324 habitants au Km².

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Diourbel selon le département en 2014

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Dép. Diourbel	1175	276489	235,3
Dép. Bambey	1351	308714	228,5
Dép. Mbacké	2243	958444	427,3
Région	4769	1543647	323,7

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Le département de Mbacké (427,3 hbts/km2) présente la densité la plus forte devant ceux de Diourbel (235,3 habitants/km²) et de Bambey (228,5 habitants/km²).

II.3 CONCLUSION

En 2014 la population de la région de Diourbel s'établit à 1 543 647 habitants suite à une évolution qui est passée en 2008 à 1274494 habitants, en 2009 à 1 315 202 habitants, en 2010 à 1356796 habitants et en 2011 à 1399220 habitants en 2012 à 1442418 habitants.

Le taux d'accroissement moyen annuel intercensitaire est passé de 3,2% entre 1976 et 1988 à 3,9% entre 1988 et 2002 puis à 3,2% entre 2002 et 2013 ce qui correspond à un doublement de la population tous les 22 ans.

A l'intérieur de la région, il existe d'importantes disparités dans la répartition de cette population. En effet, 62% de la population résident dans le département de Mbacké, 20% dans celui de Bambey et 18% dans le département de Diourbel.

La principale caractéristique de la population de la région de Diourbel se résume à la forte proportion de sa jeunesse. En effet, 45% ont moins de 15 ans, 55% ont moins de 20 ans et seulement 4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges présente une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité.

Le taux de dépendance démographique (rapport de la population de moins de 15 ans et des 65 ans et plus à la population de 15 à 64 ans) est de 96%.

CHAPITRE III-URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

III.1 INTRODUCTION

La population régionale est estimée en 2014 à 1 543 647 habitants, elle est la troisième région la plus peuplée du pays après celle de Dakar et Thiès avec une forte densité de 324 habitants au km2.

La population urbaine s'élève à 248527 habitants, soit un taux d'urbanisation de 16% résidant dans les 3 communes de la région (Bambey, Diourbel et Mbacké).

Actuellement l'urbanisation est de plus en plus galopante dans la région et les limites des villes sont en majeur partie atteintes.

Le présent chapitre essaie de donner la situation dans ce domaine en mettant en évidence certains atouts et contraintes liés au sous-secteur.

III.2 URBANISATION

III.2.1 Taux d'urbanisation

En 2014, le taux d'urbanisation par département s'établit comme suit : Diourbel (50%), Bambey (9,7%) et Mbacké (8,3%). Celui de la région se chiffre à 16% alors que le niveau national est à 45%.

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Diourbel selon la circonscription administrative

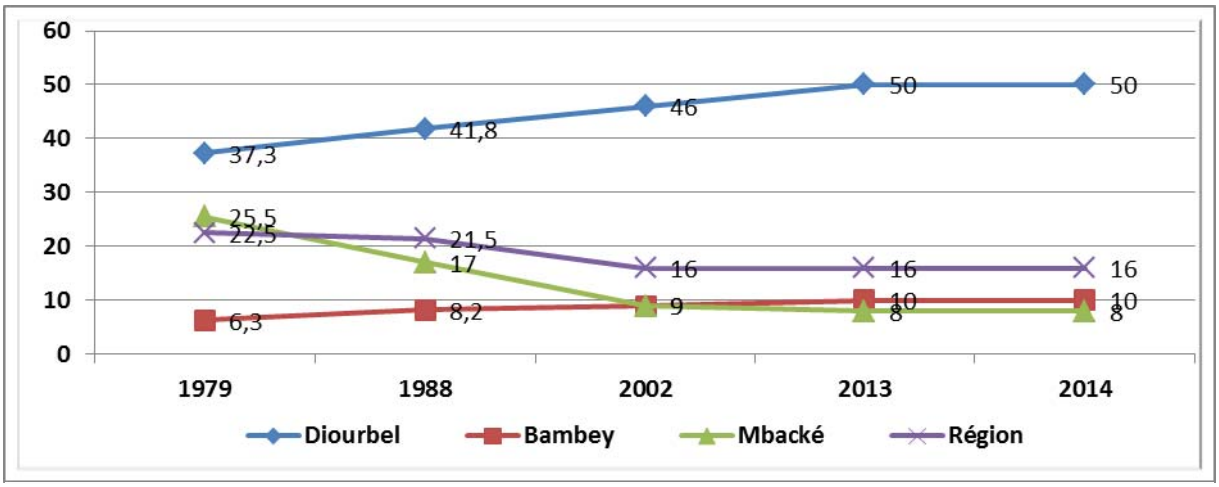

Source : ANSD

III.2.2 Répartition de la population urbaine

En 2014, la population urbaine de la région s'élève à 248527 habitants dont 55% dans le département de Diourbel, 32% dans celui de Mbacké et 12% à Bambey.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe en 2013 et 2014

Localités	2013			2014		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Région de Diourbel	114 166	125 702	239 868	117 688	129 580	247 269
Département de Diourbel	64 334	69 371	133 705	66 319	71 511	137830
Commune de Diourbel	64 334	69 371	133 705	66319	71511	137830
Département de Mbacké	36 254	41 001	77 255	37 372	42 266	79 639
Commune de Mbacké	36 254	41 001	77 255	37372	42266	79639
Département de Bambey	13 578	15 330	28 908	13 997	15 803	29 800
Commune de Bambey	13 578	15 330	28 908	13997	15803	29800

Source : ANSD

Quel que soit le département considéré l'effectif des femmes en zone urbaine est plus important que celui des hommes.

III.2.3 Les lotissements et distributions de parcelles

En 2014 aucun lotissement n'a été enregistré. Par contre le nombre de parcelles lotis s'élève à 2922 en 2013 dont 2200 dans le département de Diourbel et 722 dans celui de Bambey.

Tableau 3.2 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles en 2013 et 2014

Circonscription administrative	Année	Nb de parcelles loties	Nb de parcelles attribuées	Variation %	Nombre de localités concernées
Diourbel	**2013**	2200	nd	nd	Nd
	2014	0	nd	nd	Nd
	Variation %	0	nd	nd	Nd
Mbacké	**2013**	0	nd	nd	Nd
	2014	0	nd	nd	Nd
	Variation %	0	nd	nd	Nd
Bambey	**2013**	722	nd	nd	Nd
	2014	0	nd	nd	Nd
	Variation %	0	nd	nd	Nd
Région	**2013**	**2922**	nd	nd	Nd
	2014	**0**	nd	nd	Nd
	Variation %	**0**	nd	nd	Nd

Source : Division Régionale Urbanisme de Diourbel

III.3 CONSTRUCTION ET HABITAT

III.3.1 Les autorisations de construire

Le nombre d'autorisations de construire délivrées a progressé en dents de scie au cours des cinq dernières années. En effet, il est passé de 68 en 2010 à 54 en 2011 ensuite 101 en 2012, 85 en 2013 avant de s'établir à 193 en 2014. Cette situation est imputable à l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements mais aussi à l'insuffisance du contrôle des constructions consécutives au manque d'agents et de moyens logistiques.

Tableau 3.3 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire en 2013 et 2014

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées	Variation %
Diourbel	**2013**	nd	39	nd
	2014	nd	119	nd
	Variation %	nd	205,1	nd
Mbacké	**2013**	nd	47	nd
	2014	nd	53	nd
	Variation %	nd	12,8	nd
Bambey	**2013**	nd	0	nd
	2014	nd	21	nd
	Variation %	nd	nd	nd
Région	**2013**	nd	**86**	nd
	2014	nd	**193**	nd
	Variation %	nd	**124,4**	nd

Source : Division Régional Urbanisme de Diourbel

Par ailleurs, on note selon les dernières données disponibles de 2014 que les demandes d'autorisations de construire délivrées proviennent essentiellement du département de Diourbel avec 119 autorisations délivrées soit 62%.

La plupart des autorisations de construire délivrées concernent les rez-de-chaussée et sont à usage d'habitation.

Tableau 3.4 : Evolution du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative en 2013 et 2014

Destination		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Lieux d'habitation	Rez de chaussée	23	75	226	14	39	178,6	0	19	nd	37	133	259,5
	Etage	7	28	300	23	4	-82,6	0	0	0	30	32	6,7
	Total	**30**	**103**	**243**	**37**	**43**	**16,2**	**0**	**19**	**nd**	**67**	**165**	146,3
Etablissements commerciaux	Rez de chaussée	4	9	125	8	10	25	0	0	0	12	19	58,3
	Etage	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Total	**5**	**10**	**100**	**8**	**10**	**25**	**0**	**0**	**0**	**13**	**20**	53,8
Lieux de culte	Rez de chaussée	4	6	50	2	0	-100	0	2	nd	**6**	**8**	33,3
	Etage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	**4**	**6**	**50**	**2**	**0**	**-100**	**0**	**2**	**nd**	**6**	**8**	33,3
Etablissements touristiques	Rez de chaussée	nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Etage	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	Rez de chaussée	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Etage	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	Rez de chaussée	**31**	**90**	**190,3**	**24**	**49**	**104,2**	**0**	**21**	**nd**	**55**	**160**	**190,9**
	Etage	**8**	**29**	**262,5**	**23**	**4**	**-82,6**	**0**	**0**	**nd**	**31**	**33**	**6,5**
	Total	**39**	**119**	**205,1**	**47**	**53**	**12,8**	**0**	**21**	**nd**	**86**	**193**	**124,4**

Source : Division Régionale Urbanisme de Diourbel

III.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.4.1 Atouts

1. En matière d'urbanisation

    - L'existence de quatre villes à savoir Diourbel, Mbacké, Bambey et Touba qui a connu une urbanisation galopante au cours de ces dernières ;
    - l'existence de certains documents de planification et d'aménagement comme le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme) ;
    - Le Plan Directeur d'Urbanisme de BAMBEY a été élaboré en 2001.
    - Réalisation du Plan Directeur d'Urbanisme de TOUBA.

2. En matière de construction et d'habitat

    - Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel (Projet de lotissement et de construction de logement par le Groupe SCAC Afrique (promoteur privés) dans la Communauté Rurale de NDOULO ;

III.4.2 Contraintes

1. En matière d'urbanisation

- des problèmes de limites des villes : toutes les villes ont atteint leurs limites communales ;
- l'absence de viabilisation dans les quartiers périphériques et les nouveaux lotissements (l'adduction d'eau, l'électrification et la voirie…) ;
- le manque d'équipements collectifs en termes de postes de santé, de marchés, d'écoles ;
- les problèmes dans la collecte des ordures ménagères (manque de moyens matériels, de sites réguliers et d'organisation) ;
- les inondations dans certains quartiers de Touba, Bambey, Mbacké et dans une moindre mesure à Diourbel ;
- l'absence de plan directeur d'urbanisme à Mbacké;

- l'extension du périmètre communal de Bambey n'est toujours pas réglée alors qu'il existe un décret à cet effet ;

- le manque criard de personnel qualifié au niveau de la Division régionale de l'Urbanisme de Diourbel.

2. En matière de construction et d'habitat

- Manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueil (postes de santé, marchés, écoles, hôtels, restaurants de qualité, jardins publics aménagés, aires de détente, infrastructures de loisir, etc.)

III.4.3 Perspectives

1. En matière d'urbanisation

- Viabiliser les quartiers périphériques
- Décider par rapport à l'Extension ou l'Intercommunalité

2. En matière de construction et d'habitat

- Aider et accompagner les populations dans la création des coopératives d'habitat
- Favoriser l'entreprenariat privé dans le domaine de l'immobilier.

CHAPITRE IV : EDUCATION

IV.1 INTRODUCTION

L'éducation et la formation à travers leurs multiples effets sur le capital humain sont reconnues aujourd'hui comme les principaux facteurs de croissance et de développement durable. C'est pourquoi, l'Etat sénégalais lui a consacré une bonne partie de son budget. Cette importante allocation s'est traduite par une amélioration significative de l'offre éducative. Cependant, des dysfonctionnements notoires sont toujours relevés dans ce secteur. Dans ce chapitre, nous tenterons de rendre visibles les progrès réalisés dans les différents ordres d'enseignement que sont la petite enfance, l'élémentaire, le Moyen-secondaire et le supérieur sans oublier l'enseignement technique et la formation professionnel.

IV.2 LA PETITE ENFANCE

IV.2.1 Les infrastructures

En 2014, la région de Diourbel abrite 140 structures d'accueil de la petite enfance. Ces structures sont constituées de garderies d'enfants (36%), de cases des tout-petits (33%), de cases communautaires (21%), d'écoles maternelles (5%), de classes préscolaires à l'élémentaire (4%).

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	Public	0	0	0	0
	Privé	13	9	8	30
	Total	13	9	8	30
Case des Tout Petits	Public	11	12	23	46
	Privé	0	0	0	0
	Total	11	12	23	46
Ecole maternelle	Public	3	1	3	7
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	1	3	7
Garderie d'enfants	Public	0	0	0	0
	Privé	8	32	11	51

	Total	8	32	11	51
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**Public**	5	1	0	6
	Privé	0	0	0	0
	Total	5	1	0	6
Total	**Public**	19	14	26	59
	Privé	21	41	19	81
	Total	40	55	45	140

Source : Inspection d'académie de Diourbel

La répartition par département indique que 39% de ces structures se trouvent à Mbacké, 32% à Diourbel et 29% à Bambey. Plus de la moitié des structures d'accueil de la petite enfance sont privées (58%).

Par rapport à l'année 2013, les structures d'accueil de la petite enfance ont augmenté de 10%. Cette hausse est essentiellement imputable au nombre de cases communautaires qui est passé de 2 en 2013 à 30 en 2014.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	2
	2013 / 2014	13	9	8	30
	Variation en %	nd	Nd	nd	-
Case des Tout Petits	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	43
	2013 / 2014	11	12	23	46
	Variation en %	nd	Nd	nd	7
Ecole maternelle	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	10
	2013 / 2014	3	1	3	7
	Variation en %	nd	Nd	nd	-30
Garderie d'enfants	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	67
	2013 / 2014	8	32	11	51
	Variation en %	nd	Nd	nd	-24
Classes Préscolaires à l'Elémentaire	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	5
	2013 / 2014	5	1	0	6
	Variation en %	nd	Nd	nd	20
Total	**2012/ 2013**	nd	Nd	nd	127
	2013 / 2014	40	55	45	140
	Variation en %	nd	Nd	nd	10

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.2.2 Le personnel

En 2014, Le personnel des structures de la petite enfance s'élève à 595 dont 421 femmes. La répartition par département montre une prédominance du département

de Mbacké qui abrite 41% de ces établissements, suivi de Diourbel avec 29% et Bambey avec 28%. Quelque soit le département considéré l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes.

Tableau 4.3 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire	**Hommes**	Nd	nd	Nd	nd
	Femmes	Nd	nd	Nd	nd
	Ensemble	Nd	nd	Nd	nd
Case des Tout Petits	**Hommes**	Nd	nd	Nd	nd
	Femmes	Nd	nd	Nd	nd
	Ensemble	Nd	nd	Nd	nd
Ecole maternelle	**Hommes**	Nd	nd	Nd	nd
	Femmes	nd	nd	Nd	nd
	Ensemble	nd	nd	Nd	nd
Garderie d'enfants	**Hommes**	nd	nd	Nd	nd
	Femmes	nd	nd	Nd	nd
	Ensemble	nd	nd	nd	nd
Total	**Hommes**	29	68	61	158
	Femmes	141	174	106	421
	Ensemble	170	242	167	595

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.2.3 Les effectifs

L'effectif régional des enfants scolarisés dans le préscolaire est passé de 9508 en 2013 à 9922 en 2014, soit une augmentation de 4,4%. Les cases des tout petits et les garderies d'enfants représentent à elles seules 70,1% des effectifs. Les cases communautaires, les écoles maternelles et les classes préscolaires à l'élémentaire représentent respectivement 16,3%, 11% et 2,5% des effectifs de la petite enfance.
La répartition par département crédite Mbacké (39%) de l'effectif total devant Bambey (32,5%) et Diourbel de 28,4%.

Tableau 4.4 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative en 2014

Type d'établissement	Sexe	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Case communautaire/ Garderie communautaire	Garçons	333	135	236	704
	Filles	388	212	317	917
	Ensemble	721	347	553	1621
Case des Tout Petits	Garçons	355	278	701	1334
	Filles	460	375	938	1773
	Ensemble	815	653	1639	3107
Ecole maternelle	Garçons	177	95	195	467
	Filles	248	162	216	626
	Ensemble	425	257	411	1093
Garderie d'enfants	Garçons	303	1102	302	1707
	Filles	330	1487	324	2141
	Ensemble	633	2589	626	3848
Classe Préscolaire à l'élémentaire	Garçons	114	12	nd	126
	Filles	112	15	nd	127
	Ensemble	226	27	nd	253
Total	Garçons	1282	1622	1434	4338
	Filles	1538	2251	1795	5584
	Ensemble	2820	3873	3229	9922

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons quelque soit le type d'établissement. En effet, les filles représentent 56,3% des enfants scolarisés dans le préscolaire.

IV.2.4 Intensité de la préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation mesure le niveau de participation des enfants dans le système éducatif. Ce taux représente le total des inscriptions dans le préscolaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée de 3 à 5 ans. En ce sens, il permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différents départements et globalement au sein de la région.

Entre 2013 et 2014, la hausse du Taux global Brut de Préscolarisation est très faible. Ce taux est passé de 5% à 5,8%. Au niveau des filles, le TBPS a augmenté de 1%

entre les deux périodes. Au niveau des garçons, la tendance est identique, affichant une légère hausse de 0,5%.

Tableau 4.5 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Diourbel	**2012/ 2013**	6,30%	7,81%	7,05%	1,24
	2013 / 2014	8,4%	10,7%	9,5%	1,31
	Variation en %	2,10%	2,89%	2,45%	
Bambey	**2012/ 2013**	5,39%	6,74%	6 ,06%	1,25
	2013 / 2014	8,0%	10,5%	9,2%	1,26
	Variation en %	2,61%	3,76%	3,14	
Mbacké	**2012/ 2013**	3,10%	4,29%	3,69%	1,38
	2013 / 2014	2,9%	4,3%	3,6%	1,47
	Variation en %	-0,20%	0,01%	-0,09%	
Total Région	**2012/ 2013**	4,4%	5,7%	5%	1,3
	2013 / 2014	4,9%	6,7%	5,8%	1,36
	Variation en %	0,5	1%	0,80%	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Ce taux est plus élevé dans le département de Diourbel avec 9,5%, suivi de Bambey avec 9,2% et de Macke 3,6%. Selon le sexe, les filles sont plus scolarisées que les garçons, ceci étant valable quel que soit la période et le département considéré. En effet, l'indice de parité qui se situe à 1,3 en 2014 témoigne des efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans le préscolaire.

IV.3 L'ELEMENTAIRE

IV.3.1 Introduction

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend six années d'études : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième (CM2). L'enseignement primaire vise la population potentielle formée des enfants de 6 à 11 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin d'études élémentaires dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen. L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2014.

IV.3.2 Les infrastructures

En 2014, le réseau élémentaire dans la région de Diourbel est composé de 581 écoles. Il demeure encore largement dominé par le public avec 487 écoles, soit 83,8% contre seulement 94 pour le privé (16,2%). Comparé à 2013, le nombre d'établissements de l'enseignement élémentaire a augmenté de 4,1% en 2014. Ces établissements sont plus présents dans les départements de Mbacké (35,6%) et Diourbel (34,8%) qu'à Bambey (29,6%).

Tableau 4.6 ; Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2012 / 2013			2013 / 2014			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	nd	nd	nd	193	9	202	nd	nd	nd
Mbacké	nd	nd	nd	138	69	207	nd	nd	nd
Bambey	nd	nd	nd	156	16	172	nd	nd	nd
Total Région	475	83	558	487	94	581	2,5	13,3	4,1

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2014, le nombre de classes s'élève à 3821 dont 76% sont du secteur public. On observe aussi cette prépondérance du public dans tous les départements. La répartition par département indique que 35% de ces classes sont à Mbacké, 34% à Bambey et enfin 31% à Diourbel.

Tableau 4.7 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
Diourbel	**Public**	703	31	318	1052
	Privé	127	nd	20	147
	Total	830	31	338	1199
Mbacké	**Public**	528	26	218	772

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total général
		Simple	double flux	multigrade	
	Privé	446	3	104	553
	Total	974	29	322	1325
Bambey	Public	**675**	91	327	1093
	Privé	**172**	2	30	204
	Total	847	93	357	1297
Total	Public	**1906**	**148**	**863**	**2917**
	Privé	**745**	**5**	**154**	**904**
	Total	**2651**	**153**	**1017**	**3821**

Sources : Inspection d'académie de Diourbel

Notons aussi que la plupart de ces classes sont en flux unique ou simple (69%), en multigrades (27%) ou en double flux (4%).

IV.3.3 Le personnel

L'effectif du personnel dans l'élémentaire au niveau régional s'élève à 3685 en 2014 contre 3636 en 2013, soit une augmentation de 49 enseignants (1,3%). L'essentiel du personnel de l'enseignement élémentaire est employé par le public (80%). La répartition par département montre que 38,3% du personnel se trouvent à Mbacké contre 31,6% à Diourbel et 30,1% à Bambey.

Tableau 4.8 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2012/ 2013			2013 / 2014			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Diourbel	Hommes	746	58	804	738	49	787	-1,1	-15,5	-2,1
	Femmes	355	23	378	355	22	377	0,0	-4,3	-0,3
	Ensemble	1101	81	1182	1093	71	1164	-0,7	-12,3	-1,5
Mbacké	Hommes	592	379	971	590	395	985	-0,3	4,2	1,4
	Femmes	291	133	424	293	135	428	0,7	1,5	0,9
	Ensemble	883	512	1395	883	530	1413	0,0	3,5	1,3
Bambey	Hommes	688	64	752	698	104	802	1,5	62,5	6,6
	Femmes	285	22	307	275	31	306	-3,5	40,9	-0,3
	Ensemble	973	86	1059	973	135	1108	0,0	57,0	4,6
Total Région	Hommes	2026	501	2527	2026	548	2574	0,0	9,4	1,9
	Femmes	931	156	1087	923	188	1111	-0,9	20,5	2,2
	Ensemble	2957	679	3636	2949	736	3685	-0,3	8,4	1,3

Sources : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs, la répartition par sexe indique qu'un peu moins de 7 membres du personnel sur 10 sont des hommes (69,9%) et environ 3 membres sur 10 des femmes (30,1%).

Les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées : une formation générale correspondant au niveau d'études du BAC (à partir de 2011) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Ainsi, parmi le personnel enseignant du public, au moins les 48,1% possèdent le diplôme de bac, contre 44,9% titulaires du BFEM. Les titulaires d'un diplôme de premier et second cycles (DEUG2, Licence et Maîtrise/Master) représentent 3,6% des enseignants.

Tableau 4.9 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique en 2014

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	19	0,5
Licence	62	1,7
DEUG	51	1,4
BAC	1774	48,1
BFEM	1656	44,9
CFEE	43	1,2
Autre	19	0,5
Sans diplôme	61	1,7
Total	**3685**	**100,0**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.3.4 Les effectifs

L'effectif total des élèves est de 141323 dont 54% de filles. La part du privé s'établit à 32260 soit seulement 23% des effectifs. La répartition par département montre que 40,8% des élèves se trouve à Mbacké, 27,7% à Diourbel et 31,5% à Mbacké. Quel que soit le département considéré l'effectif du public est supérieur à celui du privé.

Tableau 4.10 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Diourbel selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2013 et 2014

Circonscription administrative	Statut	2012/ 2013			2013 / 2014			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Diourbel	Public	nd	nd	nd	17629	19463	37092	Nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	1040	1037	2077	Nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	18669	20500	39169	Nd	nd	nd
Mbacké	Public	nd	nd	nd	13592	18122	31714	Nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	11003	14945	25948	Nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	24595	33067	57662	Nd	nd	nd
Bambey	Public	nd	nd	nd	18970	20587	39557	Nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	2734	2201	4935	Nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	21704	22788	44492	nd	nd	nd
Total Région	Public	nd	nd	nd	50191	58172	108363	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	14777	18183	32960	nd	nd	nd
	Total	58889	71503	130392	64968	76355	141323	10,3%	6,8%	8,4%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2014, au niveau de l'élémentaire, chaque enseignant a en charge en moyenne 38 élèves. L'examen par département crédite Mbacké de 41 élèves par enseignant, suivi de Bambey avec 40 élèves/enseignant et 34 élèves/enseignant pour Diourbel.

Tableau 4.11 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative en 2013 et 2014

Circonscription administrative	Sexe	2012/ 2013		2013 / 2014		Variation en %	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Diourbel	Hommes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Femmes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	40	34	nd	nd
Mbacké	Hommes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Femmes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	79	41	nd	nd
Bambey	Hommes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Femmes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	44	40	nd	nd
Total Région	Hommes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Femmes	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	52	38	nd	nd

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par ailleurs le nombre d'élèves par classe est assez élevé et s'affiche à 52 en 2014. De plus c'est au niveau du département de Mbacké qu'il est plus élevé avec 79 élèves/classe, suivi de Bambey (44 élèves/enseignant) et de Diourbel (40 élèves/enseignant).

IV.3.5 Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission ou d'accès (TBA) qui indique le nombre d'enfants nouvellement admis au CI, rapporté à la population ayant l'âge légal de fréquenter la première année de l'élémentaire.
Ce taux a atteint dans la région de Diourbel 71,8% en 2014. Celui des filles (79,8%) est plus élevé que celui des garcons (64,5%) comme en témoigne d'ailleurs l'indice de parité qui est de 1,23.

Entre 2013 et 2014, au niveau de l'élémentaire, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 61,9% à 52,7%, soit une baisse de 9,2 points. Pour les Garçons, il est passé de 55,2% à 45,7%, soit une diminution de 9,5 points. La même tendance est observée pour les filles ou le TBS est passé de 68,8% à 60,5%, soit une baisse de 8,3 points. Il en est de même au niveau départemental avec des baisses de 0,85% à Bambey, 6,12% à Mbacké et 2,83% à Diourbel.
Il convient de noter qu'en 2014, le département de Diourbel (79,4%) enregistre le taux le plus élevé, suivi de Bambey (77,9%) et de Mbacké (35,6%).

Tableau 4.12 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**2012/ 2013**	78,18%	86,31%	82,23%	1,10
	2013 / 2014	70,5%	89,7%	79,4%	1,27
	Variation en %	-7,68%	3,39%	-2,83%	
Mbacké	**2012/ 2013**	33,81%	49,71%	41,72%	1,47
	2013 / 2014	28,6%	43,5%	35,6%	1,52
	Variation en %	-5,21%	-6,21%	-6,12%	
Bambey	**2012/ 2013**	76,01%	81,52%	78,75%	1,07

	2013 / 2014	72,9%	83,7%	77,9%	1,14
	Variation en %	-3,11%	2,18%	-0,85%	
Région	**2012/ 2013**	55,2%	68,8%	61,9%	1,24
	2013 / 2014	45,7%	60,5%	52,7%	1,32
	Variation en %	-9,5%	-8,3%	-9,2%	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Selon le sexe, les effectifs des filles dépassent ceux des garçons dans tous les départements. L'indice de parité reste supérieur à 1 et passe de 1,24 en 2013 à 1,32 en 2014 traduisant ainsi les efforts fournis pour combler le gap concernant l'équité en matière de scolarisation dans l'élémentaire.

La scolarisation universelle telle que définie dans la nouvelle lettre de politique sectorielle vise l'achèvement du cycle élémentaire. Le Sénégal s'est fixé comme objectif à l'horizon 2020 l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100% dans sa Lettre de Politique Sectorielle actualisée. Ce taux est calculé en rapportant les nouveaux inscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans de la localité (Région, pays, etc.).

Tableau 4.13 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
TAP Garçons	**2012/ 2013**	45,88%	21,56%	51,53%	30,50%
	2013 / 2014	56,50%	25,40%	60,00%	39,50%
	Variation en %	10,62%	3,84%	8,47%	9,00%
TAP Filles	**2012/ 2013**	55,25%	34,30%	58,24%	43,30%
	2013 / 2014	73,30%	39,10%	72,40%	53,50%
	Variation en %	18,05%	4,80%	14,16%	10,20%
TAP Global	**2012/ 2013**	50,53%	27,89%	54,87%	36,60%
	2013 / 2014	64,30%	31,10%	65,80%	46,00%
	Variation en %	13,77%	3,21%	10,93%	9,40%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Pour l'année scolaire 2014, ce taux a atteint 46% contre 36,6% en 2013, soit une hausse de 9,4%. Cette hausse est imputable aux bonnes performances enregistrées dans les départements de Diourbel (13,77%) et Bambey (10,93%) alors que Mbacké arrive loin derrière (3,21%). Selon le sexe, on note également une hausse du taux

aussi bien pour les garçons que pour les filles mais l'écart en faveur de filles demeure (53,5% contre 39,5%).

Le département de Bambey a enregistré le taux le plus élevé avec 65,8%, suivi de Diourbel (64,3%) et de Mbacké (31,1%) qui a un taux très faible.

IV.1 LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.1.1 Introduction

L'enseignement moyen constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 12 à 15 ans. Tandis que l'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 16 à 18 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique.

Cette section porte aussi bien sur l'enseignement moyen que sur le secondaire général en abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au BFEM et au baccalauréat.

IV.1.2 Les infrastructures

Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen s'élève à 77 en 2014, dont 48 publics et 29 privés. Le cycle moyen compte également 769 groupes pédagogiques, dont 38,6% sont dans le département de Bambey, 30,8% à Diourbel et 30,6% à Mbacké. On constate aussi que 37,7% des établissements du moyen sont dans le département de Bambey, alors que les départements de Diourbel et Mbacké en disposent respectivement de 35,1% et 27,3%.

Tableau 4.14 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Diourbel	Mbacké	Bambey	Total Région
Moyen	2012/ 2013	Public	nd	Nd	nd	nd
		Privé	nd	Nd	nd	nd
		Total	nd	Nd	nd	nd
		Nb. GP	nd	Nd	nd	nd
	2013 / 2014	Public	15	15	18	48
		Privé	6	12	11	29
		Total	21	27	29	77
		Nb. GP	237	235	297	769
	Variation en %	Public	nd	nd	nd	nd
		Privé	nd	nd	nd	nd
		Total	nd	nd	nd	nd
		Nb. GP	nd	nd	nd	nd
Secondaire	2012 / 2013	Public	nd	nd	nd	nd
		Privé	nd	nd	nd	nd
		Total	nd	nd	nd	nd
		Nb. GP	nd	nd	nd	nd
	2013/ 2014	Public	2	3	6	11
		Privé	5	11	4	20
		Total	7	14	10	31
		Nb. GP[1]	76	84	98	258
	Variation en %	Public	nd	nd	nd	nd
		Privé	nd	nd	nd	nd
		Total	nd	nd	nd	nd
		Nb. GP	nd	nd	nd	nd

Source : Inspection d'académie de Diourbel

En 2014, le nombre de structures accueillant l'enseignement secondaire est de 31 établissements, dont 258 groupes pédagogiques. Selon le département, on remarque que 45,2% des établissements secondaires se trouvent dans le département de Mbacké, contre 32,3% à Bambey et 22,6% à Diourbel.

IV.1.3 Le personnel

En 2014, le nombre d'enseignants dans le public s'élève à 1751 dans la région de Diourbel. La répartition par département indique que 39% de ces enseignants se trouvent à Bambey, 33% à Diourbel et 29% à Mbacké.

[1] GP = Groupe Pédagogique

Notons aussi que la plupart des enseignants du moyen ont le BAC comme diplôme académique soit 44%, 25% ont la licence, 16% ont la maitrise, et seul 5% ont le BFEM.

Tableau 4.15 : Répartition des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général selon le diplôme académique et le sexe

Diplôme académique	Moyen				Secondaire				Moyen et Secondaire			
	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	%
Maîtrise et +	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	281	16%
Licence	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	440	25%
DEUG	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	177	10%
BAC	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	773	44%
BFEM	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	80	5%
CFEE	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autre	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sans diplôme	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**1751**	100%

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.1.4 Les effectifs

En 2014, l'effectif total des élèves dans le moyen s'élève à 41921 dont 53% de filles et 88% de ces effectifs se trouvent dans le public. Au niveau du secondaire le nombre d'élèves s'établit 14597 dont 46% de filles et 70,8% sont dans le public.

Tableau 4.16 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Diourbel									
2012 /2013	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2013/ 2014	**Public**	6655	6155	12810	93,4	1552	2043	3595	69,6
	Privé	417	486	903	6,6	808	761	1569	30,4
	Total	7072	6641	13713	100	2360	2804	5164	100
Variation en %	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké									
2012 / 2013	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2013/ 2014	**Public**	5259	4254	9513	76,7	1346	1651	2997	58,7
	Privé	1637	1260	2897	23,3	1065	1045	2110	41,3
	Total	6896	5514	12410	100	2411	2696	5107	100
Variation en %	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bambey									
2012 / 2013	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2013 / 2014	**Public**	7649	6928	14577	92,3	1668	2071	3739	86,4
	Privé	523	698	1221	7,7	283	304	587	13,6
	Total	8172	7626	15798	100	1951	2375	4326	100
Variation en %	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total Région									
2012/ 2013	**Public**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2013 / 2014	**Public**	19563	17337	36900	88,0	4566	5765	10331	70,8
	Privé	2577	2444	5021	12,0	2156	2110	4266	29,2
	Total	22140	19781	41921	100	6722	7875	14597	100
Variation en %	**Public**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Privé	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'examen par département révèle, au niveau du moyen que le département de Bambey a l'effectif le plus élevé avec 15798 élèves, suivi de Diourbel avec 13713

élèves et de Mbacké avec 12410 élèves. Dans le secondaire, l'effectif le plus élevé est observé au niveau du département de Diourbel avec 5164 élèves, suivi de Mbacké (5107 élèves) et de Bambey (4326 élèves).

En 2014, on peut dénombrer dans le secondaire (privé et public confondu) 9220 élèves (dont 49% de filles) faisant la série littéraire contre 4422 (dont 38% de filles) en série scientifique.

Tableau 4.17 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Diourbel										
Séries littéraires	**Seconde**	407	384	791	67	64	131	474	448	922
	Première	411	381	792	49	50	99	460	431	891
	Terminale	351	420	771	113	130	243	464	550	1014
Séries scientifiques	**Seconde**	178	307	485	0	3	3	178	310	488
	Première	200	328	528	10	23	33	210	351	561
	Terminale	121	251	372	44	34	78	165	285	450
Mbacké										
Séries littéraires	**Seconde**	313	339	652	340	297	637	653	636	1289
	Première	364	333	697	223	217	440	587	550	1137
	Terminale	272	361	633	376	286	662	648	647	1295
Séries scientifiques	**Seconde**	172	252	424	27	26	53	199	278	477
	Première	150	214	364	22	52	74	172	266	438
	Terminale	75	152	227	77	167	244	152	319	471
Bambey										
Séries littéraires	**Seconde**	407	384	791	67	64	131	474	448	922
	Première	411	381	792	42	57	99	453	438	891
	Terminale	351	420	771	113	130	243	464	550	1014
Séries scientifiques	**Seconde**	96	389	485	0	3	3	96	392	488
	Première	200	328	528	10	23	33	210	351	561
	Terminale	121	251	372	44	34	78	165	285	450
Total Région										
Séries littéraires	**Seconde**	1172	1111	2283	476	421	897	1648	1532	3180
	Première	1173	1239	2412	355	345	700	1528	1584	3112
	Terminale	750	986	1736	629	563	1192	1379	1549	2928
Séries scientifiques	**Seconde**	558	1003	1561	36	44	80	594	1047	1641
	Première	500	870	1370	45	83	128	545	953	1498
	Terminale	281	580	861	168	254	422	449	834	1283

Source : Inspection d'académie de Diourbel

L'examen par département révèle que Diourbel a plus d'élèves dans les séries scientifiques avec 1537 (dont 39% de filles), suivi de Bambey avec 1499 (dont 37%

de filles) et Mbacké avec 1386 (38%). Pour les séries littéraires, le département de Mbacké se distingue avec 3721 (dont 51% de filles), suivi de Bambey avec 2827 (49% de filles) et de Diourbel avec 2672 (dont 48% de filles).

IV.1.5 Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Entre 2013 et 2014, au niveau du moyen, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 30,1% à 26,6%, soit une baisse de 3,5 points. Pour les Garçons, il est passé de 29,6 % à 24,3%, soit une dimunition de 5,3 points. La même tendance est observée pour les filles ou le TBS est passé de 30,7% à 29%, soit une baisse de 1,7 points. L'indice de parité reste toujours en faveur des filles et s'établit à 1,19 en 2014.

Tableau 4.18 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Cycle	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Diourbel	**Moyen**	**2013**	Nd	nd	nd	nd
		2014	Nd	nd	nd	nd
		Variation en %	Nd	nd	nd	nd
	Secondaire	**2013**	Nd	nd	nd	nd
		2014	Nd	nd	nd	nd
		Variation en %	Nd	nd	nd	nd
Mbacké	**Moyen**	**2013**	Nd	nd	nd	nd
		2014	nd	nd	nd	nd
		Variation en %	nd	nd	nd	nd
	Secondaire	**2013**	nd	nd	nd	nd
		2014	nd	nd	nd	nd
		Variation en %	nd	nd	nd	nd
Bambey	**Moyen**	**2013**	nd	nd	nd	nd
		2014	nd	nd	nd	nd
		Variation en %	nd	nd	nd	nd
	Secondaire	**2013**	nd	nd	nd	nd
		2014	nd	nd	nd	nd
		Variation en %	nd	nd	nd	nd
Total Région	**Moyen**	**2013**	29,6	30,7	30,1	1,04
		2014	24,3	29	26,6	1,19
		Variation en %	-5,3	-1,7	-3,5	
	Secondaire	**2013**	15,5	11,1	13,2	0,72
		2014	16,1	12,7	14,3	0,79
		Variation en %	0,6	1,6	1,1	

Source : Inspection d'académie de Diourbel

Par contre au niveau du secondaire on note une augmentation du Taux global Brut de Scolarisation qui est passé de 13,2% à 14,3% soit une hausse de 1,1%. La même tendance est observée aussi bien pour les filles que pour les garçons et est passé respectivement de 11,1% à 12,7% et de 15,5% à 16,1%. Par ailleurs l'indice de parité est en faveur des garçons est s'élève à 0,79 en 2014.

En fin d'année scolaire 2013, le taux de redoublement au niveau du secondaire général est de 23% pour le niveau terminal, 17,6% en seconde et 15,4% en seconde.

En 2014, la région compte 2318 admis au BFEM et 1175 admis au Bac. Par rapport à l'année 2013, le nombre d'admis au BFEM a augmenté de 39%, contrairement aux nouveaux bacheliers qui ont baissé de 1,4%. Notons aussi que le nombre d'admis, sur toute la période d'étude, est plus élevé chez les garçons aussi bien pour le BFEM que pour le Bac.

Tableau 4.19 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	BFEM			BAC		
		2012 / 2013	2013 / 2014	Variation en %	2012 / 2013	2013 / 2014	Variation en %
Diourbel	**Garçons**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Filles	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	**Garçons**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Filles	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Bambey	**Garçons**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Filles	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ensemble	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total Région	**Garçons**	**1717**	**2318**	**35,0**	**1196**	1175	**-1,8**
	Filles	**1317**	**1900**	**44,3**	**697**	693	**-0,7**
	Ensemble	**3034**	**4218**	**39,0**	**1893**	**1867**	**-1,4**

Source : Inspection d'académie de Diourbel

IV.2 L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

IV.3 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

IV.3.1 Introduction

L'enseignement supérieur est assuré au niveau des universités, des centres universitaires régionaux et des écoles supérieures de formation. Il existe également dans l'enseignement supérieur des instituts supérieurs de formation. L'accès à l'enseignement supérieur est possible avec l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent. Cette partie ne traitera que les informations concernant l'université de Bambey crée depuis 2009 et qui est l'héritière du Centre Universitaire Régional (CUR) de Bambey, dont la création remonte en 2004 (cf. décret 2004-916 portant « création et organisation d'un CUR à Bambey»), même si les enseignements n'y auront finalement démarré qu'en 2007.

IV.3.2 Les Infrastructures

En 2014, l'université de Bambey est l'unique université présente au sein de la région de Diourbel.

IV.3.3 Les effectifs d'étudiants

L'effectif des étudiants est passé de 1868 en 2013 à 2487 en 2014, soit un accroissement de 33%. La répartition par sexe indique qu'un peu plus de 6 étudiants sur 10 sont des hommes (63,9%) et un peu moins 4 étudiants sur 10 des femmes (36,1%). Selon le statut, on constate que l'ensemble des étudiants sont du public.

Tableau 4.20 : Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut

Type établissement	Statut	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Université	Public	1203	665	1868	1590	897	2487	32%	35%	33%
	Privé	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	Total	1203	665	1868	1590	897	2487	32%	35%	33%
Autres établissements d'enseignement supérieur	Public	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	Public	1203	665	1868	1590	897	2487	32%	35%	33%
	Privé	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	Total	1203	665	1868	1590	897	2487	32%	35%	33%

Source : Université Alioune Diop de Bambey

Les étudiants sont répartis au niveau du Centre de ressources de Dakar et des 3 Unités de Formation et de Recherche (UFR) que sont : l'UFR santé et développement durable (SDD), l'UFR économie, management et ingénierie juridique (ECOMIJ), l'UFR science appliquée et technologie de l'information et de la communication(SATIC).

Tableau 4.21 : Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Bambey selon la faculté (ou UFR) et le sexe

Faculté /UFR	2012/2013			2013/2014			Variation en %		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
UFR Santé et Développement Durable (SDD)	188	251	439	247	241	488	31%	-4%	11%
UFR Economie, Management et Ingénierie Juridique	415	236	651	556	366	922	34%	55%	42%
UFR SATIC	600	178	778	737	226	963	23%	27%	24%
Autres unités de formation (Centre de ressources de Dakar)	nd	nd	nd	50	64	114	nd	nd	nd
Total	1203	665	1868	1590	897	2487	32%	35%	33%

Source : Université Alioune Diop de Bambey

En 2014, la répartition des étudiants par UFR indique que 38,7% sont inscrits à l'UFR (SATIC), 37,1% à l'UFR (ECOMIJ), 19,6% à l'UFR (SDD) et 4,6% au Centre de ressources de Dakar.

IV.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.4.1 Atouts et potentialités

1. Dans le préscolaire

- l'effectif des filles dépasse toujours celui des garçons. Depuis 2005, le taux de présence des filles tourne autour 57%.
- 7 structures préscolaires sur 10 sont implantées en zone rurale ;
- Diversité des structures d'accueil de la petite enfance.

2. Dans l'élémentaire

- Existence du programme Fast Track, grâce à son volet construction de salles de classe au titre de remplacement d'abris dans les écoles élémentaires a permis d'atténuer la forte évolution du taux d'abris provisoires.

- La prépondérance des effectifs du milieu rural et du secteur public est assez visible. En effet, les effectifs de la zone rurale sont 2 fois plus élevés que ceux de la zone urbaine et ceux du public sont trois fois supérieurs à ceux du privé.
- Depuis 2008, le taux brut de scolarisation (TBS) présente une tendance à la hausse

- La répartition par sexe indique une prédominance du taux des filles observée depuis 2008 conséquence de la politique de maintien des filles à l'école.

3. Dans le moyen

- L'effectif des élèves de l'enseignement moyen augmente d'année en année, passant de 39547 2013 à 41921 en 2014 soit une hausse de 6%.

4. Dans le secondaire

- la tendance haussière des effectifs, passant de 12173 en 2013 à 14597 en 2014.
- Le taux brut de scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement secondaire a évolué positivement entre 2013 et 2014, passant ainsi de 13,2% à 14,3%.

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- Diversification des filières : Les filières qui y sont enseignées sont la fabrication mécanique (T1), l'électronique et l'électrotechnique (T2), les sciences et techniques (S3), un BEP option électrotechnique et les techniques quantitatives de gestion (G).

6. Dans l'enseignement supérieur

• Depuis son ouverture en 2007 comme CUR, l'Université Alioune Diop de Bambey applique le système LMD (Licence-Master-Doctorat. Ainsi, les taux de promotion, d'une filière à une autre, varient entre 70 et 80%.

• Les effets de l'université sur les populations locales

En 5 ans d'existence, l'université de Bambey a des effets incontestables sur son environnement. Citons seulement deux exemples parmi tant d'autres : le centre Médical universitaire et quelques réalisations des étudiants.

• Le Centre Médical Universitaire(CMU) : Sa création et son implantation au cœur de la ville de Bambey sont liées à un manque d'espace et d'infrastructure à l'intérieur de l'université. A l'origine, service médical des personnels, le centre a été délocalisé en ville pour partager les prestations médicales avec les populations de Bambey.

• Quelques réalisations des étudiants :

*Installation de mutuelles de santé dans la communauté rurale de Ngoye par les étudiants de Santé Communautaire ;

*Projet Sankhal a féla initié par les étudiants de SIFE (Students in Free Enterprise) qui ont encadré les groupements féminins de Bambey Sérère en rapport avec la fédération des femmes productrices de la vallée dans des activités de transformation des céréales locales permettant de ravitailler les restaurants universitaires en couscous.

IV.4.2 Contraintes

1. Dans le préscolaire

Les difficultés de l'enseignement préscolaire sont principalement :

- Retard dans la construction des cases des tout-petits qui explique le nombre important d'abris provisoires ;
- 03 chantiers arrêtés des CTP de Keur Samba Kane, Ndiaraw, Ndondol-Djemane dans le département de Bambey;

2. Dans l'élémentaire

a) Pour l'atteinte des objectifs du TBS, les difficultés se présentent ainsi :

- absence d'un dispositif pour enrôler la population scolarisable de Touba et réinsérer les enfants déscolarisés par la migration ;
- absence d'un dispositif holistique de maintien des enfants en difficulté et d'amélioration des rendements internes.

b) Pour le trilinguisme, nous notons ceci :

- déficit en personnel notamment pour prendre en charge le français, l'arabe et les mathématiques ;
- non maîtrise des données statistiques ;

c) Pour les écoles franco arabes (EFA), les difficultés sont :

- absence de manuels adaptés, d'outils didactiques pour accompagner le programme enseigné même si le curriculum est élaboré ;
- disparités dans les curricula, les profils des enseignants et l'équilibre entre « français » et « arabe » dans ce modèle bilingue ;

d) Pour l'éducation religieuse, les difficultés se résument ainsi :

- absence d'un dispositif de suivi au niveau national ;
- Insuffisance du personnel en langue arabe.

e) Pour l'environnement scolaire, elles ont trait à :

- insuffisance du suivi évaluation du paquet de service (existence, complétude, fonctionnalité, impact) ;

f) Pour les projets, les difficultés sont :

- manque de suivi pour vérifier la fonctionnalité du projet et son impact ;

3. Dans le moyen

Les difficultés sont :

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BFEM) ;

4. Dans le secondaire

- Rendements internes et externes encore faibles (taux de redoublement, taux d'abandon, résultats au BAC) ;
- Capacités d'accueil du secondaire limitées (le nombre de collèges augmente rapidement alors que le nombre de lycées stagne).

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- La région ne dispose que d'un seul établissement d'enseignement technique. C'est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) situé à l'entrée de la ville de Diourbel.

6. Dans l'enseignement supérieur

- Insuffisances d'infrastructures et de capacités d'accueil
- Manque de ressources humaines
- Faiblesse du budget et de dépenses à caractère pédagogique
- Difficultés d'insertion des étudiants diplômés

IV.4.3 Perspectives

1. Dans le préscolaire

- Encourager la création d'écoles maternelles
- Encourager la construction de cases des tout petits

2. Dans l'élémentaire

a) Pour le développement du réseau et du TBS en 2014 :

- Le renforcement du modèle classique en mettant le focus sur les EFA de Mbacké ;
- La poursuite de la campagne de recrutement au CI pour atteindre l'objectif planifié ;
- L'ouverture d'écoles franco arabes publiques ou privées ;

b) Pour l'amélioration de la qualité :

Le curriculum :

- Renforcer la formation des directeurs et enseignants expérimentateurs ;
- Assurer la mise à niveau de tous les inspecteurs pour un suivi global, harmonisé de l'implantation ;

Le Quantum horaire :

Tenir avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, parents, partenaires sociaux) des réunions d'appropriation et d'application de l'accord entre gouvernement et syndicats pour une année scolaire apaisée et un quantum préservé.

Le taux d'encadrement:

- Insuffisant au regard des besoins d'encadrement (proportion des corps émergents) ;
- En faire une priorité dans le plan d'action des IDEN ;

La lutte contre les redoublements et abandons :

- Mettre l'accent sur l'acquisition des mécanismes de la combinatoire en lecture et des opérations en calcul (éléments de la langue + combinatoire ; sens et pratique des opérations).

c) Pour les EFA publiques :

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail ;
- Prévoir la création d'un lycée franco arabe dans chaque département.

d) Pour le trilinguisme et formation professionnelle dans les daaras :

- Mettre l'accent sur le renforcement de capacités des maîtres coraniques, des volontaires de daaras francisant et des Serigne daara en gestion ;

- Réfléchir à un dispositif d'accompagnement à l'insertion des talibés à l'image du FORPROFEM dans l'ETFP ;

e) Pour les langues nationales :

- Le retour de l'alphabétisation dans l'éducation est une opportunité de relance de ce programme.

3. Dans le moyen

- Renforcer la formation des professeurs, des surveillants et des chefs d'établissement avec l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Mettre en place, comme à l'élémentaire, un dispositif d'amélioration des mesure pédagogique préventive, curative, mesure communicationnelle (Cf. le projet « zéro redoublement à l'horizon 2015).

4. Dans le secondaire

- Construction de nouveaux lycées

5. Dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

FORPROFEM : amélioration de l'insertion des jeunes sortants des centres de formation professionnelles

6. Dans l'enseignement supérieur

Accélérer le processus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire notamment pour leur statut et leur intégration dans la fonction publique.

CHAPITRE V – SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

V.1 INTRODUCTION

L'importance du sous-secteur de la santé n'est plus à démontrer. En effet le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2009-2018) repose sur une vision d'un Sénégal où tous les individus, tous les ménages et toutes les collectivités bénéficient d'un accès universel à des services de santé promotionnels, préventifs et curatifs de qualité, sans aucune forme d'exclusion.

Cependant la priorité est accordée à la prévention, option politique majeure qui trouve son fondement dans l'ancrage de la politique de santé du Sénégal aux Soins de Santé Primaires. Ce plan est certes orienté vers la réalisation des OMD santé. Mais un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la gestion du secteur dans un cadre multisectoriel afin de mieux prendre en charge les déterminants de la santé et réduire les inégalités. C'est ainsi que les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre: (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles; (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie; (iii) Renforcer durablement le système de santé; (iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

Au niveau régional les structures clés de gestion de la santé sont regroupées autour de la région médicale et comprennent, la Brigade Régionale d'hygiène, les hôpitaux, les Districts sanitaires et la Pharmacie régionale d'Approvisionnement.

Dans ce chapitre, les données sur les infrastructures sanitaires, le personnel de santé ainsi le bilan des programmes en 2014 seront analysées. Quant à l'hygiène publique, elle sera axée aux différentes activités effectuées dans ce domaine en 2014, notamment les visites domiciliaires et des ERP, les relevés d'infractions et les mesures préventives. Nous évoquerons pour terminer les atouts, contraintes et perspectives des deux sous-secteurs.

V.2 SANTE

V.2.1 Introduction

Les objectifs du PNDS 2009-2018 sont au nombre de quatre: (i) Réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles; (ii) Accroître les performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie; (iii) Renforcer durablement le système de santé; (iv) Améliorer la gouvernance du secteur de la santé.

V.2.2 Les infrastructures de santé

Depuis l'année 2005, le Ministère de la Santé a élaboré un nouvel outil de planification et de régulation de l'offre de soins : La carte sanitaire. Elle repose sur une approche globale qui tend à organiser d'une manière rationnelle, participative et équitable, l'offre de soins sur l'ensemble du territoire national.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Dép. Diourbel	Dép. Bambey	Dép. Mbacké	Touba	Région
Hôpital	2013	1	0	0	2	3
	2014	1	0	0	2	3
	Variation en %	0	0	0	0	0
Centre de santé	2013	1	1	1	2	5
	2014	1	1	1	2	5
	Variation en %	0	0	0	0	0
Poste de santé complet	2013	22	25	21	24	92
	2014	22	26	21	25	94
	Variation en %	0	4	0	4,2	2,2
Poste de santé sans maternité	2013	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd
Maternité isolée	2013	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd
Case de santé	2013	23	52	33	6	114
	2014	23	52	34	6	115
	Variation en %	0	0	3,03	0,00	0,88

	2013	47	78	55	34	214
	2014	47	79	56	35	217
Total	**Variation en %**	0	1,28	1,82	2,94	1,40

Sources : Région Médicale Diourbel /Nb : En 2014 103 cases de santé étaient fonctionnelles sur les 115 existants

En 2014, la carte sanitaire de la région de Diourbel comprend 3 hôpitaux, 5 centres de santé, 94 postes de santé, 115 cases de santé (dont 103 fonctionnelles).

Par rapport à la population régionale qui ressort à 1543647 habitants en 2014.

Ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 hôpital pour 514549 habitants ;
- 1 centre de santé pour 308729.habitants ;
- 1 poste de santé pour 16421 habitants.

Tableau 5.2 : Liste des EPSNH 2rattachés selon les domaines techniques de compétences

EPSNH	Spécialités
Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	Produits sanguins et dérivés
Centre National d'Appareillage orthopédique (CNAO)	Kinésithérapie et Appareillage orthopédique
Centre Talibou Dabo (CTD)	Education et Réadaptation enfants handicapés
Service d'Assistance Médicale d'Urgence (SAMU National)	Régulation appels d'urgences et orientations transports sanitaires
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS)	IEC, Sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Sources : Région Médicale Diourbel

[2] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire (tab ci-dessous) montrent que, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures sanitaires, on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut 1 hôpital pour 150 000 habitants, 1 centre de santé pour 50 000 habitants et 1 poste de santé pour 10 000 habitants.

Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2013	2014	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	16277	16421	**1/10 000 hts**
Nombre d'habitants par centre de santé	299491	308729	**1/50 000 hts**
Nombre d'habitants par hôpital	499152	514549	**1/150 000**
Nombre d'habitants par cabinet médical privé	Nd	nd	nd
Nombre d'habitants par clinique privée	Nd	nd	nd

Sources: Région Médicale Diourbel. NB: pop 2013=1 497 455 hts. Pop 2014=1543647hts

V.2.3 Le personnel de santé

En 2014, l'effectif du personnel médical des services publics de la région de Diourbel se chiffre à 1967 contre 1790 en 2013, soit un accroissement de 10%. Il est essentiellement composé d'ASC (14,5%), d'infirmiers et assimilés (11,5%) de matrone (13,5%), de sages-femmes (9,2%) et d'autres catégories non définies (40,5%). Le reste du personnel est faiblement représenté avec 2,6% de médecins, 2,9% de techniciens supérieurs, 2% de personnels d'hygiène, 0,6% de personnels sanitaires, 0,4% de travailleurs sociaux et 0,5% de pharmacien et seulement 0,6% de chirurgiens.

Tableau 5.4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Dist Bambey			Dist Diourbel			Dist Mbacké			Dist Touba			Ensemble		
			public	privé	total	public	privé	Total	public	privé	total	pu	prive	Total	public	privé	Total
Administrateur	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Médecin	2	39	2			2			3			4			52		
Dont Médecin généraliste																	
Dont Médecin spécialiste																	
Pharmacien		7	0			0			0			1			8+1PRA=9		

Pharmacien-Biologiste																		
Chirurgien	0	4	0			0			0			0			4			
Chirurgien-Dentiste	0	4	1			1			1			0			7			
Gynécologue	0	7	0			0			0			0			7			
Assistant social	0	4	0			1			0			1			6			
Travail sociaux	0	4	1			0			1			1			7			
Intendant																		
TSGS	1	0	0			0			1			1			3+2 de BRH=5			
TSO	0	4	1			0			0			2			7			
Commis. Adm.																		
Tech. Sup. de santé	3	49	1			2			1			1			57			
Sage-femme	1	46	17			28			20			69			181			
Aide Sage femme																		
Infirmier et Ass	0	94	38			33			25			36			226			
Aide infirmier																		
Agent Hygiène	3	3	4			3			7			9			29+10 de BRH=39			
Agent sanitaire	0	0	1			5			0			5			11			
Matrone	0	0	85			54			42			85			266			
ASC	0	0	78			71			46			91			286			
Cuisinier	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Secrétaire	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Chauffeur	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	
Autres	9	381	96			57			132			111			797 dont 5PRA et 6CNFTMH			
Total	19	646	325			257			278			417			1967			

Sources: Région Médicale Diourbel.

La répartition du personnel médico-sanitaire révèle que le district sanitaire de Touba concentre à lui seul 21,2% des travailleurs. Par contre, dans les autres localités, nous avons pour les districts de Diourbel (13,1%), Bambey (16,5%), et Mbacké (14%).

Les résultats de la région en matière de couverture en personnel sanitaire (tab ci-dessous) indiquent des ratios très en deçà des normes OMS malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années.

Tableau 5.5 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	**2013**	79	nd	79	1med. pour 18 955 hts	**1 méd. pour 10 000 hbts**
	2014	52	nd	52	1med. pour 29 685hts	
Sages femmes	**2013**	141	nd	141	1 SF pour 2444 FAR	**1 SF pour 6 000 FAR**
	2014	181	nd	181	1 SF pour 1823 FAR	
Infirmiers ou agents sanitaires	**2013**	257	nd	257	1inf/AS pour 5 827 hts	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
	2014	237	nd	237	1 inf/AS. pour 6513 hts	
Tech. Sup. de Santé.	**2013**	47	nd	47	nd	nd
	2014	57	nd	57	nd	nd
Agents d'hygiène et assimilés	**2013**	44	nd	44	nd	nd
	2014	39	nd	39	nd	nd
Assistants et aides sociaux	**2013**	11	nd	11	nd	nd
	2014	17	nd	17	nd	nd
Total	**2013**	539	nd	539	nd	nd
	2014	583	nd	583	nd	

Sources: Région Médicale Diourbel. NB: pop 2013= 1 497 455hts/ pop 2014 =1543647.hts
FAR en 2013= 344539 femmes /FAR en 2014=330028 femmes

Selon ces normes, il faut 1 Médecin pour 10 000 habitants, 1 sage femme pour 6000 Femmes en âge de procréer, un infirmier pour 3000 habitants.

V.2.4 Bilan des programmes de santé

V.2.4.1 Santé de la reproduction

Les consultations prénatales sont fondamentales pour le suivi de la grossesse et de la santé maternelle, afin de prévenir toute complication éventuelle. Elles sont étalées en 4 phases correspondant aux CPN de 1 à 4.

Les femmes suivies au 1er trimestre de leur grossesse sont enregistrées en CPN1. Celles qui viennent se faire consulter pour la première fois et qui sont au 2ème trimestre de leur grossesse sont enregistrées directement en CPN2 et non en CPN1.En 2014 l'effectif de la CPN2 dépasse celui de la CPN1 (respectivement 53711

et 24007). Ceci confirme qu'une bonne partie des femmes va en 1ère consultation prénatale à un stade assez avancé de la grossesse.

Tableau 5.6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	2013	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
CPN1	2013	3545	4675	3327	9427	nd	20974
	2014	4149	3727	3250	12881	nd	24007
	Variation en %	17%	-20%	-2%	37%		14%
CPN2	2013	5964	6768	6046	18094	nd	36872
	2014	7634	7435	5420	33222	nd	53711
	Variation en %	28%	10%	-10%	84%		46%
CPN3	2013	5183	6275	5379	17123	nd	33960
	2014	7155	6741	4723	20966	nd	39585
	Variation en %	38%	7%	-12%	22%		17%
CPN4	2013	3414	4901	3877	10426	nd	22618
	2014	4753	4887	3307	14507	nd	27454
	Variation en %	39%	0%	-15%	39%		21%
CPN4 correctes	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON1	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON2	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
CPON3	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
SP1	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
SP2	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux de	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd

consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2014**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'achèvement en CPN4	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux de césarienne	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2013**	7,1	2,7	13,58	3,6		5
	2014	11	4,7	3,7	5,2		6,6
	Variation en %	3,9	2	-9,88	1,6		1,6

Sources: Région Médicale Diourbel.

En 2014, le taux de prévalence contraceptive qui est le rapport entre le nombre de femmes actives sur le nombre de femmes en âge de procréer (FAR) est de 6,6% contre 5 % en 2013. La faiblesse de ce taux pourrait être expliquée par des pesanteurs socioculturelles qui empêchent l'utilisation de la contraception.

On observe également des disparités importantes d'une part entre les districts sanitaires de Mbacké (3,7%) et Diourbel (11%), et d'autre part le district de Touba (5,2%) et de Bambey (4,7%). Cependant à part le district sanitaire de Mbacké, le taux d'utilisation de méthodes contraceptives s'est accru dans les autres districts entre 2013 et 2014.

En 2014, c'est 35580 accouchements à la maternité qui ont été enregistrés contre 35880 en 2013 soit une baisse de 0,8%.

Tableau 5.7 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Hôpital	Total
Accouchements à la maternité	**2013**	7066	8001	6256	14557	nd	35880
	2014	6267	6548	4497	18268	nd	35580

	Variation en %	-11,3	-18,2	-28,1	25,5	nd	-0,8
Accouchements à domicile vus	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total accouchements	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Accouchements réalisés avec partogramme	**2013**	2870	5876	2963	8029	nd	19738
	2014	4048	3458	2914	10979	nd	21399
	Variation en %	41,0	-41,2	-1,7	36,7	nd	8,4
Accouchement réalisés avec GATPA	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Césarienne	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Sources: Région Médicale Diourbel.

La situation par district sanitaire indique que 51,3% ont eu lieu dans le district sanitaire de Touba Mosquée, 18,4% dans celui de Bambey, 17,6% dans celui de Diourbel et 12,6% à Mbacké.

V.2.4.2 Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Les taux de couverture vaccinale en 2014 sont satisfaisants par rapport à l'année précédente dans tous les districts et pour l'ensemble des antigènes. Globalement, tous les taux sont au-dessus de 80%.

Tableau 5.8 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2013 et 2014

Antigène	Année	District Diourbel	District Bambey	District Mbacké	District Touba	Région	Objectifs
	Taux de couverture vaccinale						
BCG	**2013**	93,89	80,48	84	96	nd	nd
	2014	104	102	108	123	nd	nd
PENTA 1	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	99	109	105	121	nd	nd
PENTA 2	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	96	106	100	113	nd	nd
PENTA 3	**2013**	91,88	83,49	79	81	nd	nd
	2014	92	92	94	114	nd	nd
Rougeole	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
ECV	**2013**	67,43	68,7	66	73	nd	nd
	2014	90	93	83	102	nd	nd
VAR	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd

	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Fièvre Jaune	**2013**	68,05	68,81	64	74	nd	nd
	2014	89	95	89	102	nd	nd
VPO 1	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
VPO 2	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
VPO 3	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
VAT1	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
VAT2	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
VAT3	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Taux d'abandon						
BCG	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
P1/P3	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Sources: Région Médicale Diourbel.

Selon le district, celui de Touba arrive en tête pour tous les antigènes en 2013 et 2014.

V.2.4.3 Programme national de lutte contre le paludisme

En 2014, c'est 35 793 cas de paludisme (contre 52164 en 2013) qui ont été répertoriés à Diourbel. Près de 4 malades sur 10 atteints par le paludisme sont concentrées à Touba (12989, soit 36,3%). Pour Diourbel (19187, soit 53,6%), alors que pour Mbacké (2903, soit 8,1%) et Bambey (714, soit 2%) c'est respectivement 5 malade sur 10, moin d'un malade sur 10 qui sont atteints.

Tableau 5.9 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfants de - 5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District Diourbel	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**15643**	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**19187**	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**22,7**	nd
District Bambey	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**1670**	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**714**	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**-57,2**	nd
District Mbacké	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**2502**	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**2903**	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**16,03**	nd
District Touba	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**32349**	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**12989**	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**-59,8**	nd
Région	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**52164**	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**35793**	nd
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**-31,4%**	nd
Taux	**2013**		nd		nd		nd		nd
	2014		nd		nd		nd		nd
	Variation en %		nd		nd		nd		nd

Sources: Région Médicale Diourbel.

Il en est de même pour Diourbel (19187, soit 54%), alors que Mbacké (2903, soit 10,4%) et Bambey (714, soit 2,5%) c'est respectivement un malade sur 10 et plus de 2 sur 10 qui sont atteints.

V.3 HYGIENE PUBLIQUE

V.3.1 Introduction

L'amélioration de la santé de la population passe inéluctablement par l'accès à l'hygiène. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie contre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Ainsi, un dispositif important est mis en place pour relever cet énorme et noble défi.

L'année 2014 a été surtout marquée par la prévention de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, la couverture sanitaire des grands rassemblements (Magal et Gamou), la lutte contre les inondations, la campagne de suivi de la qualité de l'eau de boisson, la vulgarisation des techniques de potabilisation de l'eau à domicile et la promotion de l'assainissement total. Les opérations menées se sont bien déroulées dans l'ensemble.

La brigade régionale de l'hygiène de Diourbel est constituée de la brigade centrale, et des sous brigades d'hygiène au nombre de quatre (04): Bambey, Diourbel, Mbacké et Touba. Actuellement l'effectif dans les structures est de 39 éléments. Il faut signaler que pour un bon fonctionnement des structures la région a un besoin actuel d'au moins 04 Sous officiers opérationnels.

Dans ce sous-chapitre, nous présenterons les différentes activités effectuées dans la région en 2014, notamment les visites domiciliaires et au niveau des ERP, les relevés d'infractions et les mesures préventives.

V.3.2 Les visites domiciliaires

En 2014 les prospections domiciliaires effectuées s'élève à 10379 contre12583 en 2013 soit une diminution de 17,5%.

Tableau 5.10 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2013		2014		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Dép. Diourbel	4315	34 ,3	3019	29,1	-30
Dép. Bambey	1610	12,8	2496	24	+55
Dép. Mbacké	2011	16	1922	18,5	- 4,4
Touba	4647	36,9	2942	28,3	-36,7
Région	12583	100	10379	100	-17,5

Source : *Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel*

Selon le département on enregistre 3019 visites (29%) à Diourbel, 4864 à Mbacké (46,8%) dont 28,3% à Touba et 2496 visites à Bambey (24%).

En 2014, les infractions relevées dans les 10379 concessions visitées s'élèvent à 20563 dont 11554 en zone urbaine et 9009 en zone rurale.

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2014

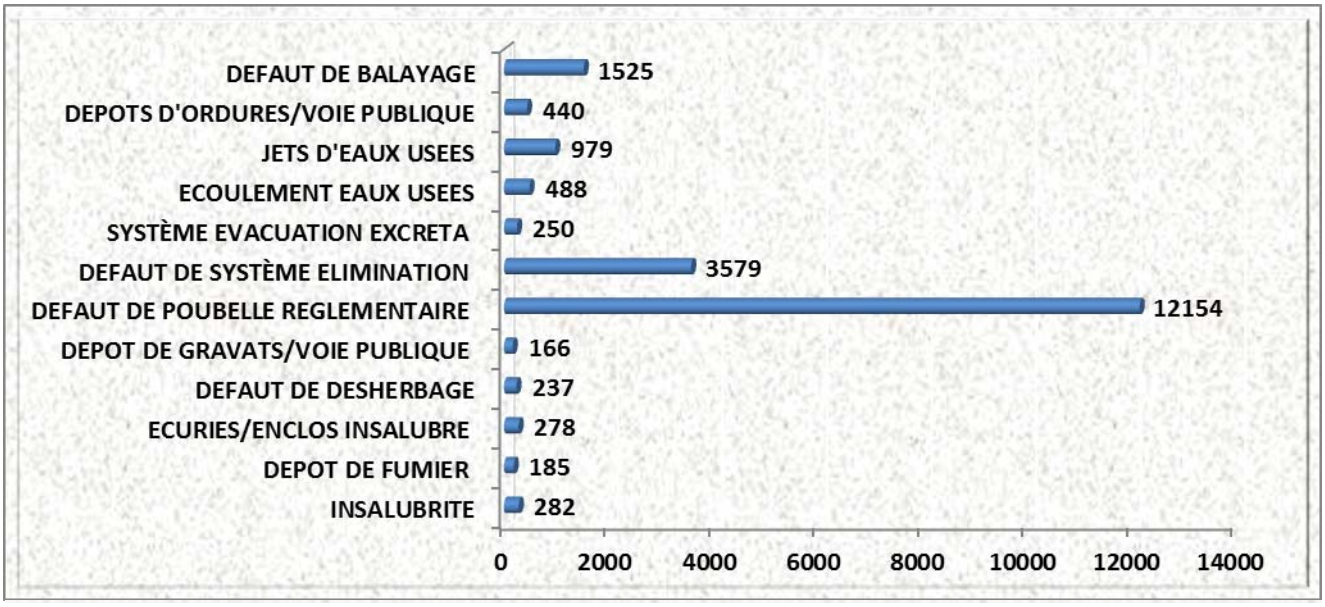

Source : *Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel*

Sur l'ensemble des infractions constatées, environ 6 concessions sur 10 (59%) ne disposent pas de poubelles réglementaires et près de 2 maisons sur 10 (17,4%) présentent un défaut de système d'élimination de déchet liquide et des eaux usées.

V.3.3 Les inspections des ERP

L'inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) consiste à contrôler tout local accueillant des personnes notamment les locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires, les écoles, les daaras, les hôtels, les cinémas, etc.... Ainsi, 6930 ERP ont été visités en 2014 contre 8749 en 2013, soit une diminution des visites de 21%.

Tableau 5.11 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	Dép. Diourbel			Dép. Bambey		Dép. Mbacké				Touba			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Boutiques	1370	1031	-24,7	236	527	123,3	307	821	167,4	1751	2142	22,3	3664	4521	23,4
Restaurants	373	118	-68,4	34	45	32,4	34	97	185,3	94	407	333,0	535	667	24,7
Gargotes	438	-		108	-		18	-		120	-		684		-100,0
Cafétérias	114	58	-49,1	9	22	144,4	14	43	207,1	57	86	50,9	194	209	7,7
Dibiterie	115	34	-70,4	16	29	81,3	37	54	45,9	103	82	-20,4	271	199	-26,6
Boulangeries	72	43	-40,3	7	9	28,6	14	14	0,0	54	58	7,4	147	124	-15,6
Kiosques pain	128	64	-50,0	34	32	-5,9	37	42	13,5	325	24	-92,6	524	162	-69,1
Kiosques à lait	134	32	-76,1	15	11	-26,7	21	25	19,0	108	15	-86,1	278	83	-70,1
Tangana	126	-		14	-		19	-		153	-		312		-100,0
Vente voie publique	325		-100,0	2		-100,0	18		-100,0	234		-100,0	579	0	-100,0
Boucherie	24	12	-50,0	12	6	-50,0	34	18	-47,1	70	42	-40,0	140	78	-44,3
Cantines	240	-		44	-		20	-		121	-		425		-100,0
Vente d'eau glacée	92		-100,0	47		-100,0	52		-100,0	105		-100,0	296	0	-100,0
Vente de gâteaux	87		-100,0	31		-100,0	76		-100,0	211		-100,0	405	0	-100,0
Marchés	12		-100,0	2		-100,0	7		-100,0	7		-100,0	28	0	-100,0
Etabl. de vente d'eau de table	7		-100,0	0			1		-100,0	4		-100,0	12	0	-100,0
Auberge	0	9		0	3	!	0	8		0	3		0	23	0
Bars	16		-100,0	4		-100,0	0			0		0	20	0	-100,0
Hôtels	9	0	-100,0	2	0	-100,0	0	0		0	0	0	11	0	-100,0
Ecoles	10	2	-80,0	0	2		5	0	-100,0	0	0	0	15	4	-73,3
Daaras	24	21	-12,5	4	10	150,0	15	16	6,7	86	28	-67,4	129	75	-41,9
EPS (hôp, CS[3], PS[4],	5	13	160,0	15	20	33,3	0	14	0	9	6	-33,3	29	53	82,8
Ateliers meuniers	18	454	2422,2	15	21	40,0	6	32	433,3	12	51	325,0	51	558	994,1
Epicerie	0	12	0	0	5	0	0	11	0	0	65	0	0	93	0

[3] CS = Centre de Santé
[4] PS = Poste de Santé

Nature ERP / Année	Dép. Diourbel			Dép. Bambey		Dép. Mbacké				Touba			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Buvettes	0		0	0		0	0		0	0		0	0	0	0
Vendeurs poissons	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5	0	0	7	0
Usines de glaces	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4	0
Usines transformation (lait)	0	2		0	0	/0	0	0	0	0	5		0	7	
Pousses pousses	0		0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0
Vendeur fruits	0		0	0		0	0	0	0	0		0	0	0	0
Autres	0	22	0	0	10	0	0	7	0	0	24	0	0	63	0
Total	3739	**1927**	-48,5	**651**	**752**	15,5	**735**	**1208**	64,4	**3624**	**3043**	-16,0	8749	6930	-20,8

Source : *Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel*

La sous brigade de Touba a visité 44% contrôlés dans la Région suivi de Diourbel (28%) puis de Mbacké (17%) et Bambey (11%). Les boutiques ont constitué la principale cible des agents d'hygiène dans tous les départements avec un total de 4521 visites, soit 65%. Elles sont suivies des restaurants (10%), des ateliers meuniers (8%), des cafeterias (3%). Il est important de signaler aussi que les daaras et écoles, à l'instar des autres établissements restants, ont été visités de façon très marginale.

En 2014 dans le cadre des prospections au niveau des ERP et locaux assimilés, 6804 infractions ont été commises dont 3660 en Zone urbaine et 3144 en zone rurale.
22,2% de ces infractions sont relatives au défaut de visite médicale, 22% au défaut de poubelle réglementaires, 19% au défaut de tablier ou de blouse, 10,5% au défaut de balayage et 5,4% à l'insalubrité.

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2014

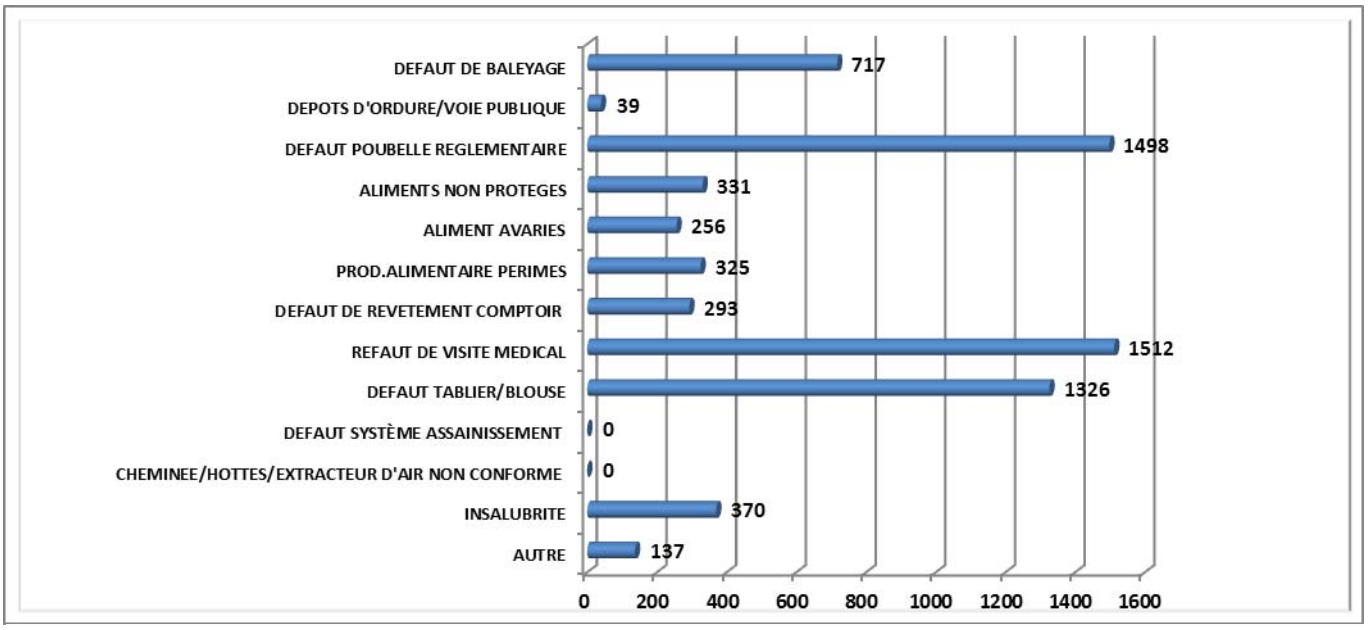

Source : *Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel*

L'essentiel des infractions commises concernent le département de Mbacké et la ville de Touba dans des proportions respectives de 12% et 21%.

V.3.4 Les activités d'IEC

Les activités d'IEC concernées sont surtout les entretiens, les causeries, les réunions et les émissions radio.

En 2014, c'est 18747 activités d'IEC qui ont été enregistrées contre 24096 en 2013 soit une baisse de 22%. Ces activités ont été plus fréquentes à Touba (36%).

Tableau 5.12 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

Nature	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Touba			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Entretiens	8754	3438	-60,7	3024	5018	65,9	3015	3310	9,8	9011	6527	-27,6	23804	18293	-23,2
Causeries	67	90	34,3	42	44	4,8	24	38	58,3	102	113	10,8	235	285	21,3
Projec de films	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Radios crochets	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0

Réunions	17	22	0	7	16	0	0	5	0	4	37	0	28	80	0
Fora	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emission radio	8	25	0	5	36	0	11	8	0	5	6	0	29	75	0
Spot Radio	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Plaidoyer	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	8	0	0	10	0
Total	8846	**3577**	-59,6	**3078**	**5118**	66,3	**3050**	**3361**	10,2	**9122**	**6691**	-26,6	24096	18747	-22,2

Source : *Brigade régionale d'Hygiène de Diourbel*

V.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.4.1 Atouts et potentialités

1. en matière de santé

a) Promotion de l'accès aux soins des populations

- Application de la politique de gratuité et de réduction des coûts ;
- Construction et équipement de postes de santé ;
- Redynamisation des activités de stratégies avancées et mobiles ;
- Organisation de Journées de consultations gratuites ;
- Gratuité des soins lors des grands rassemblements ;
- Développement des mutuelles de santé.

b) Prévention sociale et prévention des risques de catastrophes

- Gestion des grands rassemblements ;
- Surveillance épidémiologique ;
- Gestion des inondations ;
- Prévention contre le choléra ;
- Promotion de la mutualité.

c) Bonne gouvernance et décentralisation participative

- Contractualisation avec les OCB ;
- Renouvellement des comités de santé ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie « Bajenugox ».

2. en matière d'hygiène publique
   - Contrôle de la qualité d'eau de boisson : Cette activité a pu se réaliser grâce à un financement de l'UNICEF et un appui d'un projet d'étude sur la qualité de l'eau dénommé AQUAYA basé au Kenya et qui a une convention avec le service national de l'hygiène du Sénégal.

- Durant l'année, la SBH de Mbacké a travaillé avec les ONG Eaux Vives et GFS dans le cadre de la promotion de l'assainissement total piloté par les communautés dans sa zone de compétence. Plusieurs latrines simples ont été réalisées à l'occasion et plusieurs villages ont atteint le statut de fin de défécation à l'air libre.

V.4.2 Contraintes

1. en matière de santé

- Faiblesse des taux de la SR avec: Achèvement CPN ; Accouchements à domicile ; prévalence PF.
- Faiblesse du taux de détection de la Tuberculose ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion.
- Non satisfaction de la demande sociale (Rétention des données sanitaires; grèves itératives) ;
- Insuffisance de partenaires d'appui depuis l'arrêt du projet ARMD II ;
- Faiblesse de réactions des collectivités locales (allocations budgétaires de la BRH et BREIPS qui n'arrivent pas) ;
- Non fonctionnalité des comités de gestion ;
- Essoufflement des comités de santé ;
- Déficit énergétique (délestages).

2. en matière d'hygiène publique

- Il est à signaler, que de tous les corps militaires et paramilitaires présents dans la ville sainte de Touba, seule la Brigade d'hygiène ne dispose pas de locaux qui lui sont propres.

- Du point de vue des infrastructures, les structures de la Brigade Régionale de l'hygiène connaissent des difficultés énormes qui justifient aujourd'hui la mise en œuvre d'un plan de développement.

- Une logistique roulante insuffisante et vétuste ; seul un véhicule est en état de marche pour toute la région ; C'est le véhicule de la Brigade Régionale ; il est utilisé en même temps par la Sous Brigade de Diourbel et au besoin impérieux

il appuie les autres SBH. Les Brigades de Bambey et Mbacké n'ont pas de véhicule du tout et le véhicule de la BSH de Touba est dans un état vétuste.

- Les sanctions appliquées sur les infractions relevées dans les domiciles sont toujours faibles
- Traitement dans les domiciles : le manque de produit dans les brigades et l'impossibilité pour certains ménages de s'en procurer par faute de moyens financiers ont fait que 40% des demandes n'ont pas été satisfaites.

V.4.3 Perspectives

1. **en matière de santé**
    - PAODES : projet d'appui visant à booster l'offre et la demande en santé ;
    - PAGOSAN: Projet d'appui à la gouvernance sanitaire ;
    - PAMAS I et II: projet d'appui à la micro assurance – santé visant au renforcement de la mutualité au niveau de la région (en cours);
    - RSS: projet de renforcement du système de santé (en cours) ;
    - Réorganisation du système de santé devant aboutir à un renforcement des RM (en cours).
2. **en matière d'hygiène publique**

- Recherche d'appui des organismes, ONG, Projets et/ou programmes
- Il est attendu des nouvelles équipes locales que sont les conseils municipaux et départementaux des appuis pour permettre au service d'hygiène de répondre avec promptitude aux sollicitations des populations de la région.

CHAPITRE VI: ASSISTANCE

VI.1 INTRODUCTION

Les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens relèvent de l'assistance. Les deux principales structures qui s'y adonnent sont : le Service Régionale de l'Action Sociale et la Compagnie de Secours et d'Incendie (sapeurs pompiers).

Les principales activités d'assistance menées par ces structures seront déclinées dans ce chapitre.

VI.2 ACTION SOCIALE

VI.2.1 Introduction

Le Service de l'action sociale a pour cibles les personnes en situations de handicap, les personnes âgées, les enfants et jeunes déshéritées, les veuves et orphelins, les indigents et les personnes déplacées, réfugiées ou sinistrées.

VI.2.2 L'appui-conseil-orientation

VI.2.3 Les secours aux personnes nécessiteuses

Dans la région de Diourbel les secours se font chaque année généralement à l'approche de la fête de Tabaski. L'enveloppe globale distribuée est d'environ 3500000 FCFA octroyée par la Direction de l'Action Sociale et la Délégation à la Protection Sociale. Cette enveloppe est destinée aux familles les plus démunies de la région. Ainsi ce sont des enveloppes individuelles d'environ 30 000 FCFA qui sont distribuées.

VI.2.4 La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

-Handicapés

L'effectif recensé en 2012 s'élève à 1851 handicapés (contre 1844 handicapés en 2011) dont la majeure partie (62,2%) est constituée de handicapés moteurs (Cf. annexe Tableau A.6.1).

Les autres types sont les handicapés visuels (29%), les lépreux (8%) et les anciens militaires invalides (1,4%). La plupart des handicapés recensés sont localisés dans le département de Mbacké (52%).

Personnes âgées

Les personnes âgées recensées en 2012 sont membres de l'association des retraités civils et militaires ainsi que de la fédération des associations de retraités FNR /IPRES.

Elles sont au nombre de 2520 (contre 1710 en 2011) dont 97% issus des associations de retraités FNR /IPRESS (Cf. annexe Tableau A.6.2).

Enfants en situation difficile

Ce sont des enfants « talibés » issus des écoles coraniques ou « Daaras ». L'effectif recensé en 2012 se chiffre à 26363 enfants (contre 24194 en 2011) issus de 591 « Daaras ».

Le département de Mbacké abrite la plupart de l'effectif (54%) suivi de celui de Diourbel (30%) et de Bambey (16%) (Cf. annexe Tableau A.6.3).

VI.3 SAPEURS POMPIERS

VI.3.1 Introduction

Au niveau régional on note la présence de deux compagnies d'incendie et de secours que sont : la 22éme compagnie qui couvre les départements de Diourbel et Bambey et la 23 éme compagnie qui couvre la ville sainte de Touba et le reste du département de Mbacké. Le bilan des interventions des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel en 2014 peut être apprécié à travers les différentes activités qui sont la lutte contre les incendies, l'assistance aux personnes ainsi que les opérations et activités diverses.

VI.3.2 Les sorties

En 2014, la compagnie des sapeurs-pompiers de la région de Diourbel a effectué 3201 sorties contre 2 971 en 2013, soit un accroissement de 230 sorties en terme absolu et 8% en terme relatif. Parmi ces sorties, 64% sont réalisées pour apporter de l'assistance à des personnes. Les autres sorties concernent les opérations diverses (14,2%), la lutte contre les incendies (12,6%), les activités diverses (9%).

Environ un peu plus de 6 interventions sur 10 (soit 60,8%) ont été exécutées par la compagnie de Mbacké–Touba et près de 4 interventions sur 10 (39,2%) par celle de Diourbel –Bambey.

Par rapport aux trois dernières années le nombre d'interventions a connu une progression instable en passant de 4769 interventions en 2012 à 2971 en 2013 et 3200 en 2014 (Cf. annexe Tableau A.6.4 et Tableau A.6.5).

Graphique 6.1 : Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs Pompiers dans la région de Diourbel selon la nature en année 2014

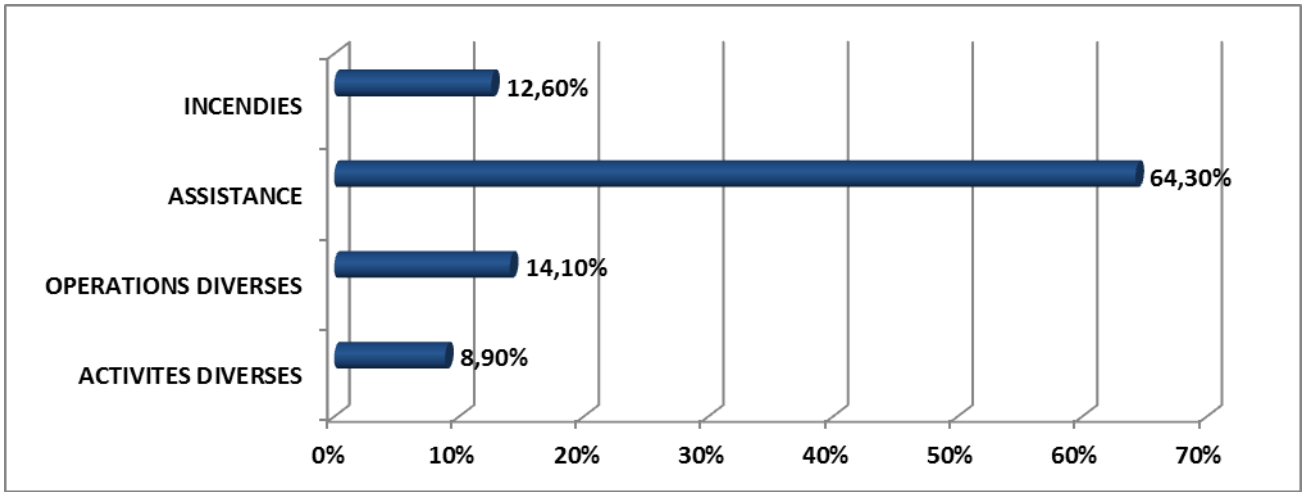

Source : *à partir des données CSP de Diourbel/Touba*

VI.3.3 Le secours aux victimes

En 2014, on a enregistré 2057 interventions contre 2005 en 2013 soit un accroissement de 2,6%. La plupart de ces interventions (60%) étaient destinées à secourir des accidentés, 21% à assister des malades, 19% à venir en aide à des personnes en danger et seulement 0,6% à soutenir des personnes asphyxiées.

Par rapport à l'année 2013, l'assistance s'est globalement accrue de 3%. Cette hausse a été également observée dans tous les types d'assistance (a l'exception des accidents) et a été plus forte pour les asphyxiés (71%).

VI.3.4 L'assistance aux personnes

L'assistance aux personnes par les sapeurs-pompiers dans la région de Diourbel a été en 2014 la cause de 2057 sorties contre 2005 sorties en 2013, soit une hausse de 52 en terme absolue et 2,6% en terme relatif. Plus de la moitié des sorties (59%) a été réalisée par la compagnie de Mbacké-Touba et contre 41% par la compagnie de Diourbel-Bambey.

L'assistance aux personnes a été beaucoup plus concentrée à Mbacké et à Touba qu'à Diourbel et Bambey.

VI.3.5 Les sorties pour opérations diverses

En 2014 les sorties pour opérations diverses s'élèvent à 457 sorties (contre 369 en 2013) soit 14,2%. La plupart des sorties ont été effectuées par la compagnie de Mbacké-Touba soit 290 sur 457 sorties.

VI.3.6 La lutte contre les incendies

En 2014, la lutte contre les incendis représente 12,6% des sorties soit 402 en valeur absolu. Les 133 interventions ont été opérées par la compagnie de Diourbel-Bambey et les 269 par la compagnie de Mbacké-Touba.

VI.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.4.1 Atouts et potentialités

En matière d'action sociale

1. Présence du Centre des Handicapés de Bambey ;
2. Les projets et programmes de protection sociale : PAPA, CEC, PNRBC, PNBSF
3. Existence d'association de personnes âgées et de personnes handicapées ;
4. Le Système d'Information et de Gestion (SIG)

En matière* d'intervention des *sapeurs pompiers

- Existence de compagnie d'incendie et de secours dans la commune de Touba mosquée lieu de rassemblement humain par excellence.

VI.4.2 Contraintes

En matière d'action sociale

1. Absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG) ;
2. Faible accès des financements aux Indigents et Groupes Vulnérables ;
3. Analphabétisme, manque de formation et de qualification pour les femmes handicapées ;
4. Absence d'activités de renforcement de capacités ;
5. Faible prise en compte des groupes vulnérables dans les secours aux indigents des CL ;

En matière* d'intervention des *sapeurs pompiers

- Insuffisance de la couverture régionale
- Absence de compagnie d'incendie et de secours à Bambey et Mbacké

VI.4.3 Perspectives

En matière d'action sociale

1. Recensement exhaustif des personnes handicapées et autres indigents et groupes vulnérables
2. Renforcer les capacités des Indigents et Groupes Vulnérables en gestion de projets ;
3. Alphabétiser et former les femmes handicapées ;
4. Plaidoyer auprès des Collectivités Locales pour une meilleure prise en charge des Indigents et Groupes Vulnérables dans les fonds de secours
5. Renforcer les moyens, le personnel et les équipements des services de l'action sociale

En matière d'intervention des sapeurs pompiers

6. Renforcement du personnel
7. Construction de compagnie d'incendie et de secours à Bambey et Mbacké.

CHAPITRE VII : JUSTICE

VII.1 INTRODUCTION

La justice occupe une place centrale dans le schéma constitutionnel. L'Etat a toujours exprimé une volonté politique de la doter de ressources et moyens pour remplir sa fonction de régulation sociale et économiques.

Malgré la mise en œuvre, depuis 1994, de plusieurs projets de modernisation, les dysfonctionnements de la justice persistent en raison d'un déficit de moyens financiers, infrastructurels, matériels et humains.

Ce présent chapitre est consacré aux activités de la justice dans la région de Diourbel en 2014. Les données de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) n'étant pas disponibles cette année, l'analyse sera axée principalement sur la situation des détenus, des écroués et des sorties de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC).

VII.2 SITUATION CARCERALE

VII.2.1 Introduction

La région compte 3 Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) à raison d'une MAC par département.

VII.2.2 La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne n'ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.2.2.1 Les écroués

Les écroués sont des individus frappés de mandat de dépôt, de réquisition ou d'incarcération, autorisé par l'autorité judiciaire. Ils seront par la suite condamnés, mis en liberté provisoire, acquittés ou relaxés.

Selon les données du tableau ci-dessous, au total 2400 individus ont été écroués durant l'année 2014 dans les différentes maisons d'arrêt et de correction (MAC) de la région de Diourbel pour diverses infractions. La plupart d'entre eux sont de sexe masculin (2351 hommes pour 49 femmes).

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Bambey	2013	131	95	2	7	5	13	138	100	2
	2014	85	99	4	1	1	2	86	100	4
	Variation %	-35			-86			-38		
Diourbel	2013	5504	99	89	31	1	56	5535	100	89
	2014	1691	98	72	33	2	67	1724	100	72
	Variation %	-69,3			6,5			-68,9		
Mbacké	2013	554	97	9	17	3	31	571	100	9
	2014	575	97	24	15	3	31	590	100	25
	Variation %	3,8			-11,8			3,3		
Région	2013	6189	99	100	55	1	100	6244	100	100
	2014	2351	98	100	49	2	100	2400	100	100
	Variation %	-62			-11			-62		

Source: MAC Diourbel -Bambey -Mbacke

Toutefois, la répartition des écroués cache une certaine disparité au sein des différentes prisons de la région. En effet, la MAC du département de Diourbel concentre près de 72% des écroués contre seulement 25% pour le département de Mbacké et 4% pour Bambey.

VII.2.2.2 Les détenus

Les détenus comprennent les personnes qui sont jugées et condamnées et celles faisant l'objet de poursuites pénales.

L'effectif global des détenus incarcérés dans les différentes prisons de la région de Diourbel a augmenté 98% entre 2013 et 2014, passant ainsi de 933 à 1847 individus.

Au cours de l'année 2014, ceux en détention provisoire s'élèvent à 599 individus et les condamnés à 1248 individus. La plupart des détenus provisoires sont des hommes (1803 pour 44 femmes).

Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Bambey	2013	101	7	108	190	11	201	291	18	**309**
	2014	58	1	59	58	0	58	116	1	**117**
	Variation %	-43	-86	-45	-69	-100	-71	-60	-94	-62
Diourbel	2013	190	11	201	221	0	221	411	11	422
	2014	208	9	217	653	9	662	861	18	879
	Variation %	9	-18	8	195		200	109	64	108
Mbacké	2013	91	2	93	109	0	109	200	2	202
	2014	308	15	323	518	10	528	826	25	851
	Variation %	238	650	247	375		384	313		321
Région de Diourbel	2013	382	20	402	520	11	531	902	31	933
	2014	574	25	599	1229	19	1248	1803	44	1847
	Variation %	50	25	49	136	73	135	100	42	98

Source : MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

La répartition des détenus dans les différentes prisons de la région de Diourbel montre que c'est celle du département de Diourbel qui concentre la plupart d'entre eux, soit 879 individus (48 %), suivie de celle de Mbacké avec 851 individus (46%) et de Bambey avec 117 individus (6%). Notons aussi que, quel que soit le département, les femmes sont de loin, moins nombreuses que les hommes aussi bien chez les détenus provisoires que chez les condamnés.

VII.2.2.3 Les sorties

Les sorties comprennent les détenus qui ne font plus partie de la population carcérale. Cette liberté est obtenue par la voie légale (expiration de peine, liberté provisoire ou acquittement total), illégale (évasion) ou naturelle (décès).

Comparé à l'année 2013, le nombre de sorties en 2014 a baissé de 3 % pour s'établir à 1689.

Près de 74 % sont sortis de la MAC de Diourbel contre 22% de celle de Mbacké et 6% de celle de Bambey.

Plus de la moitié des sorties l'ont été par expiration de peine (64%). Les proportions des bénéficiaires d'acquittement/relaxe, de sursis, liberté provisoire, ressortent respectivement à 20%, 12% et de 4%. Les évasions et décès occupent de moindres proportions avec respectivement 0,1% et 0,3%.

Tableau 7.3 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Evasion	Décès	Effectifs	%
Bambey	2013	44	6	29	15	0	0	94	5
	2014	35	7	16	8	0	0	66	4
	Variation en %	-20,5	16,7	-44,8	-46,7			-29,8	
Diourbel	2013	811	75	189	215	2	2	1294	74
	2014	719	45	165	312	1	3	1245	74
	Variation en %	-11	-40	-13	45	-50	50	-4	
Mbacké	2013	330	8	10	12	0	2	362	21
	2014	326	18	16	16	0	2	378	22
	Variation en %	-1	125	60	33		0	4	
Région de Diourbel	2013	1185	89	228	242	2	4	1750	100
	2014	1080	70	197	336	1	5	1689	100
	Variation en %	-9	-21	-14	39	-50	25	-3	

Source : MAC Diourbel -Bambey -Mbacké

Par ailleurs, au cours de cette même période, il a été enregistré une baisse de 105 unités des expirations de peine, des libertés provisoires (19 unités) et des sursis (31 unités). Par contre, on note une hausse des acquittements/relaxes (94 unités), et d'une unité des décès.

VII.2.3 Les conditions de détention

Les conditions de détention sont pénibles avec une surpopulation carcérale décriée par les responsables dans les 3 maisons d'arrêt et de correction que compte la région.

VII.3 DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1 Atouts

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département

VII.3.2 Contraintes

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Surpopulation carcérale
- Vétusté des locaux de détention

VII.3.3 Perspectives

1. en matière d'administration pénitentiaire

- Augmentation prochaine du pécule journalier par détenu.

CHAPITRE VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

VIII.1 INTRODUCTION

Le présent chapitre met en exergue le potentiel hydraulique urbain et rural de la région. L'état des lieux sur le volet assainissement sera également abordé avant de dresser les atouts et contraintes liées aux sous secteurs.

VIII.2 L'EAU

VIII.2.1 Introduction

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social de la région. Il assure d'une part une base productive au secteur primaire et d'autre part influe sur la situation sanitaire des populations à travers leur alimentation en eau potable. C'est pourquoi les pouvoirs publics accordent une importance toute particulière au sous secteur de l'hydraulique.

VIII.2.2 Les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures

VIII.2.2.1 Les services techniques

L'hydraulique urbaine est du ressort de la Sénégalaise Des Eaux (SDE). L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages qui appuient les différents comités de gestion des forages (ASUFOR).

VIII.2.2.2 Les autres intervenants

Ce sont les projets et programmes (Programme spécial d'urgence/Arabie saoudite GTZ, PARPEBA, Chine, Japon, PNIR, PNDL, BID, FIDA, BOAD etc.).

Cependant les principaux partenaires de la région en matière d'hydraulique rurale sont le Programme d'Appui au Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier (PARPEBA), le Programme National de Développement Local (PNDL) et le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM). Le PAGF et le PLCP ont quant à eux largement contribué à la couverture des besoins de manière significative durant la période 2001-2006.

VIII.2.2.3 Les infrastructures

Dans l'hydraulique rurale le parc de forages existant est de :

- 144 forages ruraux équipés de châteaux d'eau (ou réservoirs au sol) motorisés ou raccordés au réseau SENELEC dont 47 à Bambey, 29 à Diourbel et 68 à Mbacké.
- 1183 puits hydrauliques forages dotés d'associations d'usagers de forages (ASUFOR) et de gestionnaires délégués dont 616 à Bambey, 372 à Diourbel et 195 à Mbacké.

VIII.2.3 Les ressources en eau

La région de Diourbel appartient au bassin sédimentaire du secondaire et du tertiaire. Les ressources en eau sont essentiellement souterraines. Les eaux souterraines constituent la seule source d'approvisionnement des populations et du cheptel. Elles sont de profondeur et de qualité variables. La région ne dispose pas de ressources en eau de surface. Les mares existantes tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.2.3.1 Les eaux de surface

La région ne dispose pas d'eaux de surface pérenne et les vallées fossiles du Sine et du Car-Car n'arrivent plus à stocker l'eau de pluie. Les ressources en eau de surface sont pour l'essentiel constituées de mares temporaires qui sont mises en eau pendant la saison des pluies mais tarissent dès le début de la saison sèche (Décembre).

VIII.2.3.2 Les eaux souterraines

Il existe principalement trois nappes au niveau de la région :

• le Luthétien: elle est accessible dans les profondeurs de 20 à 95 m. Elle est localisée dans l'arrondissement de Lambaye ;

• le Paléocène est capté entre 104 et 280 m. La qualité de son eau va du médiocre au mauvais avec une teneur en sel dépassant 1,5 g/l et plus de 1mg/l pour le fluor. Elle est impropre à toute utilisation. Elle est localisée dans l'arrondissement de Ngoye (Bambey) ;

• le Maestrichtien, capté entre 240 et 349 m, intéresse la totalité de la région. La qualité de son eau est généralement bonne pour la consommation de l'homme et des animaux. Il intéresse particulièrement les arrondissements de Ndindy, Kael et Ndame.

La teneur en fluor de ces eaux peut parfois dépasser 1,5 mg/litre (norme de l'OMS) en fonction de la zone et de la nappe.

VIII.2.4 L'accès à l'eau

Selon la revue annuelle du PEPAM 2012, le Taux d'accès à l'eau par adduction d'eau était de 80% au niveau régional.

VIII.2.4.1 En milieu urbain

Le réseau de distribution s'étend sur 482 975 m en 2014 contre 480 341 m en 2013 soit une faible hausse de 0,5%. La croissance de la longueur du réseau est surtout tirée par les départements de Diourbel et de Mbacké, avec respectivement 287 941 et 127 907 m de longueur en 2014.

Le réseau d'adduction à l'eau potable compte 22 126 branchements en 2014 contre 21 853 en 2013, soit un accroissement de 1,2%. Notons que les départements de Diourbel et de Mbacké concentrent respectivement un peu plus de la moitié (54,7%) et près du tiers (31,8%) de ces branchements contre seulement 13,5% par Bambey.

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative en 2013 et 2014

Département	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m^3)	Consommation (m^3)
BAMBEY	**2013**	2 937	66 977	459 568	nd
	2014	2 980	67 127	498 123	nd
	Variation %	1,5	0,2	8,4	nd
DIOURBEL	**2013**	11 946	286 174	2 141 494	nd
	2014	12 110	287 941	2 237 318	nd
	Variation %	1,4	0,6	4,5	nd
MBACKE	**2013**	6 970	127 190	1 344 600	nd
	2014	7 036	127 907	1 309 290	nd
	Variation %	0,9	0,6	-2,6	nd
REGION	**2013**	21 853	480 341	3 945 662	nd
	2014	22 126	482 975	4 044 731	nd
	Variation %	1,2	0,5	2,5	nd

***Source** : SDE de Diourbel*

Avec une production annuelle de 4 044 731 m^3 en 2014, correspondant à une production journalière moyenne de 11 081 m^3, la SDE n'a pas encore atteint sa capacité journalière installée, laquelle est de 15 864 m^3/jour dans la région. Près de 55,3% de cette production est desservie à Diourbel contre environ 32,4% à Mbacké et 12,3% à Bambey.

VIII.2.4.2 En milieu rural

D'après les informations recueillies auprès de la Brigade régionale des puits et forages de Diourbel, les ouvrages hydrauliques en milieu rural ont été essentiellement réalisés par les projets et programmes de l'Etat et les ONG. Il s'agit ici du PNDL, des collectivités locales, etc.

Ainsi, la répartition par département de ces ouvrages hydrauliques révèle que le département de Mbacké regorge à lui seul 47,22% de ces forages en zone rurale. Les autres ouvrages de cette nature sont répartis entre les départements de Diourbel (20,14%) et Bambey (32,64%).

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Département	Année	Forages						Puits hydrauliques	
		Forages		Bornes fontaines		Villages raccordés			
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
BAMBEY	2013	47	32,64	Nd	nd	nd	nd	603	52,48
	2014	47	32,64	Nd	nd	nd	nd	616	52,07
DIOURBEL	2013	29	20,14	Nd	nd	nd	nd	362	31,51
	2014	29	20,14	Nd	nd	nd	nd	372	31,45
MBACKE	2013	68	47,22	Nd	nd	nd	nd	184	16,01
	2014	68	47,22	Nd	nd	nd	nd	195	16,48
REGION	2013	144	100,00	Nd	nd	nd	nd	1 149	100,00
	2014	144	100,00	Nd	nd	nd	nd	1 183	100,00
	Variation %	0,0	-	Nd	nd	nd	nd	3,0	-

Source : *Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel*

Par ailleurs, la région de Diourbel dispose de 1 183 puits en 2014. Plus de la moitié de ces puits (52,07%) se trouve dans le département de Bambey. Les départements de Diourbel et Mbacké comptent respectivement 31,45% et 16,48% des puits de la

région. Il faut noter aussi que l'évolution des puits a connu une légère hausse de 3% cette année par rapport à 2013.

VIII.2.5 La qualité de l'eau

On note a ce niveau surtout à Touba une forte salinité de l'eau de la nappe provoquant l'usure prématurée des équipements d'exploitation (pompes, éléments de colonne).

L'accent doit être mis sur l'amélioration de la qualité de l'eau par le transfert d'eau douce vers les zones défavorisées et /ou l'installation des unités de potabilisation. En plus le volet « eau productive » doit être développé avec la mise en place de grands pôles agricoles dans les communes de Baba Garages et Sadio.

VIII.3 L'ASSAINISSEMENT

VIII.3.1 Introduction

L'assainissement jadis traité en parent pauvre, connait actuellement un essor. En effet, les communes de Mbacké et de Diourbel bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires. La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration. La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées.

Actuellement les études sont en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, cela permettra de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler. La gestion d'un réseau adéquat d'évacuation des eaux usées et pluviales qui relève du domaine de l'assainissement est d'une importance capital.

VIII.3.2 Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.3.2.1 Les services techniques

Les principaux services techniques sont : le service régional de l'assainissement qui s'occupe de la Zone rurale et l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) qui s'occupe de la Zone urbaine et leurs démembrements.

Pour mieux superviser les programmes intervenant dans les régions l'état a crée en 2005 les Services Régionaux D'assainissement ou les agents sont chargés de suivre les réalisations des partenaires et d'accompagner les collectivités locales dans l'exécution technique de leurs programmes d'assainissement.

VIII.3.2.2 Les autres intervenants

Programme Fond Mondial pour l'assainissement (GSF) Agence de mise en œuvre, AGETIP (Eau vive, WHEPSA) par l'approche ATPC, département de Mbacké (2013-2015) dans 15 communes. Objectif : Lutte contre la défécation à l'air Libre (DAL)

Projets et programmes pour améliorer le sous secteur : Dans le domaine de l'assainissement rural (PEPAMBA 2008-2012) et dans le domaine de l'assainissement urbain (BADEA et l'Etat du Sénégal 2011- 2012) et le Xème Fonds Européen de Développement (Union Européenne 2010-2013)

VIII.3.2.3 Les infrastructures

Les communes de Mbacké et de Diourbel bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires.

La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration.

La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées.

Eau vive : réalisation de 1375 latrines familiales dans 11 communes. Dans les villages pour mettre fin à la Défécation à l'Air Libre (DAL) 88 villages sur 212 ont été ciblés.

WEPSA : réalisation de 1234 latrines familiales dans 3 communes. Dans les villages pour mettre fin à la Défécation a l'Air Libre 37 villages sur 58 ont été ciblés

VIII.3.3 L'accès

VIII.3.3.1 En milieu rural

Les systèmes d'assainissement existant en milieu rural sont : les VIP (Fosses sèches) avec ou sans superstructures (Programme), Les TCM (toilettes à chasse manuelle), Les latrines traditionnelles qui sont les plus nombreuses (Auto construction).

Tableau 8.3: Evolution du taux d'accès à l'assainissement selon la circonscription administrative

Département	Taux d'accès en %		Norme OMD en %
	2013	2014	
BAMBEY	Nd	nd	nd
DOURBEL	Nd	nd	nd
MBACKE	Nd	nd	nd
REGION	43,3	47	63 (en 2015)

Source : Brigade Régionale des Puits et Forages de Diourbel

VIII.4 DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.4.1 Atouts et potentialités

1. En matière d'eau

- La volonté affirmée de l'Etat, à travers les importants investissements réalisés ou en cours (Programme de Rénovation pour 3 milliards environ ou Programmés (BID pour 6,5 Milliards)
- l'engagement et la qualité des dirigeants du Comité d'Initiative Eau de Touba
- Tous les forages de Touba sont équipés de Groupes électrogènes et dispose de plusieurs ouvrages de stockage (CE et Réservoirs au sol).

2. En matière d'assainissement

- La région de Diourbel présente peu d'atouts du à la faiblesse des intervenants (ONG). Cependant la commune de Ngogom a réalisé 60 latrines familiales avec l'aide de l'ONG Eau vive ;
- Existence de projets et programmes pour améliorer le sous secteur.

VIII.4.2 Contraintes

1. En matière d'eau

- Couts élevés des investissements de base (Forage + équipement + Château d'eau + adduction d'eau)
- Disparité entre départements, communautés rurales en ce qui concerne les taux d'accès (des écarts qui peuvent atteindre 30 à 40%)
- Mauvaise qualité de l'eau distribuée (fortes teneurs en fluorures et en Chlorures)
- Absence de structures adéquates de gestion à Touba et autres forages environnants
- Insuffisance des ressources humaines matérielles et financières allouées aux services

2. En matière d'assainissement

La situation actuelle de l'assainissement à Diourbel est marquée par un certain nombre de difficultés :

- Absence de partenaire intervenant dans la région depuis 2013 sauf GSF (Fonds Mondiale pour l'assainissement dans le département de Mbacké avec 2609 latrines traditionnelles 2013-2015)
- Pas de réalisation depuis la fin du PEPAMBA qui avait réalisé 24 édicules publics et 307 latrines familiales en 2005 dans toute la région (Source SRA Diourbel)
- Inexistence d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales à Bambey et à Mbacké
- Faiblesse du réseau d'assainissement de la ville de Touba
- Faible collaboration entre le SRA et l'ONAS

VIII.4.3 Perspectives

1. En matière d'eau

- Poursuivre les actions déjà entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'eau (pose unités de potabilisation, transfert eau douce vers zones à eaux saumâtres).
- Entreprendre des travaux de remise en eau des vallées du Sine et du Car Car (à partir du fleuve Sénégal ou à partir de centres de captage)

2. En matière d'assainissement

Deux programmes sont encours :

- Le MCDAR (Mécanisme Communautaire Décentralisé d'amélioration de l'assainissement Rural (2013-2015 ou il est prévu 841 latrines familiales et 64 édicules publics (non encore réalisé)
- Le PASEPAR (Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural) ou il est prévu 2600 latrines familiales (en cours de réalisation)

CHAPITRE IX – AGRICULTURE

IX.1 INTRODUCTION

La volonté des pouvoirs publics est de faire de l'agriculture le moteur du développement économique. Cela s'est traduit par le lancement du programme de rééquipement des producteurs, l'élaboration et l'adoption du PRACAS, stratégie de développement de l'agriculture inscrite dans les projets structurants du PSE avec comme filières prioritaires:

L'autosuffisance en riz; autosuffisance en oignon; développement de la filière des fruits et légumes de contre saison; l'optimisation des performances de la filière arachide.Ce volet, doté d'une enveloppe de 92 milliards de FCFA, va déteindre positivement sur toutes les productions pluviales dans le bassin arachidier par: L'amélioration des sols; l'amélioration de l'équipement des producteurs; et l'amélioration de leur capacité de financement.

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures de rente (arachide, sésame, manioc, pastèque) et sur les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, niébé). Les cultures maraîchères et fruitières ne sont pas en reste mais présentent des contraintes majeures qui entravent leur développement. Le présent chapitre décrira d'abord les acteurs (les services techniques et les autres intervenants) et les infrastructures. Il s'en suivra la préparation de la campagne agricole, et enfin par le bilan de la campagne agricole et le diagnostic du secteur.

IX.2 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.2.1 Les services techniques

Les services sont constitués essentiellement de la DRDR (Direction Régionale du Développement Rural) et des DDDR (Directions Départementaux du Développement Rural)

IX.2.2 Les autres intervenants

Il s'agit surtout du CNRA de Bambey et de l'ANCAR. Les produits du CNRA (nouvelles techniques culturales et nouvelles variétés de semences) qui font la fierté de l'agriculture sénégalaise ont permis d'améliorer les performances du secteur. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) a engrange plusieurs réalisations dont :

ANCAR/WAAPP (PPAAO) Diffusion à grande échelle de technologies pour l'amélioration de la production de mil

- Formation de 342 producteurs formés aux BPA/Mise en place de 11 réseaux communautaires
- Emblavure de 653 ha
- Rendement moyen: 824 kg/ha

Diffusion à grande échelle de nouvelles variétés de Mil Sorgho

- Emblavure de 78 ha, 156 producteurs touchés
- Huit (08) parcelles de démonstration retenues

Restauration de la base productive (GDT)

- Sensibilisation de 120 producteurs/Formation de 8 agents ANCAR/WAAPP (PPAAO)

- Diffusion a grande échelle de tables de traitement d'huile d'arachide
  - Formation de techniciens: 08 agents formés
  - Formation de bénéficiaires: 257 femmes formées

A coté de ces intervenants officielles, plusieurs projets interviennent dans la région en s'appuyant sur la DRDR et l'ANCAR. C'est ainsi que la DRDR de Diourbel a signé un partenariat avec les projets PAFA, PROMISO, BCV, PPHV pour le suivi de certaines de leurs activités dans la région de Diourbel. Parmi les projets on peut citer :

• Programme des Banques Céréalières Villageoises (BCV)
• Petit Projet Hydraulique Villageois (PPHV)
• Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA)
• Programme Nutrition Enfant et Sécurité Alimentaire (NESA)

• Projet de bassins de rétention et de valorisation de forages dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kaffrine et Thiès (BARVAFOR)

Projets et Programmes en cours (ANCAR/DZ/BAN)

Depuis la fin du Programme des Services Agricoles et Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP2), principale source de financement des programmes techniques, l'ANCAR s'est positionnée comme Agence d'Exécution Techniques (AGEX) de plusieurs projet et programmes notamment :

• Le Programme de Croissance Economique (PCE)

• Programme de Développement des Marchés Agricoles du Sénégal (PDMAS)

• Le projet de Gestion Durable des Terres

• Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA)

• Le Projet de diffusion de bonnes pratiques culturales du mil dans la Zone du Bassin arachidier Nord financé par le FNRAA,

• Le projet de vulgarisation d'un système d'élevage intensif des ovins dans le bassin Arachidier Nord (FNRAA).

IX.2.3 Les infrastructures et équipements

En 2014, 882 semoirs ont été prévus et mis en place, avec un taux de cession de 86%. De plus 1125 houes occidentales ont été prévues et mises en place, avec un taux de cession de 44%. Pour les presses à huile 17 ont été prévues mais rien n'a été en place (Cf. annexe Tableau A9.1).

IX.3 LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1 La mise en place des semences

Les spéculations concernées sont l'arachide, le mil le sorgho, le maïs le niébé et la Pastèque. Ainsi pour la campagne 2014-2015, pour l'arachide 5410 tonnes ont été reçues et vendues, le Niébé (288 tonnes), le mil (25 tonnes), le Sorgho (5 tonnes), et le Maïs local (9 tonnes).Le programme d'adaption concerne la pasteque avec 2000 tonnes reçues et vendues, suivi du Niébé avec 507 tonnes et du Sorgho local certifié avec 30 tonnes reçues et vendues.

Par rapport à la campagne 2013-2014, nous pouvons noter, pour l'arachide, une forte hausse des quantités reçues et vendues soit respectivement 70% et 82,5%. En ce qui concerne le mil on note une variation positive des quantités reçues (12%) et vendues (14%). Cependant de fortes baisses de plus de 70% des quantités reçues et vendues sont observées au niveau du maïs local, du mil souna et du sorgo local.

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Diourbel 2013/2014 et 2014/2015

Semences		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Arachide	**Reçu (T)**	801	1339,5	67,20%	1553	2642	70,10%	827,5	1429	72,70%	3181,5	5410	70,00%
	Vendu (T)	790,8	1339,5	69,40%	1552,5	2642	70,20%	621,85	1429	129,80%	2965,15	5410	82,50%
	Reliquat (T)	10,2	0	-100,00%	0,5	0	-100,00%	205,65	0	-100,00%	216,35	0	-100,00%
Maïs local	**Reçu (T)**	12	2	-83,30%	16	2	-87,50%	12	5	-58,30%	40	9	-77,50%
	Vendu (T)	12	2	-83,30%	16	2	-87,50%	12	5	-58,30%	40	9	-77,50%
	Reliquat (T)	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Maïs hybride	**Reçu (T)**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mil souna	**Reçu (T)**	30	10	-66,70%	40	15	-62,50%	30	0	-100,00%	100	25	-75,00%
	Vendu (T)	30	10	-66,70%	40	15	-62,50%	30	0	-100,00%	100	25	-75,00%
	Reliquat (T)	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sorgho local (certifié)	**Reçu (T)**	4	2	-50,00%	5	1	-80,00%	10	2	-80,00%	19	5	-73,70%
	Vendu (T)	4	2	-50,00%	5	1	-80,00%	10	2	-80,00%	19	5	-73,70%
	Reliquat (T)	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sorgho locale (certifié) prog adaptation	**Reçu (T)**	Nd	5	nd	nd	10	nd	nd	15	nd	nd	30	nd
	Vendu (T)	nd	5	nd	nd	10	nd	nd	15	nd	nd	30	nd
	Reliquat (T)	Nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
Pastèque (pot 500g)	**Reçu (T)**	Nd	384	nd	nd	896	nd	nd	720	nd	nd	2000	nd
	Vendu (T)	nd	384	nd	nd	896	nd	nd	720	nd	nd	2000	nd

	Reliquat (T)	Nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
Riz	**Reçu (T)**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Niébé	**Reçu (T)**	55	76	38,20%	131	168	28,20%	71	44	-38,00%	257	288	12,10%
	Vendu (T)	55	76	38,20%	131	168	28,20%	66,72	44	-34,10%	252,72	288	14,00%
	Reliquat (T)	0	0	-	0	0	-	4,28	0	-	4,28	0	-
Fonio	**Reçu (T)**	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Niebé (prog adaptation)	**Reçu (T)**	Nd	140	nd	nd	197	nd	nd	170	nd	nd	507	nd
	Vendu (T)	Nd	140	nd	nd	197	nd	nd	170	nd	nd	507	nd
	Reliquat (T)	Nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
Sésame	**Reçu (T)**	5	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	5	nd	nd
	Vendu (T)	5	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	5	nd	nd
	Reliquat (T)	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd
Manioc	**Reçu (T)**	nd	300	nd	nd	400	nd	nd	300	nd	nd	1000	nd
	Vendu (T)	nd	300	nd	nd	400	nd	nd	300	nd	nd	1000	nd
	Reliquat (T)	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd	nd	0	nd
Autres spéculations	**Reçu (T)**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.2 La mise en place des engrais et autres fertilisants

La mise en place et cession des engrais pour la campagne 2014-2015 n'a pas été sans difficulté. En effet la cession des engrais, surtout l'urée, a été plombée par le retard apporté à sa mise en place. Devant l'incapacité de l'opérateur initial, un second fournisseur a été retenu. Celui-ci n'a pu procéder aux mises en place qu'en début septembre.

Les variétés concernées sont le NPK 6-20-10 avec 1835 tonnes reçues dont 1773 tonnes vendues, le NPK 15-10-10 (545 tonnes reçues et 522,8 vendues) et l'Urée (500 tonnes reçues et 169,6 tonnes vendues). Par rapport à la campagne 2013-2014, on peut noter une baisse de 40% des quantités reçues en engrais NPK 6.20.10, par contre les quantités vendues ont augmenté de 29%. Pour l'engrais NPK 15.10.10, on enregistre une baisse des quantités reçues (67%) et vendues (58%).

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Diourbel 2013/2014 et 2014/2015

Engrais et autres fertilisants		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	700	391	-44%	1460	838	-43%	910	606	-33%	3070	1835	-40%
	Vendu (T)	224	371	66%	667,3	838	26%	483,6	564,3	17%	1374,9	1773,3	29%
	Reliquat (T)	476	20	-96%	792,7	0	-100%	426,4	41,7	-90%	1695,1	61,7	-96%
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	430	237	-45%	673	146	-78%	545	162	-70%	1648	545	-67%
	Vendu (T)	314	228	-27%	483,45	146	-70%	447,80	148,8	-67%	1245,25	522,8	-58%
	Reliquat (T)	116	9	-92%	189,55	0	-100%	97,20	13,2	-86%	402,75	22,2	-94%
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	0	nd	nd	20	Nd	nd	4	Nd	nd	24	nd	nd
	Vendu (T)	0	nd	nd	16,4	Nd	nd	0	Nd	nd	16,4	nd	nd
	Reliquat (T)	0	nd	nd	13,6	Nd	nd	4	Nd	nd	7,6	nd	nd
Engrais 10.10.20	Reçu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Urée	Reçu (T)	39	110	182,1%	68	150	121%	47	240	411%	154	500	225%
	Vendu	39	22,5	-42,3%	62,75	14,7	-77%	47	126,7	170%	148,75	163,9	10%

	(T)												
	Reliquat (T)	0	87,5	-	5,25	135,3	-	0	113,3	-	5,25	336,1	-
Bio-fertilisants	Reçu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Autres engrais et fertilisants	Reçu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Vendu (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Reliquat (T)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.3 La mise en place des produits phytosanitaires

La Situation phytosanitaire a été relativement calme cependant des ravageurs ont été identifiés et contrôlés:

- **En début des cultures :** Espèces arboricoles de sauteriaux et Iule
- **A la récolte :** Cantharides (Wang)

Un lot de produits phytosanitaires, de matériel de traitement et de protection de cultures et de récoltes a été mis en place. Il est constitué de 5 tonnes de poudre, 1000 sacs poudreurs, 20 paires de lunettes et 20 paires de gants.

Les données concernant le nombre de Périmètres Intégrés Villageois (PIV) ne sont pas disponibles. Par contre pour les superficies traitées, nous avons 465 ha traitées au niveau du département de Mbacké et 50 ha pour le département de Bambey dans la campagne 2014/2015.

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des Périmètres Intégrés Villageois (PIV) et des superficies traités selon la circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015

Circonscription administrative	Nombre de PIV traités			Superficie (ha) traitées		
	Campagne 2013/ 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation en %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation en %
Département de Diourbel	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd
Département de Mbacké	Nd	nd	nd	nd	465	nd
Département de Bambey	Nd	nd	nd	nd	50	nd
Région	Nd	nd	nd	nd	515	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.3.4 La mise en place des matériels et équipements agricoles

En 2014/2015, on dénombre 196 houes occidentales et 1600 semoirs mis en place au sein de la région de Diourbel. Cependant on note une baisse de 82,6% du nombre de Houes occidentales reçues et une hausse de 81,4% des semoirs par rapport à la campagne de 2013/2014.

Tableau 9.4 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 2013/2014 et 2014/2015

Matériels et équipements agricoles	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Matériels de culture attelée	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Houe sine 9 3 dents	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Houe occidentale à 3 dents	315	55	-83%	349	59	-83,1%	461	82	-82,2%	1125	196	-82,6%
Charrue UCF	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Semoir Super-éco + 3 disques	247	448	81%	273	480	75,8%	362	672	85,6%	882	1600	81,4%
Distributeur semoir	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Equipement souleveur sine50	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Equipement adaptateur sine50	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Equipement billonneur Arara	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Arara souleveur	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de transport attelé	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Charrette asine	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Charrette équine	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Charrette bovine	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de traitement de récolte	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Décortiqueuse à mil CIS- 15	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Décortiqueuse à riz	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Moulin Noflay - C Diesel15	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Batteuse Maïs	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Batteuse Riz	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Batteuse Mil	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de transformation	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Unité de transformation céréales	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de culture tractée	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Multiculteur Sine 4/5 rangs tracté10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Multiculteur occi. 4/5 rangs tracté10	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Semoir tracté 4 rangs	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de motorisation	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Tracteur	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels d'irrigation	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Groupe Moto pompe & accessoires96 24	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de motorisation intermédiaire	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Motoculteur équipé	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Matériels de récolte de riz	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Faucheuses à riz	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Polisseur à riz	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Moissonneuse batteuse	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.4 BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

Il est axé aux différents types de cultures vivrières, industrielles et maraichères.

IX.4.1 Les cultures vivrières

L'agriculture régionale est essentiellement basée sur les cultures vivrières que sont : le mil, le sorgho, le maïs et le niébé. De toutes les spéculations la production de mil est de loin la plus importante avec 46231 tonnes lors de la campagne 2014-2015 et 63139 tonnes lors de la campagne 2013-2014 soit un recul de 27%. Pour la même période la production de sorgho ressort à 1978 tonnes contre 1134 tonnes en 2013-2014 soit une augmentation de 74%. Quant à la production de maïs, elle s'affiche pour la campagne 2014-2015 à 454 tonnes contre 676 tonnes lors de la campagne précédente.

Tableau 9.5: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015

Spéculations		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Mil	Sup (Ha)	42379	41197	-2,8%	23816	23880	0,3%	41594	40200	-3,4%	107789	105277	-2,3%
	Rdt (Kg/Ha)	644	500	-22,4%	466	400	-14,2%	595	400	-32,8%	586	439	-25,1%
	Prod (T)	27292	20 599	-24,5%	11098	9 552	-13,9%	24748	16 080	-35,0%	63139	46231	-26,8%
Sorgho	Sup (Ha)	307	950	209,4%	282	1050	272,3%	1501	1500	-0,1%	2090	3500	67,5%
	Rdt (Kg/Ha)	478	550	15,1%	700	600	-14,3%	526	550	4,6%	542	565	4,2%
	Prod (T)	147	523	255,8%	197	630	219,8%	790	825	4,4%	1134	1978	74,4%
Maïs	Sup (Ha)	564	119	-78,9%	558	980	75,6%	31	41	32,3%	1153	1140	-1,1%
	Rdt (Kg/Ha)	502	400	-20,3%	686	400	-41,7%	335	350	4,5%	586	439	-25,1%
	Prod (T)	283	48	-83,0%	383	392	2,3%	10	14	40,0%	676	454	-32,8%
Riz	Sup (Ha)	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod (T)	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Fonio	Sup (Ha)	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod (T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Autres cultures vivrières	Sup (Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod (T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.4.2 Les cultures industrielles

Les principales cultures industrielles pratiquées au niveau régional sont : l'arachide, le manioc, la pastèque, le bissap, le sésame et le niébé.

De toutes ces spéculations la production d'arachide d'huilerie dépasse largement les autres avec 33277 tonnes lors de la campagne 2014-2015 contre 49178 tonnes en 2013-2014 soit un recul de 32%, suivit du manioc et du niébé avec des productions respectives de 11250 tonnes et 7500 tonnes.

Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 2013/2014 et 2014/2015

Spéculations		Diourbel			Mbacké			Bambey			Région		
		Campagne	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne	Campagne 2014 / 2015	Variation %	Campagne	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	29188	24000	-17,8%	24436	1941	-92%	28013	25000	-11%	107789	70941	-34,2%
	Rdt (Kg/Ha)	529	521	-1,5%	695	4522	551%	598	500	-16%	456,24	469	2,8%
	Prod(T)	15440	12500	-19,0%	16983	8777	-48%	16755	12500	-25%	49178	33277	-32,3%
Coton	Sup (Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod(T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Manioc	Sup (Ha)	4	600	-	nd	300	nd	59	600	-	63	1500	-
	Rdt (Kg/Ha)	7500	7500	0,0%	nd	7500	nd	7508	7500	0%	7507,9	7500	-0,1%
	Prod(T)	30	4500	-	nd	2250	nd	443	4500	-	473	11250	-
Pastèque	Sup (Ha)	715	12	-98,3%	71	136	92%	446	135	-70%	1232	283	-77,0%
	Rdt (Kg/Ha)	6200	6167	-0,5%	6000	6000	0%	8000	8000	0%	6840,1	6961	1,8%
	Prod(T)	4433	74	-98,3%	426	816	92%	3568	1080	-70%	8427	1970	-76,6%
Tomate industrielle	Sup (Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod(T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Bissap	Sup (Ha)	217	21	-90,3%	76	45	-41%	149	73	-51%	422	139	-67,1%
	Rdt (Kg/Ha)	300	238	-20,5%	303	244	-19%	282	247	-13%	308,06	252	-18,3%
	Prod(T)	65	5	-92,3%	23	11	-52%	42	18	-57%	130	35	-73,1%

Sésame	**Sup (Ha)**	nd	330	nd	192	139	-28%	nd	Nd	nd	192	469	144,3%
	Rdt (Kg/Ha)	nd	300	nd	500	1014	103%	nd	Nd	nd	500	301	-39,9%
	Prod(T)	nd	99	nd	96	141	47%	nd	Nd	nd	96	141	46,9%
Niébé	**Sup (Ha)**	2813	4934	75,4%	2960	7516	154%	9488	9458	-0,3%	20561	21908	6,6%
	Rdt (Kg/Ha)	770	350	-54,5%	290	400	38%	197	300	52%	238,02	346	45,2%
	Prod(T)	2166	1727	-20,3%	858	3006	250%	1869	2837	52%	4894	7571	54,7%
Autres cultures industrielles	**Sup (Ha)**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Rdt (Kg/Ha)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Prod(T)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd

Source : DRDR région de Diourbel

IX.4.3 Les cultures maraîchères

Le maraîchage connaît un développement timide dans la région malgré la présence de sols « Deck » favorables à son essor, l'existence d'une vieille tradition de culture maraîchère et d'une forte demande locale. Les vallées mortes du Sine et du Car Car sont un véritable potentiel.

Quelques périmètres maraîchers sont mis en valeur dans les départements de Bambey et de Diourbel notamment au niveau des cuvettes du Ndondol et du Ndock.

Le niveau de couverture des besoins en produits maraîchers est déficitaire. Cependant, les cultures de contre-saison ont connu une amélioration avec les réalisations du PAGF.

Ce dernier a réalisé 99 ha de périmètres irrigués autour de forages motorisés dans l'arrondissement de Baba Garage (Keur Samba Kane, Darou Fanaye Diop, Dinguiraye….). Il s'y ajoute l'appui apporté aux populations dans ce domaine à travers la composante « activités génératrices de revenus ».

La principale contrainte à la production maraîchère est la qualité de l'eau.

IX.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.5.1 Atouts

- Augmentation du niveau de subvention des intrants;
- Dispositif de suivi fonctionnel;
- Mise en place du programme spécial pour faire face à la situation pluviométrique difficile;
- Présence de structures d'appui aux producteurs (PAFA, ANCAR);

IX.5.2 Contraintes

- La pauvreté des sols de la région ;
- La vétusté du matériel agricole;

IX.5.3 Perspectives

En tenant compte des résultats des six dernières campagnes agricoles et dans ce contexte favorable, les objectifs de production suivants ont été fixés pour la campagne 2015/2016 :

Cultures	Sup (HA)	RDT (kg/ha)	PRODT (Tonne)
Mil	112649	935	105277
Arachide	84272	842	70941
Niébé	17552	1248	21908
Sorgho	2829	1237	3500
Mais	772	1477	1140
Pastèque	937	302	283
Manioc	401	3741	1500
Bissap	756	184	139
Sésame	84	5583	469

CHAPITRE X - ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage occupe une fonction économique secondaire par rapport à l'activité agricole. Il est dominé par le système extensif traditionnel avec le trait caractéristique d'une forte transhumance liée à l'insuffisance des pâturages et des réserves fourragères. L'essentiel du cheptel, séjourne en zone sylvo-pastorale durant l'hivernage.

Le présent chapitre sera axé sur les infrastructures, les services techniques et autres intervenants, la production, ainsi que les diverses caractéristiques du cheptel et la santé animale en 2014.

X.1 LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1 Les services techniques

Ils sont constitués du service régional de l'élevage et trois services départementaux de Diourbel, Bambey et Mbacké.

X.1.2 Les autres intervenants

De manière générale, les acteurs sont constitués par les éleveurs, les professionnels du bétail et de la viande, les provendiers, les collecteurs de cuirs et de peaux ainsi que les techniciens. On peut citer entre autres :

- Deux organisations en élevage dont le Directoire Régional des Femmes en Elevage (DIRFEL) et la Maison des Eleveurs (MDE), entre autres
- le FONSTAB pour l'accès au crédit
- les praticiens privés
- Projet de Lutte Contre les Epizooties (PACE)
- Projet d'Appui à l'Elevage(PAPEL)
- Projet de Modernisation et d'Intensification de l'Agriculture (PMIA)
- L'ANCAR avec son programme Recherche-Développement.

Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
ANCAR	Agence	Agriculture et Elevage	région
DIRFEL		Elevage	région
MDE		Elevage	région
PAPEL	Projet	Elevage	région
PACE	Projet	Elevage	région
PMIA	Projet	Agriculture	région

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

X.1.3 Les infrastructures et équipements

La région de Diourbel compte 211 infrastructures pastorales en 2014, réparties entre les sources d'abreuvement et les parcs à vaccination. Ces infrastructures sont majoritairement constituées par les forages (124, soit 58,8%). Les parcs à vaccination sont au nombre de 87 (soit 41,2% de ces infrastructures).

Tableau 10.2 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative

Infrastructures	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Forages agropastoraux	44	44	0,0	22	16	-27,3	63	64	1,6	129	124	-3,9
Parcs à vaccination	23	23	0,0	25	23	-8,0	40	41	2,5	88	87	-1,1
Centres zootechniques	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Fermes modernes d'embouche bovine, ovine, caprine, asine, porcine ou équine	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Fermes avicoles modernes	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Unités de transformation de produits laitiers	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Abattoirs modernes	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Pharmacies et cliniques vétérinaires	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	Nd	Nd	nd	nd	nd	nd

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

La répartition par département donne les statistiques suivantes: Bambey (44 forages et 23 parcs à vaccination), Diourbel (16 forages et 23 parcs à vaccination) et Mbacké (64 forages et 41 parcs à vaccination).

X.2 LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

En 2014, selon les estimations, les effectifs du cheptel régional se présentent comme suit : Bovins (152 312 têtes), ovins (285 339 têtes), caprins (199 759 têtes), Equins (69 602 têtes), Asins (41 509 têtes), Porcins (3 673 têtes). Globalement, les effectifs de toutes les espèces du cheptel ont baissé par rapport à l'année 2013, à l'exception des bovins.

Tableau 10.3 : Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Bovins	46612	46612	0,0	49288	32500	-34,1	71710	73200	2,1	167610	152312	-9,1
Ovins	103659	103659	0,0	60049	48300	-19,6	86994	133380	53,3	250702	285339	13,8
Caprins	93151	93159	0,0	75397	36000	-52,3	60169	70600	17,3	228717	199759	-12,7
Asins	14939	14939	0,0	14285	5950	-58,3	20019	20620	3,0	49243	41509	-15,7
Equins	19877	19877	0,0	21895	17300	-21,0	31481	32425	3,0	73253	69602	-5,0
Porcins	2573	2573	0,0	12142	1100	-90,9	-	-	-	14715	3673	-75,0
Caméliens	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**	**Nd**	**nd**	**nd**	**nd**	**nd**
Total bétail	**280811**	**280819**	**0,0**	**233056**	**141150**	**-39,4**	**270373**	**330225**	**22,1**	**784240**	**752194**	**-4,1**
Volailles	**885197**	**885197**	**0,0**	**810338**	**52000**	**-93,6**	**1027971**	**1079370**	**5,0**	**2723506**	**2016567**	**-26,0**

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

L'effectif des volailles a connu aussi une diminution de 26%, passant de 2 723 506 en 2013 à 2 016 567 en 2014.

Par ailleurs, la répartition géographique révèle une prédominance du département de Mbacké quel que soit l'espèce considérée.

X.3 LES PRODUCTIONS

X.3.1 La production de viande et d'œufs

En 2014, le nombre d'abattages contrôlés par espèce s'élève à 48 638 contre 35 955 en 2013, soit une augmentation de 35,3%. Cet effectif est constitué d'ovins (42,5%), de caprins (30,1%) et de bovins (27,4%). Notons aussi que plus de la moitié de ces abattages contrôlés ont été enregistrés dans le département de Mbacké (avec 57,6%).

Tableau 10.4 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Diourbel selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Taureaux	**Nb**	1 020	673	-34,0	1004	735	-26,8	1350	1438	6,5	3 374	2 846	-15,6
	Poids (T.)	125,30	157,78	25,9	102,03	127,12	24,6	189,20	248,71	31,5	416,53	533,61	28,1
Bœufs	**Nb**	207	109	-47,3	200	333	66,5	980	534	-45,5	1 387	976	-29,6
	Poids (T.)	29,33	18,99	-35,3	13,94	70,52	405,9	162,92	113,09	-30,6	206,19	202,60	-1,7
Vaches	**Nb**	457	403	-11,8	1 200	2 511	109,3	3 609	5 513	52,8	5 266	8 427	60,0
	Poids (T.)	63,20	50,33	-20,4	105,00	258,89	146,6	352,02	568,41	61,5	520,22	877,63	68,7
Veaux / vêles	**Nb**	170	110	-35,3	75	325	333,3	420	625	48,8	665	1 060	59,4
	Poids (T.)	14,00	9,53	-31,9	3,74	26,36	604,8	27,10	50,70	87,1	44,84	86,59	93,1
Total bovins	**Nb**	**1 854**	**1 295**	**-30,2**	**2 479**	**3 904**	**57,5**	**6 359**	**8 110**	**27,5**	**10 692**	**13 309**	**24,5**
	Poids (T.)	**231,83**	**236,63**	**2,1**	**224,71**	**482,89**	**114,9**	**731,24**	**980,91**	**34,1**	**1 187,78**	**1 700,43**	**43,2**
Ovins	**Nb**	1 533	2 210	44,2	1 350	7 558	459,9	11 025	10 903	-1,1	13 908	20 671	48,6
	Poids (T.)	21,05	36,00	71,0	19,40	103,27	432,3	170,20	148,97	-12,5	210,65	288,24	36,8
Caprins	**Nb**	730	1 064	45,8	3 525	4 576	29,8	7 100	9 018	27,0	11 355	14 658	29,1
	Poids (T.)	9,50	11,93	25,6	29,11	50,29	72,8	89,40	99,10	10,9	128,01	161,32	26,0
Porcins	**Nb**	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Poids (T.)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Caméliens	**Nb**	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Poids (T.)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Equins	**Nb**	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
	Poids (T.)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Asins	**Nb**	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Poids (T.)	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**Nb**	**4 117**	**4 569**	**11,0**	**7 354**	**16 038**	**118,1**	**24 484**	**28 031**	**14,5**	**35 955**	**48 638**	**35,3**
	Poids (T.)	**262,38**	**284,56**	**8,5**	**273,22**	**636,45**	**132,9**	**990,84**	**1 228,98**	**24,0**	**1 526,44**	**2 149,99**	**40,8**

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

Par ailleurs, on peut constater que le poids total de ces espèces abattues cette année est de 2 149,99 tonnes. Cette quantité a connu une augmentation de 40,8% par rapport à l'année 2013.

X.3.2 La production contrôlée de lait

La production de lait est mal maîtrisée et les estimations militent en faveur d'un développement d'une filière prometteuse avec les progrès de l'insémination artificielle, introduite dans la région depuis 1999 et qui a suscité l'engouement des éleveurs. Cependant, elle se heurte, par endroits, à des obstacles culturels qu'il convient de surmonter pour aboutir à la mise en place de véritables ceintures laitières autour des grandes agglomérations.

En termes de production, 20% de l'effectif traditionnel produit 1 à 2 litres de lait par jour par vache pendant une période de 6 mois. En outre, il existe des exploitations améliorées (1005 têtes de race métissée) où l'estimation varie de 10 à 12 litres de lait par jour et par vache.

X.3.3 La production contrôlée des cuirs et peaux

Selon les données recueillies dans le tableau ci-dessous, le nombre de cuirs et peaux est de 44 067 en 2014. La production a augmenté entre 2013 et 2014, aussi bien en nombre, qu'en quantités. Elle est respectivement passée de 34 621 unités à 44 067 et de 288,73 tonnes à 814,34 tonnes, soit des hausses respectives en valeur absolue de 9 446 cuirs et peaux et de 525,61 tonnes au cours de cette période. Toutes les espèces sont concernées par la hausse.

Tableau 10.5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Cuirs bovins	**Nb.**	1394	1295	-7,1	2131	3005	41,0	6086	8110	33,3	9611	12410	29,1
	Qté (T.)	18,14	19,43	7,1	39,69	45,08	13,6	100,43	121,65	21,1	158,26	186,16	17,6
Peaux ovines	**Nb.**	1540	2210	43,5	1212	4895	303,9	10987	10903	-0,8	13739	18008	31,1
	Qté (T.)	7,23	11,05	52,8	13,9	178,53	1184,4	70,07	397,66	467,5	91,2	587,24	543,9
Peaux caprines	**Nb.**	735	1064	44,8	3636	3567	-1,9	6900	9018	30,7	11271	13649	21,1
	Qté (T.)	1,99	3,19	60,3	14,25	10,70	-24,9	23,03	27,05	17,5	39,27	40,94	4,3
Total	**Nb.**	3669	4569	24,5	6979	11467	64,3	23973	28031	16,9	34621	44067	27,3
	Qté (T.)	27,36	33,67	23,1	67,84	234,31	245,4	193,53	546,36	182,3	288,73	814,34	182,0

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

La répartition par espèce montre que ce sont les ovins et les bovins qui ont connu plus d'augmentation en nombre et en quantité de cuirs et peaux.

X.4 LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.4.1 Les foyers déclarés

L'étude de tableau ci-dessous montre la qualité de la santé animale dans la région en 2014. En effet, le nombre de foyers a très sensiblement augmenté, de l'ordre de 27,3% au cours de cette période, passant de 11 à 14. Le département de Mbacké a enregistré la hausse la plus importante du nombre de foyers (85,7%). Les principales affections ayant été identifiées dans ces foyers sont notamment la pasteurellose bovine (64,3%) et la dermatose nodulaire (14,3%). Les affections de types peste petits ruminants, fièvre aphteuse et clavelée n'ont été détectées chacune que dans un seul foyer.

Tableau 10.6 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections		Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Peste petits ruminants	**Nb. foyers**	1	1	0	2	0	-100	5	0	-100	8	1	-87,5
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Dermatose nodulaire	**Nb. foyers**	0	0	0	1	0	-100	2	2	0	3	2	-33,3
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Pasteurellose bovine	**Nb. foyers**	nd	0		nd	0		nd	9	nd	nd	9	nd
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Fièvre aphteuse	**Nb. foyers**	0	0	-	0	0	-	0	1	-	0	1	-
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Clavelée	**Nb. foyers**	0	0	-	0	0	-	0	1	-	0	1	-
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**Nb. foyers**	1	1	0	3	0	-100	7	13	85,7	11	14	27,3
	Eff. touchés	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Morbidité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Mortalité	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

***Source** : Service Régional de l'Elevage de Diourbel*

X.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.5.1 Atouts et potentialités

- La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo contribue à l'expansion du sous-secteur élevage.
- Existence de marchés de bétail pour l'approvisionnement et la commercialisation
- Existence d'un abattoir moderne dans la commune de Diourbel et d'un grand centre d'abattage à Touba
- Existence de pharmacies vétérinaires privées : la santé animale est prise en charge aussi bien par l'Etat que par les cabinets vétérinaires privés

X.5.2 Contraintes

- non maîtrise des effectifs animaux et des mouvements du bétail
- insuffisance des parcours de bétail
- non respect du caractère obligatoire de la vaccination par les éleveurs
- vol de bétail
- insuffisance des infrastructures de production, de conservation et de transformation des produits animaux

X.5.3 Perspectives

- Consolider la mutuelle de la maison des éleveurs pour un meilleur accès au crédit ;
- Améliorer la sécurité du bétail par la lutte contre les vols et les abattages clandestins ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des éleveurs ;
- Modernisation et intensification des systèmes de production pour réduire la transhumance ;
- Construire des parcs à vaccination.

CHAPITRE XI – RESSOURCES NATURELLES.

XI.1. INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. Elle ne dispose non plus de zone d'intérêts cynégétiques, de zones amodiées, de réserves naturelles intégrales ni de réserves naturelles spéciales. Sa végétation ligneuse est peu abondante et se présente essentiellement sous forme d'arbres isolés, ou de savane-parc avec une forte présence d'Acacia albida. Sa végétation herbacée n'est pas assez fournie et est souvent dominée par les espèces annuelles de graminées et de légumineuses. Cette végétation est aujourd'hui menacée par les récurrents feux de brousse.

C'est également une région marquée par une inexistence de zones d'habitat et de refuge pour la faune, notamment les grands mammifères. Seuls les petits mammifères (chacal, rats palmistes, lièvres, etc.) ainsi que certaines familles d'oiseaux (tourterelles, pintades, petites outardes, francolins, gangas etc.) y sont aujourd'hui présents.

C'est pourquoi, le Service Régional des Eaux et Forêts accorde une importance capitale à la protection et au maintien de cet environnement qui est aujourd'hui fortement agressé. Plusieurs formes de luttes allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci–dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement, sont ainsi développées dans ce secteur.

Le présent chapitre tentera de mettre en relief les résultats que l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2013 et 2014.

XI.2. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XI.2.1. Les services techniques

Ils sont composes d'une inspection régionale des Eaux et Forets (IREF), de trois secteurs départementaux et de 8 Brigades Forestières correspondant aux nombre d'arrondissements de la région auquel il faut ajouter le Triage Forestier de khelkom. En 2014 l'effectif du personnel s'élève à 37 agents dont un ingénieur des eaux et

forets, 5 ingénieurs des travaux et 14 agents techniques.

Tableau 11.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service en 2014

Diplômes	Sexe	IREF[5]			Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF[6]	Masc.	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
	Fem.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Total	1	2	100	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	5	25
ITPN[7]	Masc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	1	0	-100	2	4	100	2	3	50	4	6	50	9	14	56
	Fem.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	-100
	Total	2	1	-50	2	4	-50	2	3	50	4	6	50	10	14	40
Autres	Masc.	5	4	-20	1	1	0	2	3	50	5	5	0	13	14	7 ,7
	Fem.	1	1	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
	Total	6	5	-17	1	1	0	3	4	33	6	6	0	16	17	6,3
Ensemble	Masc.	8	6	-25	4	6	50	5	7	40	10	12	20	27	33	22,2
	Fem.	2	3	50	0	0	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
	Total	10	9	-10	4	6	50	6	8	33	11	13	18	31	37	19

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

La répartition par département de cet effectif indique que Mbacké dispose du plus grand nombre d'agents (13) suivi de Bambey (8) et de Diourbel (6).

XI.2.2 Les autres intervenants

Le tableau ci-dessous donne les Partenaires au développement forestier dont les domaines de collaboration sont surtout axés au reboisement.

[5] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[6] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[7] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature

Tableau 11.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
DRDR	Appui conseil des populations	**Dans l'informel**
ANCAR	Appui conseil des populations	**Dans l'Informel**
World vision	Reboisement (Dept Bambey)	**Protocole d'accord**
ARD	GRN, Reboisement	**Protocole d'accord**
Baol- Environnement	GRN, Reboisement	
SOS Sahel-Luxembourg	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Associations terres d'Afrique	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Projet Agri – Sud international	GRN, Reboisement (Dép. Bambey)	
Défi Belgique Afrique (DBA)	GRN, Reboisement	Protocole d'accord en cours

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.3. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XI.3.1 Présentation du domaine forestier régional

Les péjorations climatiques notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées entraînant du coup le recul de la faune.

Tableau 11.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Dép. Diourbel	néant	néant	Néant	néant
Dép. Bambey	néant	néant	néant	néant
Dép. Mbacké	néant	néant	néant	néant
Région	néant	néant	néant	néant

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous formes de parcs et quelques rares reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.3.2 Lutte contre les feux de brousse

XI.3.2.1 Lutte préventive

Les comités de lutte contre les feux de brousse ne sont pas équipés pour la plupart c'est le cas des comites des départements de Diourbel et Bambey. Quant aux comités de Mbacké ils sont sous équipés de matériel qui datent de 2003 ce qui ne milite pas en faveur d'une lutte préventive efficace.

Tableau 11.4 : Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse				
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total	%
Dép. Diourbel	2013			Pas équipé	Pas équipé	
	2014			Pas équipé	Pas équipé	
	Variation %			Pas équipé	Pas équipé	
Dép. Bambey	2013			Pas équipé	Pas équipé	
	2014			Pas équipé	Pas équipé	
	Variation %			Pas équipé	Pas équipé	
Dép. Mbacké	2013		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	
	2014		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	

	Variation %		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	
Région	**2013**		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	Pas équipé	Pas équipé	**100**
	2014		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	Pas équipé	Pas équipé	
	Variation %		Sous Équipé de Petit matériel acquis depuis 2003	Pas équipé	Pas équipé	**100**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.3.2.2 Lutte active

La faiblesse du tapis herbacé ne milite pas en faveur du feu précoce, c'est pourquoi le service n'a pas jugé nécessaire de procéder à une telle opération. Par ailleurs, il n'y a pas d'ouverture de pare-feu ni de réhabilitation de pare-feu.

Aucun cas de feu de brousse n'a été enregistré au cours de la campagne 2013-2014.

Tableau 11.5 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013		2014		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Dép. Diourbel	2	2,05	0	0	-100	-100
Dép. Bambey	0	0	0	0	0	0
Dép. Mbacké	3	1100	0	0	-100	-100
Région	5	1102,5	0	0	-100	-100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

XI.3.3 Reboisement et conservation des sols

XI.3.3.1 Production de plants

En 2014 le nombre de plants produits s'élève à 276541 unités contre 177040 unités en 2013, soit une augmentation relative de 56%.

Tableau 11.6 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière		Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Régie	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	126889	204606	61,2
Villageoises	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	29680	34564	16,4
Communautaires	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	11228	13984	24,5
Privées / Indivelles	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	8493	14542	71,2
Scolaires	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	750	8845	1079,3
Total	**pépinières**	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	plants	**nd**	**86092**	**nd**	**nd**	**104 740**	**nd**	**nd**	**85709**	**Nd**	**177040**	**276541**	56,2

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel

Par rapport au département on note que 38% des plants ont été produits dans le département de Bambey, 31% dans celui de Diourbel et 31% à Mbacké.

En ce qui concerne les plants produits selon l'espèce (tab 11.7 ci-dessous), on note

en 2014 une prédominance de l'espèce forestière (75%) suivie des espèces ornement (15,5%), fruitière-forestière (9,4%) et fruitière (0,5%).

Tableau 11.7 : Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Forestières	nd	69977	nd	nd	65813	nd	nd	70558	Nd	149 574	206348	38,0
Fruitières	nd	328	nd	nd	-	nd	nd	1040	Nd	4 544	1368	-69,9
Fruitières forestières	nd	10171	nd	nd	7670	nd	nd	8086	Nd	13 481	25927	92,3
Ornementales	nd	5596	nd	nd	31257	nd	nd	6025	Nd	9 441	42878	354,2
Total	nd	86092	nd	nd	104740	nd	nd	85709	Nd	**177 040**	276541	56,2

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel/nd : non disponible

Par rapport à 2013 on note une variation des espèces forestières de +38%, fruitières de (-70%), Fruitières-Forestières de 92% et ornementale de 354%.

La répartition de la production par type de plantation (tab 11.8 ci-dessous) indique que la régie a produit les 74% en 2014 et 72% en 2013 du total régional.

Tableau 11.8 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	167028	80,21	1360	17,38	16651	61,67	19567	58,4	**204606**	73,9
Villageois	21600	10,37	6462	82,61	6402	23,71	100	0,30	**34564**	12,5
Communautaire	8327	3,998	0	0	1923	7,12	3734	11,2	**13984**	5,06
Privé / Individuel	10977	5,271	0	0	1726	6,39	1839	5,49	**14542**	5,26
Scolaire	300	0,144	0	0	300	1,11	8245	24,6	**8845**	3,20
Total	208232	100	7822	100	27002	100,0	33485	100,	**276541**	100,

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel/nd : non disponible

Les pépinières villageoises viennent en deuxième position avec une production respective en 2014 et 2013 de 12,5% et 17%.

XI.3.3.2 Plantations réalisées

S'agissant des réalisations physiques, on note que les plantations massives sont passées de 80,5 ha en 2013 à 347,6 ha en 2014, soit plus du quadruple. Quant aux plantations linéaires dans la même période elles passent de 117,7 à 129 soit une augmentation de 9,8%.

Tableau 11.9 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Plantations massives (ha)	10,9	42,66	291,38	50,7	259,3	411,4	18,9	45,6	141,3	80,5	347,6	331,8
Plantations linéaires (km)	36,01	35,15	-2,388	37,34	45,3	21,3	37,34	48,86	30,9	117,75	129,3	9,8
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	8,1	nd	nd	266,97	nd	nd	-	nd		275,07	nd	nd

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts Diourbel/nd : non disponible

Par rapport aux départements c'est à Bambey où les plantations massives ont été les plus importantes en 2014 avec 259 ha. Quant aux plantations linaires c'est dans le département de Mbacké ou elles ont été plus importantes avec 49 km contre 45 km à Bambey et 35 km à Diourbel.

XI.4. EXPLOITATIONS FORESTIERES

Les péjorations climatiques notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées entraînant du coup le recul de la faune. La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux ce qui explique la non disponibilité de données dans ce domaine.

XI.5. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XI.5.1 Potentiel faunique

La faune, dans un milieu écologique aussi dégradé, est peu abondante. La sécheresse et l'action de l'homme ont fait disparaître les zones d'habitat des animaux. Conséquence, la faune a pratiquement disparu, plus particulièrement les grands mammifères.

Cependant, il faut signaler que les actions de conservation de certaines zones boisées pour le compte de la rituelle par les sérères ont permis à certains petits mammifères de trouver leurs lieux de prédilection. En effet, les principaux petits mammifères rencontrés sont : chacals, lièvres, rats palmistes etc. Outre ces mammifères, il faut aussi noter la présence de certaines familles d'oiseaux notamment les tourterelles, les pintades, les petites outardes etc....

D'autre part, les actions de réintroduction de certaines espèces comme le cas des francolins, des gangas, etc. pourraient être envisagées par les populations dans les aires protégées et les forêts régionales.

Il faut noter que les expériences de MED menées à travers la région et la protection des reliques de forêts naturelles menées ça et là par les populations dans la région font signe d'espoir quant au retour probable des animaux disparus.

La région ne dispose pas de Zone d'intérêt cynégétique (ZIC), elle ne dispose pas non plus de Réserves naturelles intégrales ni de Réserves naturelles spéciales ni de Zones amodiées.

XI.5.2 Résultats des campagnes de chasse

Les péjorations climatiques notamment la sécheresse combinée à l'action anthropique ont accentué la dégradation du couvert végétal. Cette dégradation avancée du potentiel forestier a pour corollaire l'installation d'un déséquilibre écologique, l'inexistence de forêts classées entraînant du coup le recul de la faune. La région se trouve ainsi fermée à l'exploitation des produits ligneux et à la chasse. En effet les formations ligneuses rencontrées se trouvent sous formes de parcs et quelques rares reliques observées dans les départements de Mbacké et de Bambey qui mériteraient une protection.

XI.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.6.1 Atouts

Le secteur forestier recèle quelques potentialités malgré la persistance des conditions climatiques difficiles.

Au plan institutionnel, le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier constitue un facteur d'impulsion du sous-secteur. Par ailleurs, le contexte de la décentralisation devrait favoriser une véritable prise de conscience écologique chez les populations.

XI.6.2 Contraintes

De multiples contraintes limitent le développement du sous-secteur.

Au plan institutionnel, il s'agit de :

- l'inefficience de la législation foncière qui ne permet pas une sécurisation foncière et une promotion des investissements en milieu rural ;
- l'inexistence de structures de coordination entre les différents intervenants du sous-secteur.

Au plan technique et organisationnel, les contraintes du sous-secteur sont axées sur les points suivants :

- le manque d'une planification rigoureuse, clairvoyante et décentralisée permettant de susciter un plus grand intérêt des partenaires au développement de façon à mobiliser des financements plus subséquents.

Au plan des ressources, le sous-secteur est en butte à des contraintes encore plus notables. Il s'agit de :

- la péjoration climatique notamment la dégradation progressive des sols et du couvert végétal et la situation pluviométrique déficitaire et irrégulière.
- l'inexistence d'eau de surface pérenne ;

Enfin, l'accroissement démographique et son corollaire de pression sur les ressources constituent un facteur bloquant pour le sous-secteur

XI.6.3 Perspectives

- Restauration du Cadre de Vie en milieu scolaire (PRCV/MS)

- Aménagement et restauration des pépinières de Ngabou Ndouka et Bambey
- Lutte contre les feux de brousses : équipements des comités de lutte crées et redynamisés

CHAPITRE XII – ENVIRONNEMENT

XII.1 INTRODUCTION

La région de Diourbel est caractérisée par un environnement et des ressources naturelles fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères. Seul le secteur de l'assainissement connait un développement grâce à la construction d'ouvrage de traitement des eaux usées.

L'analyse diagnostic de la situation environnementale de la Région permet de distinguer deux (02) sortes d'environnements : l'Environnement urbain et l'Environnement rural.

XII.2 PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

C'est une région caractérisée par une faible urbanisation, elle dispose de grandes agglomérations à très forte concentration humaine comme Touba. C'est une localité qui dispose d'une gamme assez variée de services et abrite la grande majorité des établissements classés. Aujourd'hui, Touba joue le rôle de macrocéphalie dans la région

XII.2.1 La collecte et l'évacuation des déchets

Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette). Il faut bien noter l'existence d'initiatives locales telles que les OCB en matière de collecte qui sont très développées dans la région. Cependant leurs activités sont freinées par l'absence de décharge contrôlée.

XII.2.2 La gestion des déchets

- **Déchets ménagers**

C'est une région à l'image des autres régions du Sénégal qui connaît d'énormes difficultés en matière de gestion des déchets ménagers. Elle reste largement marquée par de nombreuses contraintes. Il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

Il faut rappeler que la région ne dispose pas de décharge répondant aux normes environnementales. C'est ainsi qu'on assiste à une prolifération de dépotoirs sauvages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le programme national de gestion des déchets va construire un centre de gestion intégré et de valorisation des déchets dans la commune de Touba. Cette infrastructure va permettre à cette commune de bien gérer ses déchets, mais également d'assurer un environnement sain.

Par ailleurs, même si des activités de valorisation et de réutilisations ont été initiées (ex Baol Environnement, les éclaireurs, l'association les jambars de Guéye-Guéye, l'association pour la défense de l'environnement et les comités de salubrités), elles n'ont pas eu les résultats escomptés. Le système de collecte le plus utilisé est le ROC (ramassage des ordures par charrette).

- **Déchets dangereux**

On peut distinguer deux types de déchets ; les déchets industriels et les déchets biomédicaux.

En ce qui concerne les déchets industriels, aujourd'hui seul l'usine SUNEOR fonctionne au ralenti, car l'activité raffinerie qui génère les eaux chargées, est arrêtée. Mais néanmoins, une attention particulière est portée sur cet établissement.

Pour les déchets biomédicaux, la majorité des services médicaux (hôpital, centres de santé) dispose des incinérateurs. Le problème réside au niveau de certains postes de santé.

- **Assainissement**

L'assainissement jadis traité en parent pauvre, connait actuellement un essor. En effet, les communes de Mbacké et de Diourbel bénéficient chacune d'une station de traitement des boues de vidange grâce au Projet d'assainissement des cinq centres secondaires. La commune de Diourbel dispose maintenant d'un réseau semi collectif d'évacuation et d'une station d'épuration. La commune de Bambey dispose d'un réseau de collecte d'eaux pluviales et d'un déversoir des eaux collectées.

Actuellement les études sont en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, cela permettra de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue

aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

XII.3 GESTION DES POLLUTIONS ET NUISANCES

En ce qui concerne les déchets industriels, aujourd'hui seul l'usine SUNEOR fonctionne au ralenti, car l'activité raffinerie qui génère les eaux chargées, est arrêtée. Mais néanmoins, une attention particulière est portée sur cet établissement.

XII.4 GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les établissements classés pour la protection de l'environnement sont pratiquement tous de deuxième catégorie (boulangerie, dépôt de gaz, station d'essences, etc.). Mais, on peut signaler l'existence d'établissements classés de première catégorie tels que la SUNEOR, le centre d'emplissage de Touba Gaz.

Tableau 12.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Scieries	2ième	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Stations-services	2ième	6	6	0	4	4	0	25	25	0	35	35	0
Boulangeries	2ième	15	15	0	6	6	0	119	119	0	140	134	- 4,3
Dépôts de gaz butane	2ième	3	3	0	3	3	0	18	8	-56	24	14	-41,7
Ferme agricole	2ième	0	0	0	0	0	0	8	1	-87,5	8	1	-87,5
Boiseries	2ième	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0
Appareils à pression	2ième	0	0	0	1	1	0	4	4	0	5	5	0
Garage camion	2ième	1	1	0	0	0	0	2	2	0	3	3	0
Industries	2ième	1	1	0	0	0	0	2	2	0	3	3	0
Fabrique de glace	2ième	1	1	0	0	0	0	2	3	0 ,5	3	4	-33,3
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total		27	27	0	14	14	0	181	165	-8 ,8	222	200	-10

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

En 2014, le nombre d'établissements classés se chiffre à 200 contre 222 en 2013, soit une baisse de 22 unités en termes absolus et de 10% en termes relatifs. Ces établissements sont constitués de boulangeries (67%), de dépôts de gaz (7%), de station services (18%), de fabriques de glace (2%), de fermes agricoles (4%), d'appareil de pression (2,5%), de Garage camion (1,5%).

Quelques difficultés sont notées dans la gestion des installations classées :

- non-respect de la réglementation en matière de sécurité des icpe ;
- recouvrement difficile des taxes des installations classées etc.….

XII.5 L'ENVIRONNEMENT RURAL

Les perturbations enregistrées sur l'environnement rural sont la résultante de plusieurs facteurs négatifs d'ordre naturel (sécheresse, effets des changements climatiques) et anthropique (monoculture, feux de brousse, défrichements abusifs, coupes de bois, etc.).

Ainsi les principaux problèmes identifiés sont :

- l'appauvrissement des terres agricoles entraînant des baisses de rendements ;
- la déforestation ;
- le déficit en combustibles ligneux et en bois de service ;
- la mauvaise qualité de l'eau ;
- l'ensevelissement et le tarissement des points d'eau
- la non redéfinition de l'espace pastoral entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;
- l'exode rural ;
- la pauvreté des populations rurales ;
- La pollution de l'espace rural par le rejet industriel d'eaux usées.

XII.6 ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL (EIE)

En 2014, le nombre d'études d'impact environnemental a doublé par rapport à l'année précédente, 06 unités contre 03 en 2013. En effet, on peut dénombrer deux études sur la télécommunication et l'assainissement, une seule sur l'agriculture et le transport, ainsi que sur l'assainissement et le transport, et enfin deux études concernant l'agriculture, l'eau et l'assainissement.

Tableau 12.2 : Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation en valeur nette	Secteurs
	2013	2014		
Dép. Diourbel	00	02	2	Telecom et assainissement
Dép. Bambey	02	01	-1	Agriculture , transport
Dép. Mbacké	01	01	0	Assainissement Transport
Région	00	02	2	Agriculture Eaux Assainissement
Total études région	03	06	100	

Source : Division Régionale de l'environnement et des établissements classés

XII.7 GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL/MARITIME ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

La région de Diourbel est caractérisée par une absence de cours d'eau pérenne et de façade maritime. L'environnement et les ressources naturelles sont fortement dégradés. Les sols ont perdu leur fertilité, les ressources végétales sont faibles, les ressources en eau en certains endroits sont salées et impropres à l'agriculture. L'insalubrité augmente du fait de la mauvaise gestion des ordures ménagères.

XII.8 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.8.1 Atouts et potentialités

En dépit de tous les problèmes susmentionnés, il y'a lieu de noter la présence de quelques atouts qui constituent de réels motifs d'espoir pour le développement de la région, notamment :

- la mise en place du code forestier ;
- la mise en place du code de l'Environnement et du PAER;
- la présence de bon nombre d'acteurs intervenant dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (OCB, ONG, Projets, Programmes, existence de cadre de concertation, etc.) ;
- existence de vallées mortes pouvant être revitalisées ;

XII.8.2 Contraintes

Absence de décharge contrôlée entrainant les principaux problèmes que sont :

- la dégradation du cadre de vie en milieu urbain qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, des dépôts sauvages, le péril fécal et les inondations ;
- les maladies endémiques telles que le paludisme;
- l'encombrement de la voie publique ;
- l'insuffisance d'espaces verts ;

Le constat général est l'absence d'infrastructures de gestion des déchets solides et liquides.

. Les principales autres contraintes à la protection et la restauration de l'environnement sont :

- la sécheresse persistante avec comme conséquence la disparition et la raréfaction de certaines espèces ligneuses comme *Cordyla pinata* (dimb), *Sclerocaria berea* (ber), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Borasus eathiopium* (ronier), *Ceiba pentandra* (fromager) ;
- le coût élevé de l'énergie et des investissements en matière d'assainissement solide et liquide;
- la faible prise en charge de l'environnement et des ressources naturelles par les collectivités locales ;
- la pauvreté des sols, leur faible capacité de rétention en eau, leur infestation par les termites et la divagation animale qui sont à la base du faible taux de réussite des plantations forestières dans la région ;

XII.8.3 Perspectives

Actuellement les études sont en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba, cela permettra de fermer le déversoir illégal des eaux vannes de Touba à Kadd Ballodji qui constitue aujourd'hui un problème écologique avec toutes les conséquences qui peuvent en découler.

CHIPITRE XIII-EMPLOI ET TRAVAIL

XIII.1 INTRODUCTION

Ce chapitre traite de la situation de l'emploi dans la région de Diourbel. Les données recueillies proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et des résultats du RGPHAE 2013.La force de travail, l'activité économique, les contrats et les conflits de travail y seront relatés.

XIII.2 LA FORCE DE TRAVAIL

En 2013, la population en âge de travailler (15 ans ou plus) de la région de Diourbel est évaluée à 826129 individus, dont 63,0% est essentiellement concentré dans le département de Mbacké. Les départements de Bambey et Diourbel comptent respectivement 19,1% et 17,8% de la population en âge de travailler. La répartition par sexe indique une prédominance des femmes (55,6%) par rapport aux hommes (44,4%).

Tableau 13.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Département	Population en âge de travailler			Population active		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bambey	8,8%	10,4%	19,1%	13,3%	7,3%	20,6%
Diourbel	8,2%	9,6%	17,8%	12,6%	6,5%	19,1%
Mbacké	27,4%	35,6%	63,0%	41,0%	19,3%	60,3%
Région	**366 975**	**459 155**	**826 129**	**247 378**	**122 478**	**369 856**

***Source** : RGPHAE 13*

A l'image de la population en âge de travailler, la population active est inégalement répartie entre les départements. En effet, 60,3% de cette population se localise dans le département de Mbacké, contre 20,6% à Bambey et 19,1% à Diourbel. Cette population active est essentiellement composée d'hommes (66,9%).

En 2013, la plus grande part des actifs occupés de la région se retrouve dans le département de Mbacké (61,6%). Les départements de Diourbel et Bambey représentent respectivement 19,7% et 18,7% de la population active occupée. On observe une prédominance des hommes dans chaque département.

Tableau 13.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative

Département	Population active occupée			Taux de chômage en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Bambey	14,0%	4,8%	18,7%	23,3	52,8	33,8
Diourbel	13,9%	5,8%	19,7%	19,9	34,6	24,9
Mbacké	46,5%	15,1%	61,6%	17,5	43,0	25,7
Région	**200 120**	**69 168**	**269 288**	**19,1**	**43,6**	**27,2**

***Source** : RGPHAE 13*

Le chômage au niveau de la région de Diourbel s'élève à 27,2%. Par ailleurs, le taux de chômage est plus élevé dans le département de Bambey (33,8%) que dans celui de Mbacké (25,7%) et de Diourbel (24,9%). Dans tous les départements de la région, le chômage touche plus les femmes que les hommes.

Tableau 13.3 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	2013			2014			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	nd	nd	Nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Employés	nd	nd	Nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Autres	nd	nd	Nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd
Total	**463**	**215**	**678**	**17**	**7**	**24**	**-96,3**	**-96,7**	**-96,5**

***Source** : IRTSS de Diourbel*

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Diourbel a recueilli en 2014, 24 demandes d'emploi dont 7 féminines (29,2%).

Le nombre de ces demandeurs d'emploi a subi une importante baisse de 96,5% par rapport à 2013.

XIII.3 L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Parmi les 46 établissements ouverts en 2014, 25 sont des entreprises individuelles, 16 des GIE et 5 des sociétés (dont 3 SARL et 2 SA). Par rapport à l'année 2013, on constate une diminution de 8 unités du nombre d'établissements ouverts.

Tableau 13.4 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Département	Année	Statut juridique							Total
		EI	SA	SARL	SUARL	GIE	ONG	Autres	
Bambey	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Diourbel	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Région	2013	**34**	**3**	**7**	nd	**10**	nd	nd	**54**
	2014	**25**	**2**	**3**	nd	**16**	nd	nd	**46**
	Variation %	**-26,5**	**-33,3**	**-57,1**	nd	**60,0**	nd	nd	**-14,8**

***Source** : IRTSS de Diourbel*

XIII.4 LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2014, on a dénombré 953 contrats contre 983 en 2013, soit une diminution annuelle de 3,1%.

Cette baisse au cours de l'année 2014 est essentiellement constatée dans l'effectif des hommes qui a régressé de 6,3%, tandis que celui des femmes a augmenté de 41,2%. On constate qu'un peu moins de 8 contrats sur 10 (79,4%) sont à durée déterminée et un peu plus de 2 contrats sur 10 (20,6%) sont à durée indéterminée.

Tableau 13.5 : Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	sexe	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Contrat à durée indéterminée	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	113	163	44,2
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	30	33	10,0
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	143	196	37,1
Contrat à durée déterminée	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	802	694	-13,5
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	38	63	65,8
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	840	757	-9,9
Contrats saisonniers	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
Apprentissage	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	Masc.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	915	857	-6,3
	Fem.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	68	96	41,2
	Ens.	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	983	953	-3,1

***Source** : IRTSS de Diourbel*

XIII.5 LES CONFLITS DE TRAVAIL

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits survenant entre employeurs et employés. Ainsi, sur les 58 requêtes déposées en 2014, 24 ont abouti à des conciliations, 34 à des non conciliations.

Tableau 13.6 : Evolution de la situation du nombre de conflits de travail, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Conflits individuels				Conflits collectifs				Ensemble			
		Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total	Conciliations	Conciliations partielles	Non conciliations	Total
Bambey	**2013**	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Diourbel	**2013**	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Mbacké	**2013**	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Région	**2013**	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**12**	nd	**7**	**19**
	2014	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**24**	nd	**34**	**58**
	Variation %	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	**100,0**	nd	**385,7**	**205,3**

Source : *IRTSS de Diourbel*

XIII.6 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.6.1 Atouts et potentialités

- L'existence d'une Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Importance de la population en âge de travailler évaluée à 826129 individus (RGPHAE 2013), dont 63,0% est essentiellement concentré dans le département de Mbacké.

XIII.6.2 Contraintes

- Difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale ;
- Selon les résultats du RGPHAE, Au niveau régional, la population inactive reste globalement majoritaire sur la population active pour les tranches d'âges

allant de 15 à 29 ans et de 60 ans et plus. Il en est de même au niveau du département de Mbacké. Cela pose un réel problème de disponibilité de l'emploi et de qualification professionnelle pour les jeunes ;

- Selon les résultats du RGPHAE de 2013 le taux de chômage au niveau de la région de Diourbel s'élève à 27,2%.

XIII.6.3 Perspectives

L'emploi reste un des objectifs clés du PSE. Il s'agit d'augmenter les opportunités, afin de créer chaque année 100 000 à 150 000 emplois décents, productifs et rémunérateurs à travers : **la promotion des investissements publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)**, le développement de projets productifs à fort potentiel d'emplois, le développement des services, la promotion de l'auto-emploi des jeunes par la valorisation des compétences, la mise en œuvre de mesures incitatives pour favoriser l'investissement et la création d'emplois dans le secteur privé, l'appui à l'insertion et la mise en place de dispositifs facilitant l'accès aux crédits des porteurs de projets viables.

CHAPITRE XIV - TRANSPORT

XIV.1 INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Sectorielle des Transports, le Gouvernement du Sénégal a entrepris un vaste programme de réalisation de projets routiers à travers le territoire national.

Le désenclavement de la zone Centre est l'une des priorités du Gouvernement pour assurer une liaison permanente entre le Centre et le reste du pays.

Le présent chapitre examinera la situation du transport terrestre. Le transport routier à travers ses principales composantes que sont les infrastructures, le réseau routier, le parc automobile, les immatriculations et l'examen de permis de conduire sera examiné. L'état des lieux sur le transport ferroviaire sera fait avant de dégager les atouts et contraintes du secteur.

XIV.2 LES TRANSPORTS TERRESTRES

XIII.2.1 Le transport routier

XIV.2.1.1 Le réseau routier

Le réseau routier de la région de Diourbel porte sur un linéaire global de 1507 km, dont 610 km de routes bitumées et 897 km de routes en terre.

L'état du réseau bitumé à la fin de l'année 2011 dans la région de Diourbel s'établit comme suit : Bon (48,5%) Moyen (49,4%) Mauvais (2,1%).

Pour les routes en terre, la situation du réseau à la fin 2011 s'établit comme suit : Bon (37%), Moyen (20%), Mauvais (43%).

En attendant la réalisation des projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards concerne les axes ci-dessous:

- Touba – Ndiouroul – Khelcom (68 km)
- Touba – Darou Rakhmane (17 km).

Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.

Sur les 897 Km de routes en terre (pistes de production) que compte la région de Diourbel, 575 Km sont déjà aménagées.

Tableau 14.1 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
Programme d'entretien des routes bitumées En attendant la réalisation de ces projets majeurs, un programme d'entretien périodique d'un montant de 6 Milliards de F CFA est prévu en 2014 et qui concerne les axes ci-dessous: • Touba – Ndiouroul – Khelcom (68 km) • Touba – Darou Rakhmane (17 km). Avec ce dernier programme, toutes les routes bitumées de la région seront dans un bon état.	85	MBACKE
Programme d'entretien des routes en terre Sur les 897 Km de routes en terre (pistes de production) que compte la région de Diourbel, 575 Km sont déjà aménagées. Il est donc important que l'Etat prenne toutes les dispositions pour assurer l'entretien de ces routes en terre qui assurent l'essentiel du transport en zones rurales dans la région. L'entretien de cet important linéaire de route en terre nécessitera la mobilisation d'un budget de près de **5,7 Milliards de FCFA entre 2013 et 2017.**	897	MBACKE, BAMBEY, DIOURBEL
Grands travaux Le Gouvernement compte mettre en œuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de **209 Milliards F CFA** consacré à la zone. Ces actions engagées par le Gouvernement concernent la réhabilitation du réseau routier revêtu et la construction de nouvelles routes. Elles visent en particulier à désenclaver la zone Centre, à améliorer les conditions de trafic et de sécurité au niveau des routes d'une part mais aussi à participer efficacement à la relance des activités économiques et sociales dans des zones considérées comme défavorisées, d'autre part. Ce programme, d'un linéaire d'environ **408 km de routes revêtues et de 322,27 km de routes en terre** permettra un développement harmonieux de la région en préservant l'indispensable équilibre entre les différentes parties du pays	730,27	MBACKE, BAMBEY, DIOURBEL
TOTAL		

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel, Document du conseil interministériel de 2012/2013

XIV.2.1.2 Le parc automobile

En 2014, le parc automobile compte 26754 véhicules contre 23145 en 2013, soit un accroissement de 15,6% en valeur relative. On remarque que près de la moitié (49%) de ces véhicules sont des voitures particulières. Le reste des véhicules est composé de camionnettes (14,3%), de tracteurs routiers (8,0%), de camions (7,9%), d'autocars de plus de 8 places (7,2%), de semi-remorques (5,5%), de taxis urbains (2,7%) et interurbains (2,4%).

Tableau 14.2 : Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative

Type de véhicule	Bambey			Diourbel			Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Voitures particulières	914	959	5	4 541	4906	8	6 570	7357	12	12025	13222	10
Taxis interurbains	28	30	7	434	459	5,8	577	613	6	1039	1092	5,1
Taxis urbains	-			622	632	1,6	-			622	632	1,6
Autocars (+ de 8 places)	168	168	0	688	753	9,4	859	995	16	1715	1916	11,7
Camionnettes	311	316	2	1 011	1117	10,5	2 064	2386	16	3386	3819	12,8
Camions	183	192	5	987	1095	10,9	587	820	40	1757	2107	19,9
Tracteurs routiers	94	94	0	405	678	67,4	990	1362	38	1489	2134	43,3
Semi-remorques	43	43	0	334	747	123,7	411	873	112	788	1463	85,7
Deux roues (motos)	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Tricycles	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autres	10	10	0	98	125	27,6	216	234	8	324	369	13,9
Total	1751	1812	3	9120	10512	15,3	12274	14640	19	23145	26754	15,6

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

L'accroissement du parc automobile concerne tous les types de véhicules. Cependant, les progressions les plus fortes sont enregistrées chez les semi-remorques (85,7%) et les taxis interurbains (43,3%).

XIV.2.1.3 Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Par rapport à l'année précédente les nouvelles immatriculations ont plus que doublé, passant de 1651 véhicules en 2013 à 3615 véhicules en 2014. Les véhicules immatriculés sont constitués pour la plupart des voitures particulières (33%), des semi-remorques (18,7%), des tracteurs routiers (17,8%), et des camionnettes (12%). Les autres types de véhicules enregistrent de moindres proportions.

Tableau 14.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2012	2013	2014	variation (2013)/(2014)	
				Nb	%
Voitures particulières	609	697	1197	500	72%
Taxis interurbains	16	33	59	26	79%
Taxis urbains	8		10	10	
Autocars (+ de 8 places)	73	105	201	96	91%
Camionnettes	252	353	433	80	23%
Camions	100	131	350	219	167%
Tracteurs routiers	115	146	645	499	342%
Semi-remorques	100	137	675	538	393%
Deux roues (motos)					
Tricycles					
Autres	37	49	45	-4	-8%
Total	1310	1651	3615	1964	119%

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Cette forte hausse des nouvelles immatriculations est imputable principalement aux semi-remorques, aux tracteurs routiers, aux camions et autocars (voir tableau 14.5). Il faut signaler aussi que le nombre de véhicules d'occasions s'élève à 2359 (les données sur les véhicules neufs n'étant pas disponibles).

Tableau 14.4 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	2012	2013	2014	variation (2013)/(2014)	
				Nb	%
Véhicules neufs	46	269	-	-	-
Véhicules d'occasion	1 264	3609	2359	-1250	-35%
Total	1 310	3878	2359	-1519	-39%

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Les opérations sans attribution de nouveaux numéros sont relatives aux mutations (changement de propriétaire), aux duplicatas et aux renouvellements (nouveau

tirage de l'ancienne carte grise). Ainsi en 2014, elles s'élèvent à 2 414 opérations sans attribution de nouveau numéro d'immatriculation (dont 1412 mutations, 357 duplicatas et 1034 renouvellements) enregistrant ainsi un accroissement de 16% par rapport à l'année précédente.

Tableau 14.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Opérations	2012	2013	2014	variation (2013)/(2014)	
				Nb	%
Mutations	**712**	**1127**	**1412**	285	25%
Duplicata	**311**	**412**	**357**	-55	-13%
Renouvellement	**642**	**875**	**1034**	159	18%
Total	**1 665**	**2414**	**2808**	394	16%

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

XIV.2.1.4 Les permis de conduire

Le nombre de candidat enregistré au code se chiffre à 4557 en 2014, soit une diminution de 22,6% par rapport à l'année précédente.

Tableau 14.6 : Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits	Inscrits	Admis	% Admis / Inscrits
Deux roues	**2013**	nd	nd	nd	nd	Nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	Nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Véhicules légers	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Poids lourds	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Transport en commun	**2013**	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd
	Variation %	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Ensemble	**2013**	**5884**	nd	nd	**5121**	nd	nd
	2014	**4557**	nd	nd	**4653**	nd	nd
	Variation %	**-22,6**	nd	nd	**-9,1**	nd	nd

Source : Service Régional des transports terrestres de Diourbel

Quant au nombre de candidats à la conduite, il est passé de 5 121 en 2013 à 4653 en 2014, soit une baisse 9%.

XIV.2.1.5 Les types de transport routier

Le transport de manière globale est constitué de deux volets : le transport urbain et le transport interurbain.

XIV.2.1.5.1 Les transports voyageurs : urbain et interurbain

Le transport urbain

Le type urbain est essentiellement assuré par des taxis (jaune et noir), des « clandos », des charrettes, des calèches et des motos dénommées « Djakarta » qui jouent un rôle assez important.

Le nouveau phénomène qui est le transport par deux roues est récent à Diourbel mais connaît un essor très important. Une bonne organisation est prévue pour permettre aux acteurs de se doter des documents prévus par la réglementation. Il convient de signaler que la capitale régionale ne dispose pas de cars urbains.

Le transport interurbain

Le transport interurbain est servi par des bus, des cars « Ndiaga Ndiaye », des véhicules « 7 places » et des minicars.

Le transport interurbain est celui qui permet aux usagers de voyager d'une région à une autre. Pour cela Diourbel compte deux gares routières dont l'une est aux normes et gérée par la communauté urbaine et l'autre qui était prévue pour une halte est devenue une véritable gare routière pour les usagers qui vont vers Touba et Mbacké ou qui en reviennent.

XIV.2.1.5.2 Le transport de marchandises

Le transport de marchandise se fait en même temps que le transport voyageur. Autrement dit il n'ya pas de transport spécifique de marchandise en transport urbain et interurbain.

XIV.2.2 Le transport ferroviaire

La ligne ferroviaire Dakar–Bamako traverse la région Diourbel dans le sens Ouest – Sud Est, avec une liaison spécifique Diourbel -Touba.

XIV.2.2.1 Réseau et parc

Le réseau ferroviaire développe un linéaire de 110 Km. Son état général est jugé satisfaisant. Il comporte deux tronçons : Le tronçon de Bambey du PK 104 de la ligne Dakar-Bamako au PK 161.1 (Tocky) ; de l'embranchement Diourbel-Touba (47 km).
La gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. La position économique de Touba et ses environs en fait un point déterminant en matière de trafic voyageur en particulier à l'occasion de son Magal annuel.
Le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route. L'embranchement Diourbel-Touba n'est utilisé que ponctuellement, pendant le Grand Magal de Touba. Avec la suppression du trafic voyageurs Dakar-Kaolack/ Kaolack-Dakar, le trafic ferroviaire ne compte plus que la ligne internationale Dakar-Bamako / Bamako-Dakar qui assure le transport des personnes et des marchandises.
A l'occasion du grand Magal, des navettes spéciales sont organisées qui convoient des milliers de pèlerins. La privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

XIV.3 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.3.1 Atouts

1. en matière de transport routier
    - un important programme d'entretien routier a été mis en œuvre
    - Les travaux d'entretien périodique en cours
    - Diversité des modes de transport urbain
2. en matière de transport ferroviaire

- La gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. La position économique de Touba et ses environs en fait un point déterminant en matière de trafic voyageur en particulier à l'occasion du Magal annuel de Touba

XIV.3.2 Contraintes

1. en matière de transport routier

- Non respect des dispositions réglementaires du code de la route
- Vétusté du parc automobile
- absence des cars urbains à Diourbel et à Bambey

2. en matière de transport ferroviaire

- le chemin de fer a pendant longtemps monopolisé le transport des voyageurs et des marchandises. Aujourd'hui, il a perdu ce monopole au profit de la route.

XIV.3.3 Perspectives

1. en matière de transport routier

- Modernisation du parc automobile
- Programme d'entretien des routes bitumées et des routes en terre
- Grand travaux : Le Gouvernement compte mettre en œuvre d'ici 2017, un portefeuille de projets d'un montant de 209 Milliards F CFA consacré à la zone.

2. en matière de transport ferroviaire

- La privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF) et l'avènement de la société TRANSRAIL offrent d'intéressantes perspectives de redynamisation du trafic.

CHAPITRE XV - INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

XV.1 INTRODUCTION

L'implantation d'unités industrielles est une nécessité voire un impératif pour le développement de la région de Diourbel dont le tissu industriel et minier est peu étoffé.

La Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017) est une illustration de l'impact de l'énergie sur la conduite de toutes les activités productives, domestiques, sociales et environnementales.

Le présent chapitre tentera de présenter la situation qui prévaut dans les sous secteurs de l'industrie des mines et de l'énergie.

XV.2 INDUSTRIE

Le tissu industriel de la région reste faible avec seulement quatre unités de production fonctionnelles :

SUNEOR, Emplisseur de gaz de Dalla Ngabou, Huilerie de Darou Khoudoss à Touba et WATER de Diourbel.

La petite et moyenne entreprise connait un développement timide avec l'existence de trois unités de fabrique de glaces alimentaires à Touba et une à Diourbel.

Il est aussi important de noter que neuf entreprises de bâtiment et travaux publics (BTP) sont régulièrement enregistrées à la Caisse de sécurité sociale.

XV.3 MINES

XIV.3.1 Situation des carrières et des mines

Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal.

Le statut de Touba ne permet pas au Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME de Diourbel de contrôler efficacement les activités d'extraction de sable de dune, alors que cette activité représente près de 80% du

volume enlevé (évaluation basée sur le nombre de camions bennes à Diourbel, Bambey, Mbacké et Touba) du fait que Touba constitue une cité en pleine expansion. Les études et prospections minières ont démontré que les principales ressources minières de la région sont : le sable, la latérite et l'argile.

Le sable de dune est présent dans de toute la région. Toutefois, la meilleure qualité est localisée dans le département de Diourbel.

Latérite : On en trouve dans les départements de Bambey et Mbacké. Toutefois, sa qualité n'est pas la meilleure. Par ailleurs, la localisation des sites assez éloignés des chantiers et l'accès difficile posent problème à son exploitation.

Argile : Les grandes réserves sont situées dans le département de Bambey. Son exploitation est entièrement artisanale, ce sont les populations locales qui utilisent ce matériau pour la réalisation de poteries (encensoirs, vases, bibelots, etc.). Ce matériau peut également servir à la fabrication de tuiles et de briques.

XV.4 ENERGIE

XV.4.1 Energie électrique

Le Gouvernement a conduit un important processus de planification avec l'ensemble des acteurs du secteur, ce qui a abouti, en octobre 2012, à la signature d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE 2012-2017). Ce document stratégique traduit sa vision en termes de diversification du mix énergétique avec l'introduction graduelle de nouvelles sources d'énergie (charbon, gaz, énergies renouvelables), la promotion de la production indépendante d'électricité, la restructuration financière et opérationnelle de SENELEC, l'accélération de la stratégie d'électrification rurale et le renforcement de la gouvernance du secteur. Par ailleurs, la décision de porter l'objectif du taux d'électrification rurale à 60 % à l'horizon 2016 avec la mise en oeuvre d'un programme d'urgence montre l'engagement du Chef de l'Etat à impulser un développement équilibré avec l'élimination de toutes disparités entre les populations.

La région de Diourbel, particulièrement la ville de Touba est confrontée à des problèmes récurrents d'alimentation en énergie électrique notamment en période d'événements religieux en plus de la qualité dégradée du réseau « Basse Tension ».

Par ailleurs, de nombreuses zones de la région de Diourbel demeurent encore non électrifiées dans un contexte où des besoins d'extension de réseaux sont notés dans les zones déjà électrifiées.

C'est pourquoi le Gouvernement a, en relation avec Senelec, entrepris depuis 2004 un vaste programme d'investissement en réseaux de transport pour assurer une desserte adéquate de sa nombreuse clientèle dans cette région ; c'est ainsi qu'a été mis en place la ligne Tobène - Touba - Kaolack en 225 kV ainsi qu'un programme de développement des réseaux de distribution en particulier à Touba où a été construit un poste 225kV/30kv. Cette ligne a permis d'établir une interconnexion de la centrale de Kahône 2 d'une capacité 60 MW (avec une extension en cours de 30 MW) au réseau de transport de Senelec.

S'agissant de l'électrification rurale, un nombre important de villages a été électrifié dans le cadre de plusieurs programmes exécutés par l'ASER.

Pour la convention 19 signée entre la SENELEC et le Ministère chargé de l'Energie d'un montant de 346,3 millions de F CFA sur financement BCI, les travaux sont en cours pour 18 villages situés dans les Communautés rurales de Ngoye (2), Keur Ngalgou (1), Ngohe (1), Lambaye (2), Pallene (1), Touba Mosquée (6), Dendeye (1) Dinguiraye (1) et Patar (1).

Au titre des actions d'électrification nouvelles, la Senelec exécute pour le compte de l'Etat l'électrification de 22 villages dans la région de Diourbel dans le cadre de la Convention 20. Les travaux sont en cours.

Par ailleurs, la Convention 17 relative à l'électrification de 8 localités dans 8 chefs lieux de Communautés Rurales pour un montant de 293 millions inscrits au BCI a été engagée. A date, les réseaux ont été mis en service pour quatre (04) localités et les travaux sont en cours pour les 4 autres.

Enfin, dans le cadre de la 1ère Phase du Programme d'électrification Rurale, Phase II, financé par la Coopération Indienne, il est prévu l'électrification de 4 localités. Les réseaux ont été mis en service pour 3 localités et les travaux sont en cours pour la dernière.

XV.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.5.1 Atouts et potentialités

1. en matière d'industrie

- Les principales potentialités de ce sous-secteur sont les facteurs humain et culturel, il s'agit de : l'esprit d'initiative de la population du Baol; Le culte du Mouridisme qui invite au travail.

2. en matière de mines

- Les principales ressources minières de la région sont constituées du sable de dune, de la latérite et de l'argile. Les réserves en argiles sont plus importantes dans le département de Bambey avec un mode d'exploitation artisanal.

XV.5.2 Contraintes

1. en matière d'industrie

- Le tissu industriel de la région est très peu développé. Les unités industrielles connaissent des difficultés qui limitent leur expansion. Parmi celles-ci les plus importantes sont liées à la faiblesse des ressources agricoles de la région, à la quasi inexistence de minerais et à l'absence des ressources halieutiques.

2. en matière de mines

- Les attributions du Service Régional des Mines, de l'Industrie, de l'Agro-industrie et des PME (SMNIA/PME) de Diourbel relatives à l'extraction de matériaux ne sont pas effectives à Touba du fait de son statut particulier et du monopole des activités d'exploitation de sable par les familles.
- L'exploitation de la latérite est freinée par les facteurs suivants :
    - ✓ Sa mauvaise qualité qui fait que les entreprises en construction et d'infrastructures routières ne l'utilisent jamais ou rarement ;
    - ✓ L'éloignement et l'enclavement des sites d'exploitation de ce matériau ;
    - ✓ La proximité de la carrière de Ngoudiane située dans la région de Thiès qui est une zone d'excellence en matière d'exploitation de carrière.

3. en matière d'énergie

- Nombreux réseaux BT en fil nu à passer en câbles pré assemblés (Bambey, Kaba, Etc.)
- Nombreuses zones non électrifiées
- Chutes de tension chroniques réseaux BT (insuffisances de postes secteurs)
- Nombreux réseaux BT en fil nu (Mbacké)

XV.5.3 Perspectives

1. en matière d'industrie

Elles sont axées à l'élaboration d'une cartographie du développement industriel et pour les industries déjà existantes à soutenir et encourager les efforts de compétitivité ainsi que les politiques de promotion et d'exploitation des produits industriels.

2. en matière de mines

Les perspectives consistent à renforcer la responsabilité des agents ayant en charge la supervision et la surveillance des carrières.

3. en matière d'énergie

- Remplacer réseaux BT nu en pré-assemblés
- Créer des départs BT
- Passer de postes H61 surchargés en postes maçonnés
- Remplacer de réseaux BT nus en pré assemblés.

CHAPITRE XVI – COMMERCE ET ARTISANAT

XVI.1 INTRODUCTION

Le commerce, largement dominé par l'informel, constitue l'activité économique la plus pratiquée dans la région de Diourbel. Il est généralement exercé dans des structures commerciales de tailles différentes. Quant à l'artisanat elle présente de réels atouts pour la région. En effet, Diourbel est réputée pour sa forte tradition artisanale, la population dispose d'une réelle expertise notamment dans le domaine de la poterie. A cela, s'ajoute la présence du Centre de Perfectionnement pour l'Artisanat Rural (CPAR) de Kael et du lycée technique pour améliorer les capacités des artisans. Ces derniers tentent de s'organiser autour de la Chambre de Métiers.
Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux sur ces deux sous secteurs que sont le commerce et l'artisanat.

XVI.2 COMMERCE

Il s'agit précisément du commerce intérieur. Ici l'inventaire par rapport aux marchés et aux commerçants, les prix et stocks des principales denrées de consommation, les instruments de mesure et le contrôle de la qualité des produits seront abordés.

XVI.2.1 Les marchés

En matière d'infrastructures commerciales, la région de Diourbel compte en 2014 52 marchés dont 21 permanents et 31 hebdomadaires.Le département de Mbacké concentre à lui seul 48% de ces marchés. Il est également le seul département à disposer de plus de marchés permanents (16) que de marchés hebdomadaires (9). Les autres départements, Bambey et Diourbel, détiennent moins de 30% du nombre total de marchés, soit respectivement 27% et 25%.

Tableau 16.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative en 2014

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Bambey	**2013**	2	12	**14**
	2014	2	12	**14**
Diourbel	**2013**	3	10	**13**
	2014	3	10	**13**
Mbacké	**2013**	16	9	**25**
	2014	16	9	**25**
Région	**2013**	**21**	**31**	**52**
	2014	**21**	**31**	**52**
	Variation %	**0**	**0**	**0**

Source : Service régional commerce Diourbel

XVI.2.2 Les commerçants

En 2013, le nombre de commerçants répertoriées dans la région de Diourbel s'élèvent au nombre de 5402. La plupart des commerçants sont des détaillants lesquels, représentent 89,7% de l'effectif global.

Tableau 16.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative 2013

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Bambey	**2013**	nd	Nd	238	272
	2014	nd	Nd	Nd	nd
Diourbel	**2013**	nd	Nd	390	451
	2014	nd	Nd	Nd	nd
Mbacké	**2013**	nd	Nd	515	723
	2014	nd	Nd	Nd	nd
Touba	**2013**	nd	Nd	3700	3956
	2014	nd	Nd	Nd	nd
Région	**2013**	nd	Nd	**4843**	5402
	2014	nd	Nd	**Nd**	**nd**
	Variation %	nd	Nd	**nd**	**nd**

Source : Service régional commerce Diourbel /nb: Données 2014 non disponibles

XVI.2.3 Le commerce des principales denrées consommées

XVI.2.3.1. Les prix

La surveillance des prix a été surtout axée sur les produits à prix fixés (riz- gaz butane -lait- sucre). Dans l'ensemble les prix des produits ont été stables entre 2013 et 2014. La situation se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Diourbel			Bambey			Mbacké			Région		
	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %	2013 (en F CFA)	2014 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg												
Riz brisé non parfumé / kg										270	270	0
Riz local / kg												0
Sucre en morceaux / kg										700	700	0
Sucre Cristallisé / kg										585	585	0
Lait en Poudre / kg												0
Huile en fût / litre										900	900	0
Ciment / tonne										64 000	64 000	0
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne										3 800	3 800	0
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne										2900	2900	0

Source : *Service régional commerce Diourbel*

XVI.3 ARTISANAT

XVI.3.1 Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel est réparti en trois sections majeures que sont : la production, l'art et les services. En 2014 Plus de la moitié de ces artisans (55% des artisans) sont dans la production. Les sections art et service détiennent respectivement 22% et 23 % des artisans de la région.

Par ailleurs, on peut constater par rapport à l'année 2013, une progression assez importante du nombre d'artisans dans les sections de la production (4%) et des services (10,7%) en 2014.

Tableau 16.4 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.			Total		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Bambey	Production	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Service	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Art	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
Diourbel	Production	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Service	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Art	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
Mbacké	Production	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Service	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
	Art	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd
Total	Production	nd	nd	nd	nd	nd	Nd	2505	2606	4,03
	Service	nd	Nd	nd	nd	nd	Nd	993	1100	10,7
	Art	nd	Nd	nd	nd	nd	Nd	1089	1026	-5,8

Source : *Chambre de métiers de Diourbel*

XVI.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.4.1 Atouts et potentialités

1. Du Commerce

- Domaine d'activité traditionnel des populations de la région
- Par son dynamisme et l'importance des emplois qu'il génère, le commerce constitue une alternative à la crise de l'économie locale.

2. De l'Artisanat

Le secteur de l'artisanat de la région de Diourbel dispose de certaines chances de succès qui peuvent être résumées comme suit :

- ✓ Existence d'institutions et d'organisations fonctionnelles (Union nationale des chambres de métiers, Chambre de métiers de Diourbel, organisations professionnelles), de zones artisanales ;
- ✓ Tradition de la région en matière d'artisanat ;
- ✓ Présence de partenaires et coopération ;
- ✓ Dynamisme commercial (forte présence des commerçants) ;
- ✓ Dynamisme d'évolution de pôle de développement rural :
  - Bambey (Ndéme, Ndérep, Réfane, Ndondol, Gatte) ;
  - Diourbel (Ndoulo, Ndindy) ;
  - Mbacké (Touba, Taif).

XVI.4.2 Contraintes

1. Du Commerce

- Forte dépendance vis-à-vis des produits importés pour la consommation des ménages
- Difficultés d'accès au crédit

2. De l'Artisanat

La région rencontre certaines contraintes liées aux activités de l'artisanat, parmi lesquelles on peut noter :

- ✓ Problème d'immatriculation des artisans ;
- ✓ Problèmes liés à la formation (analphabétisme et faible taux de scolarisation) ;

- ✓ Difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- ✓ Vétusté des équipements (absence de crédit équipement) ;
- ✓ Manque de structures hôtelières pour l'hébergement des touristes qui constituent de grands consommateurs des produits artisanaux ;

XVI.4.3 Perspectives

1. **Du Commerce**
   - Sensibiliser les ménages sur la consommation des produits locaux

2. **De l'Artisanat**

- Sensibiliser et former d'avantage les artisans
- Mettre en œuvre le programme d'équipement des ateliers artisanaux
- Réaliser des ateliers modernes de mécanique et menuiserie métallique.

CHAPITRE XVII-JEUNESSE ET SPORTS

XVII.1 INTRODUCTION

Le présent chapitre présente les missions du service déconcentré de la jeunesse, les associations de jeunes à travers leur répartition géographique, les infrastructures créées, les associations et équipes sportives ainsi que les licenciés. Les atouts et contraintes liés à la vie associative, à la promotion de la jeunesse et à la pratique sportive seront également traités.

XVII.2 JEUNESSE

Cette sous-partie traitera l'évolution des infrastructures et des associations de jeunes.

XVII.2.1 Les infrastructures de jeunesse

En 2014, les infrastructures de jeunesse sont constituées de 3 CDEPS à raison d'un par département, d'un CCA implantés à Mbacké et de 8 foyers de jeunes dont 3 à Bambey, 2 à Diourbel et 3 à Mbacké. Par rapport à l'année 2013, on peut constater qu'aucune nouvelle infrastructure de jeunesse de ce genre n'a été créée en 2014.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par département en 2013 et 2014

Département	Année	CDEPS[8]	CSE[9]	EJ[10]	FJ[11]	CCA[12]	Total
BAMBEY	**2013**	1	Nd	nd	3	0	4
	2014	1	Nd	nd	3	0	4
DIOURBEL	**2013**	1	Nd	nd	2	0	3
	2014	1	Nd	nd	2	0	3
MBACKE	**2013**	1	Nd	nd	3	1	4
	2014	1	Nd	nd	3	1	4
REGION	**2013**	**3**	Nd	nd	**8**	**1**	**12**
	2014	**3**	Nd	nd	**8**	**1**	**12**
	Variation %	**0**	Nd	nd	**0**	**0**	

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

[8] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
[99] CSE = Centre Socio-éducatif
[10] EJ = Espace Jeunes
[11] FJ = Foyer de Jeunes
[12] CCA = Centre Conseil Adolescents

XVII.2.2 Les associations de jeunes

En 2014, la région de Diourbel a enregistré 58 associations de jeunes dont 18 localisées à Mbacké, 27 à Diourbel et 13 à Bambey. Le nombre de ces associations est passé de 63 en 2013 à 58 en 2014, soit une diminution en valeur absolue de 5 associations de jeunes.

Tableau 17.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes (disposant de récépissé) selon le type, par département en 2013 et 2014

Département	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane[13]»	Autres associations déclarées	Total
BAMBEY	**2013**	nd	nd	nd	17
	2014	nd	nd	nd	13
DIOURBEL	**2013**	nd	nd	nd	31
	2014	nd	nd	nd	27
MBACKE	**2013**	nd	nd	nd	15
	2014	nd	nd	nd	18
REGION	**2013**	nd	nd	nd	**63**
	2014	nd	nd	nd	**58**
	Variation %	nd	nd	nd	**-7,9**

Source : Inspection régionale de la jeunesse de Diourbel

XVII.3 SPORT

XVII.3.1 Les disciplines sportives pratiquées

En 2014, le nombre de clubs sportifs toutes disciplines confondues, se chiffre à 497 dans la région de Diourbel. Les sports de vacances représentent 71,8% des activités sportives de la région. Les clubs de taekwondo (6,8%) et le sport travailliste (corpo) (6,4%) sont aussi bien représentés.

En ce qui concerne les licenciés, au total 18 408 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2014 contre 17 354 en 2013. Plus de 7 pratiquants sur 10 (73,3%) évoluent dans les ORCAV contre 8,9% dans le taekwondo, 5,4% dans le football, 3,7% dans le karaté et 3,3% dans le travailliste sport (Corpo). Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 2% chacune.

[13]Navétanes : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

Tableau 17.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2014

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés (dont nb filles)	Observations
Athlétisme	**Ligue régionale**	5	164	
Football	**Comité d'exception**	12	989	
Basketball	**Ligue régionale**	3	95	
Handball	**Ligue régionale**	1	36	
Volleyball	**Ligue régionale**	1	33	
Karaté	**Ligue régionale**	11	690	
Taekwondo	**Ligue régionale**	34	1 640	
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	1	103	
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	5	18	
Scrabble	**Ligue régionale**	Nd	nd	
Echec	**Ligue régionale**	Nd	nd	
Natation	**Ligue régionale**	Nd	nd	
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	Nd	nd	
Sport Boules	**Ligue régionale**	4	20	
Sport travailliste	**Ligue régionale**	32	600	
Courses hippiques	**CNG[14]**	Nd	nd	
Sports de vacances	**ORCAV[15]**	357	13 500	
Lutte	**Ecole de lutte**	13	146	
Kung Fu	**Ligue régionale**	10	344	
Tennis	**Comité d'exception**	1	-	
Escrime	**Ligue régionale**	1	30	
Sport scolaire	**UASSU[16]**	Nd	nd	
Total	///	497	18 408	///

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.3.2 Les infrastructures sportives

En 2014, la région de Diourbel dispose de 150 infrastructures sportives dont 67 implantées à Mbacké, 49 à Diourbel, et 36 à Bambey.

Les disciplines sportives y sont bien représentées avec une prédominance des salles d'arts martiaux (dojos) au nombre de 55 (36,7%) et des terrains de football au nombre de 37 (24,7%). L'art martial est devenu un sport pourvoyeur d'emplois et beaucoup de jeunes s'y impliquent pour protéger les marabouts.

Toutefois, le nombre des infrastructures sportives a connu une légère baisse de 0,7% par rapport l'année 2013.

[14] CNG = Comité National de Gestion

[15] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

[16] UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

Tableau 17.4 : Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par département en 2013 et 2014

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Stade de football	1	1	0,0	1	1	0,0	1	2	100,0	3	4	33,3
Piste d'athlétisme	1	1	0,0	1	1	0,0	-	-		2		-100,0
Plateau multifonctionnel	4	4	0,0	5	5	0,0	3	3	0,0	12	12	0,0
Terrain de football	11	11	0,0	12	12	0,0	15	14	-6,7	38	37	-2,6
Terrain de basketball	3	7	133,3	6	6	0,0	2	2	0,0	11	15	36,4
Terrain de handball	6	6	0,0	7	7	0,0	3	3	0,0	16	16	0,0
Terrain de volleyball	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0	5	5	0,0
Terrain vague	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Arène de lutte	1	-		1	1	0,0	-	1		2	2	0,0
Dojo	7	5	-28,6	12	12	0,0	39	38	-2,6	57	55	-3,5
Hippodrome	-	-		1	-		1	1	0,0	2	1	-50,0
Boulodrome	-	-		1	1	0,0	2	2	0,0	3	3	0,0
Piscine flottante	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Gymnase	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**35**	**36**	**2,9**	**50**	**49**	**-2,0**	**67**	**67**	**0,0**	**151**	**150**	**-0,7**

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

Tableau 17.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par département en 2013 et 2014

Département	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
BAMBEY	**2013**	0	0	0	1	1
	2014	0	0	0	1	1
DIOURBEL	**2013**	0	1	0	0	1
	2014	0	1	0	0	1
MBACKE	**2013**	0	0	2	1	3
	2014	0	0	2	1	3
REGION	**2013**	0	1	2	2	5
	2014	0	1	2	2	5
	Variation %	0	0	0	0	0

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.3.3 Les associations et centres de formation sportive

Un peu Plus de 8 associations et centres de formation sportive sur 10 de la région sont des associations sportives et culturelles (ASC) affiliées à l'ORCAV (80,8%). Ces

dernières participent activement aux compétitions hivernales (navétanes) mais tombent en léthargie dès la fin des compétitions vers le mois d'octobre.

A part les ASC, il y'a aussi un nombre assez élevé des clubs de taekwondo (7,7%), des équipes de football (2,7%) et des clubs de karaté (2,5%). Il est important de souligner que le nombre d'associations et de centres de formation sportive a diminué de 13 unités par rapport à 2013.

Tableau 17.6 : Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par département en 2013 et 2014

Type	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
ASC[17]	137	137	0,0	144	144	0,0	76	76	0,0	357	357	0,0
Equipe de football	1	2	100,0	5	9	80,0	1	1	0,0	7	12	71,4
Equipe de basketball	1	1	0,0	2	1	-50,0	1	1	0,0	4	3	-25,0
Equipe de handball				1	1	0,0				1	1	0,0
Equipe de volleyball				1	1	0,0				1	1	0,0
Ecurie de lutte		1		16	11	-31,3	1	1	0,0	17	13	-23,5
Club de judo												
Club de karaté	3	3	0,0	4	3	-25,0	10	5	-50,0	17	11	-35,3
Club de Taekwondo	4	3	-25,0	6	6	0,0	25	25	0,0	35	34	-2,9
Club de boxe				1		-100,0				1		
Club d'Athlétisme	1	1	0,0	2	3	50,0		1		3	5	66,7
Club de Sports boules				1	1	0,0	3	3	0,0	4	4	0,0
Club de Viet vodao	1		-100,0	1	1	0,0	1		-100,0	3	1	-66,7
Club de Natation	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Club de Gymnastique	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Association de jeux de dame	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0	5		-100,0
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	149	149	-25	187	184	-76,25	119	114	-150	455	442	-2,9

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

[17] ASC = Association Sportive et Culturelle

XVII.3.4 Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, au total 18 408 ont été répertoriés dans la région de Diourbel en 2014 contre 17 354 en 2013, soit une augmentation de 6,1%. Plus de 7 pratiquants sur 10 (73,3%) évoluent dans les ORCAV contre 8,9% dans le taekwondo, 5,4% dans le football, 3,7% dans le karaté et 3,3% dans le sport travailliste (Corpo). Les autres disciplines comptent une proportion très négligeable, soit moins de 2% chacune.

Tableau 17.7 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe en 2013 et 2014

Disciplines sportives	2013			2014			Variation en %		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	nd	Nd	315	Nd	nd	164	nd	nd	-47,9
Football	nd	Nd	590	Nd	nd	989	nd	nd	67,6
Basketball	nd	Nd	139	Nd	nd	95	nd	nd	-31,7
Handball	nd	Nd	117	Nd	nd	36	nd	nd	-69,2
Volleyball	nd	nd	33	Nd	nd	33	nd	nd	0,0
Karaté	nd	nd	350	Nd	nd	690	nd	nd	97,1
Taekwondo	nd	nd	1 560	Nd	nd	1 640	nd	nd	5,1
Viet Vo Dao	nd	nd	19	Nd	nd	103	nd	nd	442,1
Jeux de Dames	nd	nd	18	Nd	nd	18	nd	nd	0,0
Scrabble	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Echecs	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Natation	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Randonnée pédestre	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sport Boules	nd	nd	-	Nd	nd	20	nd	nd	nd
Sport travailliste	nd	nd	640	Nd	nd	600	nd	nd	-6,3
Escrime	nd	nd	30	Nd	nd	30	nd	nd	0,0
Lutte	nd	nd	74	Nd	nd	146	nd	nd	97,3
ORCAV	nd	nd	13 240	Nd	nd	13 500	nd	nd	2,0
Kung Fu	nd	nd	182	Nd	nd	344	nd	nd	89,0
Tennis sur table	nd	nd	47	Nd	nd	-	nd	nd	-100,0
Courses hippiques	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sports de vacances	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Sport scolaire	nd	nd	nd	Nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	nd	nd	17 354	Nd	nd	18 408	nd	nd	6,1

Source : Inspection régionale des sports de Diourbel

XVII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.4.1 Atouts et potentialités

1. En matière de jeunesse

Les atouts dont regorge la région en matière de mise en œuvre des politiques de jeunesse sont :

- l'existence d'un Centre Conseil Adolescents (CCA) pour les questions de Santé de la reproduction des Adolescents et jeunes (SRAJ) ;
- Existence de trois fermes hydro-agricoles pour les jeunes dans le département de Bambey et d'un DAC à Keur Samba Kane;
- l'existence de structures de financement des projets de jeunes au niveau du conseil régional (office régional pour l'emploi des jeunes(OREJ) et le fonds d'appui aux initiatives des jeunes(FAIJ) avec le partenariat du Conseil Régional et la mission Aquitaine (France) ;
- le démarrage de la première antenne ANPEJ au CDEPS de Diourbel ;

2. En matière de sport

- Important taux de pratiquants notamment au niveau des arts martiaux et du mouvement navétanes (ORCAV) ;
- Diversité des disciplines pratiquées dans la région (plus d'une dizaine).

XVII.4.2 Contraintes

1. En matière de jeunesse

- nombre limité de partenaires au développement intervenant dans le domaine de la jeunesse ;
- insuffisance de formation des jeunes et de leur encadrement surtout en matière d'élaboration de projet;
- Insuffisance d'infrastructures socio-éducatives et sportives (surtout en milieu rural) ;
- Insuffisance de statistiques liées à la jeunesse surtout en matière d'emploi des jeunes et par rapport à la tranche d'âge 15-35 ans ;

2. En matière de sport

- Faible budget alloué au Sport ;
- Mauvaise qualité des infrastructures ;
- Manque de cadres administratifs et techniques ;
- Insuffisance de formation des animateurs à la base ;
- Manque de moyens logistiques et didactiques ;
- Problème de maintenance du stade Elimanel FALL (absence de budget, de prise en charge...).

XVII.4.3 Perspectives

1. En matière de jeunesse

- Appuyer et encourager les initiatives de l'office régional pour l'emploi des jeunes (OREJ) ;
- Construire des espaces jeunes dans toutes les communautés rurales
- Opération « Vacances en conduite » ou « Permis de conduire pour tous »;
- Dialogue intergénérationnel sur la vie associative dans la Région ;
- Opération « *Clic' En Vacances* » (concours de conception ou réalisation en TIC entre jeunes des ASC)

2. En matière de sport

- Implanter des plateaux multifonctionnels à Bambey (02), Diourbel (01) et Mbacké (03)
- Construire des stades évolutifs dans toutes les communautés rurales
- Réhabiliter les infrastructures existantes (stade municipal de Bambey ; club Olympafrica de Mbacké ; hippodrome de Mbacké)
- Mettre en place au stade Ely Manel Fall un comité de gestion fonctionnel

CHAPITRE XVIII- TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

XVIII.1 INTRODUCTION

Le Tourisme n'est pas très développé dans la région de Diourbel. La faible capacité d'hébergement en est une preuve manifeste. Cependant la région recèle d'importants sites touristiques à travers son patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié qui fonde son identité culturelle.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux dans les domaines touristique et culturel.

XVIII.2 TOURISME

La région ne dispose pas d'un Service Régional de Tourisme à l'instar d'autres régions du Sénégal. Ceci rend difficile l'obtention de données dans ce domaine.

Cependant une brève présentation du secteur peut être faite.

En effet avec une capacité d'hébergement très faible, la région n'a pas une vocation touristique très affirmée. Pourtant, elle recèle de sites touristiques à travers son patrimoine culturel très riche et varié.

L'offre en matière de réceptif hôtelier est très limitée. La région ne compte qu'un (01) établissement touristique de catégorie A fonctionnel. Il s'agit du Campement de Mbacké avec une capacité d'hébergement de 12 lits.

A Diourbel, vient d'ouvrir l'hôtel Providence qui est un nouvel réceptif tandis que l'hôtel le « Baobab », d'une capacité d'accueil de 28 lits n'est plus fonctionnel depuis plusieurs années.

En plus de ces hôtels, pour se loger, les visiteurs peuvent aller :

- au CNRA à Bambey qui dispose à travers ses deux (02) centres d'accueil de 09 chambres et de deux (02) studios pour une capacité de 26 lits au total ;
- au Centre de Maintenance hospitalière de Diourbel ;
- aux auberges de l'APDJ, Keur Dethié, Etoile et Tawfekh à Diourbel.

La région présente peu d'attrait touristique. Toutefois un tourisme religieux et de découverte est intensément vécu à travers les visites de la ville sainte de Touba et de la Grande Mosquée de Diourbel.

XVIII.3 CULTURE ET LOISIRS

Située à quelque 146 Km à l'Est de la capitale nationale Dakar, par la route nationale N°3, la région de Diourbel correspond à l'ancienne province du Baol qui atteignit ses limites sous le règne du Teigne Lat Soukabé Ngoné DIEYE (1697-1719).

La région de Diourbel dispose d'un patrimoine culturel matériel et immatériel très riche et varié, fondement de son identité culturelle.

Dans le cadre du développement culturel, voire de la promotion des potentialités culturelles de la région, d'importantes activités sont mises en œuvres, notamment, l'élaboration d'un agenda culturel, un programme d'inventaire, de protection et de promotion du patrimoine matériel comme immatériel, malgré les énormes difficultés rencontrées dans le processus de développement du secteur.

XVIII.3.1 Infrastructures culturelles

En 2014, le nombre d'infrastructures culturelles s'élève à 12 dont 1 centre culturel dans le département de Diourbel, 3 salles de théâtres et/ou aires de spectacle à raison d'un par département et 8 bibliothèques et/ou centres de documentation (Dont 2 à Bambey, 4 à Diourbel et 2 à Mbacké). Le nombre de ces infrastructures culturelles est resté stable cette année par rapport à 2013.

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par département

Infrastructures culturelles	BAMBEY			DIOURBEL			MBACKE			REGION		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	2	2	0	4	4	0	2	2	0	8	8	0
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)												
Cinéma												
Théâtre, salle et aire de spectacle	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
Centre culturel	-	-	-	1	1	0	-	-	-	1	1	0
Manufacture												
Galerie d'art												
Musée												
Studio d'enregistrement												
Total	**3**	**3**	**0**	**6**	**6**	**0**	**3**	**3**	**0**	**12**	**12**	**0**

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.3.2 Patrimoine culturel

XVIII.3.2.1 Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel de la région de Diourbel comprend les sites et monuments historiques qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

Tableau 18.2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations
BAMBEY	Teen Bambey	
	Khambes de Sine Diangne à Lagnar	
	Vestiges du village de Maka	
	Grand Mausolée Cheikh Anta Diop à Thièytou	
	Gouye Ndeugué	Baobab historique sur le site du champ de bataille de Shanghay à Lambay
DIOURBEL	Grande mosquée de Diourbel	
	Bâtiments abritant la préfecture et la poste de Diourbel	
	Gare ferroviaire de Diourbel	
	Mbaanar de Ndayane	
	Champs de bataille de Ndiarndème, Bounghoye et Ndiaby	
MBACKE	Grande mosquée de Touba	
	Grande bibliothèque de Touba (Daaray Kamil)	200 000 ouvrages
	Grand mausolée de Cheikh Ahmadou Bamba à Touba	

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

En effet, on peut y rencontrer plusieurs sites et monuments historiques (28 au total, dont 9 dans le département de Bambey, 13 dans celui de Diourbel et 6 à Mbacké) suivant les anciennes cités du Grand Baol notamment :

- les Grandes Mosquées de Touba et de Diourbel ;
- le grand Mausolée de Cheikh Ahmadou BAMBA à TOUBA ;
- la grande bibliothèque de Touba d'une capacité de 200.000 ouvrages (Daaray Kamil) ;
- les immeubles abritant la Préfecture, les bureaux de la poste et de la Gare ferroviaire de Diourbel ;
- les Mbaanaar de Ndaayaan ;
- les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby ;
- Teen Bambey, les canaris fétiches ou « Khambes » de Sine DIANGNE à Lagnar, les vestiges du village de Maka ;
- le Grand Mausolée de Cheikh Anta DIOP à Thièytou (Dépt Bambey) ;
- le « Gouye Ndeugué » ou baobab historique sur le site du champ de bataille

de Shanghay à Lambaye.

XVIII.3.2.2 Patrimoine immatériel

Il comprend les autels, les traditions, les rites, les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Les lieux de bataille (bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby) ;
- Les lieux de mémoire ;
- Les « XOOY » ;
- Les cérémonies de funérailles, les coutumes, danses.

Tableau 18.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Cérémonies religieuses	Magal, Gamou, Ziarra
Xooy	
Coutumes, funérailles, danses	
Lieux de mémoire	
Lieux de bataille	La bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

XVIII.3.3 Activités culturelles

L'élaboration de l'agenda culturel régional procède d'une volonté affirmée de mieux valoriser le potentiel encore sous exploité de la culture mais aussi du tourisme religieux.

Il comprend les animations, les spectacles, les cérémonies traditionnelles, les expositions, les festivals et de toutes activités qui a un lien avec la culture et les arts.

Concernant les animations, nous pouvons citer :

- Les animations autour du livre et de la lecture, notamment les séances de conte, de poésie, de projection de films suivie de débats, les conférences, les concours de dictée et de mathématique, les génies en herbe etc. ;
- S'agissant des spectacles, nous pouvons citer les comédies théâtrales, les concerts de musique, les soirées folkloriques ; soirées de gala et les défilés de

mode ;

- les cérémonies de divinations appelées communément « XOOY », les « NGEL », séances de danse traditionnelles etc. ;

Il existe aussi des évènements culturels à caractère religieux en l'occurrence :

- Le grand MAGAL de Touba ;
- Le Magal de Darou Salam, marquant le départ d'exil de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Magal de Darou Khoudoss marquant la disparition de Cheikh Ahmadou Bamba ;
- Le Gamou des Laobés à Sessène - Diourbel ;
- Le Gamou des traditionnel de Ndigalène ;
- La rencontre annuelle des saltigués ou « Xooye » à Ndoumbé DIOP de Diourbel ;
- Le Thiouro Ngol NDIAYE à Ngouye-Diabo de Diourbel etc.
- Les expositions concernent les arts plastiques ou visuels, les foires artistiques, artisanales et agro alimentaires ;
- Pour ce qui est des festivals, il existe le Festival de Musique Traditionnelle et des Arts **(FESMUT)** ; le Festival KAAY RAP ; le Festival Interscolaire Multi Arts de Diourbel **(FIMAD)** ;
- Les fêtes de foyers scolaires dans les établissements publics et privés de la région.

Tableau 18.4 : Répertoire des activités culturelles de la région en année 2014

Dates	Activités	Localités ou lieux	Observations
	Animation autour du livre et de la lecture		Conte, poésie, projection de films suivie de débats, conférences, concours de dictée et de mathématique, génies en herbe etc.
	Spectacles		Comédies théâtrales, concerts de musique, soirées folkloriques, soirées de gala, défilés de mode.
	Cérémonies de divination		XOOY, NGEL, séances de danse traditionnelles, etc.
	Grand Magal	Touba	
	Départ d'exil de Cheikh A. Bamba	Darou Salam	
	Disparition de Cheikh A. Bamba	Darou Khoudoss	
	Gamou des Laobés	Sessène	

	Rencontre annuelle des saltigués	Ndoumbé Diop	
	Thioro Ngol Ndiaye	Ngouye-Diabo	
	FESMUT (Festival de Musique traditionnelle et des Arts)		
	FIMAD (Festival Multi Arts)	Diourbel	
	Festival KAAY RAP		
	Foyers scolaires	Etablissements publics de la région	
	Exposition arts plastiques ou visuels		
Mars	Journée mondiale du théâtre		
Avril	Journée mondiale de la danse		
Avril	Journée mondiale du livre et du droit d'auteurs		
Juin	Journée mondiale de musique		
	Journées nationales du patrimoine		

Source : Centre Culturel Régional de Diourbel

A cela, s'ajoute la célébration des journées mondiales à l'instar de la communauté internationale, notamment :

- La journée mondiale du théâtre en mars ;
- La journée internationale de la danse en avril ;
- La journée mondiale du livre et du droit d'auteurs en avril ;
- La journée mondiale de la musique en juin ;
- Les journées nationales du patrimoine ;

Ainsi, l'importance du patrimoine culturel et son rôle non négligent dans l'économie des terroirs, justifie son inventaire, sa protection et sa promotion.

XVIII.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.4.1 Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme

Les potentialités du sous secteur se résument essentiellement :

• au patrimoine culturel de la région notamment la grande Mosquée de Diourbel érigée en patrimoine mondial de l'UNESCO ;

• à l'attrait de la ville sainte de Touba ;

• En matière de culture

Patrimoine culturelle matériel **:** sites et monuments historiques (28 au total)

Patrimoine culturelle immatériel **:** Les autels, les traditions, les rites, les cérémonies religieux (Magal, Gamou, etc.), les représentations qui ont une valeur culturelle exceptionnelle.

A titre d'exemple, nous pouvons citer :

- Les lieux de bataille (bataille de Shanghay à Lambaye, les champs de bataille de Ndiarndème, de Bounghoye, de Ndiaby) ;
- Les lieux de mémoire ;
- Les « XOOY » ;
- Les cérémonies de funérailles, les coutumes, danses.

XVIII.4.2 Contraintes

1. En matière de tourisme

L'essor du tourisme se heurte à des contraintes comme :

• l'insuffisance de la capacité d'hébergement ;

• l'absence de stratégie de promotion du sous secteur ;

• le manque de valorisation des sites touristiques ;

• la continentalité de la région (absence de façade maritime) ;

• le peu d'attrait offert par la flore et la faune faiblement diversifiées

2. En matière de culture

Les contraintes du développement de la culture dans la région de Diourbel sont de multiples ordres.

Sur le plan institutionnel : les collectivités locales de même que le Ministère de la culture, peinent à offrir des moyens conséquents au secteur.

Sur le plan des initiatives locales : on note une désorganisation des acteurs, le manque de formation et une absence totale d'un fonds de soutien local aux initiatives culturelles.

Sur le plan logistique et infrastructurel : il y a une insuffisance ou absence d'intrants pour les acteurs, de même que pour les infrastructures culturelles, ou bien si elles existent, elles sont vétustes ou inadéquates.

XVIII.4.3 Perspectives

1. En matière de tourisme
   - Inventorier et valoriser le patrimoine culturel
   - Faire la promotion du village artisanal de Ndème-Keur Saer auprès des tour opérateurs
2. En matière de culture

   Créer un théâtre de verdure équipé à Bambey

   • Réhabiliter et équiper le centre culturel ;

   • Créer des centres culturels, salle de spectacle, des galeries d'exposition dans les trois départements et une bibliothèque régionale ;

CHAPITRE XIX- POSTE, BANQUES ET SFD

XIX.1 INTRODUCTION

En plus de sa mission traditionnelle qui consiste à distribuer le courrier à l'intérieur de la région, la société **« La Poste »**, à travers la CNE et les Chèques Postaux, joue un rôle très important dans la diffusion des services financiers.

A côté des services postaux et financiers traditionnels, la poste a introduit le courrier accéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union et d'autres structures de prestation de transfert d'argent.

Face au désengagement de l'Etat des secteurs marchands au profit du secteur privé, la promotion de l'entrepreneuriat régional est impossible sans la contribution d'un **système bancaire et d'établissements financiers** bien structurés et disposant de ressources suffisantes.

En plus de cette institution financière classique, se sont développés des systèmes financiers décentralisés avec la naissance d'institutions mutualistes et de coopératives d'épargne et de crédit à l'initiative des groupements, des associations, des structures d'encadrement ou des ONG.

Ces institutions de création récente dans la région, ont pour objet la collecte et la distribution de l'épargne sous forme de crédit à ses sociétaires qui vivent en milieu urbain comme en milieu rural. Elles répondent mieux aux attentes des populations à faibles revenus.

Parmi elles on peut citer l'ACEP, le Crédit Mutuel du Sénégal, les Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) des GPF.

Grâce à ces systèmes de financement décentralisés accordant des microcrédits de proximité, des activités initiées par des promoteurs sont financées dans les domaines de l'embouche, de l'agriculture et de l'artisanat etc.

XIX.2 POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XIX.2.1 Couverture

Le réseau régional est constitué par cinq (5) bureaux de poste de plein exercice sis à Bambey, Ndoulo, Diourbel, Touba Mosquée et Mbacké. L'ouverture prochaine d'un second bureau de poste à Touba Mosquée portera le nombre de bureaux de poste à six en établissant la parité entre bureaux établis en zone urbaine et zone rurale.
Le département de Bambey est le plus faiblement desservi avec 1 seul bureau de poste, contre 2 pour le département de Diourbel et 2 dans le département de Mbacké.

Tableau 19.1 : Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 2013 et 2014

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Dép. Diourbel	**2013**	2	600	126
	2014	2	600	219
Dép. Bambey	**2013**	1	200	59
	2014	1	200	63
Dép. Mbacke	**2013**	2	200	199
	2014	2	200	199
Région	**2013**	5	1000	384
	2014	5	1000	481
	Variation %	0	0	25,3

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

A côté des services postaux et financiers traditionnels, la poste a introduit le courrier accéléré à partir de 1995, les mandats fax et le transfert d'argent à partir de 2000 et la commercialisation d'accessoires de télécommunications à partir de 2002. Le service de transfert d'argent connaît un véritable engouement avec le partenariat avec Western Union.

XIX.2.2 Mandats émis

L'une des caractéristiques de la région, c'est d'être une zone de très forte émigration. C'est ainsi que régulièrement des mandats en provenance d'Amérique, d'Europe et du reste de l'Afrique sont payés dans les différents bureaux de poste. C'est

particulièrement à l'approche du Grand Magal de Touba que le plus important nombre de mandats est payé.

Pour l'année 2014 le montant total des mandats émis se chiffre à 3,455 milliards contre 3, 488 milliards en 2013 soit une diminution relative de 1%.

Tableau 19.2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2013 et 2014

Structures de transfert d'argent	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014en millions de	Variation %
Poste-One[18]	157	95	-39,5	148	108	-27	106,7	66,7	-37,5	411,7	269,7	-52,7
Versement sur compte CCP[19]	411	417	1,5	2040	2088	2,4	398,7	417	4,6	2849,7	2922	2,5
CNE[20]	78	80	2,6	45,7	47	2,8	32,2	41,5	28,9	155,9	168,5	7,5
WESTERN UNION	23	19	-17,4	22,5	55	144,4	18,7	13,6	-27,3	64,2	87,6	26,7
MONEYGRAM	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONEY EXPRESS	5	2	-60	-	1,4	-	-	-	-	-	3,4	-
WARI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JONI JONI	-	-		0,08	0,5	525				-	-	-
RIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CMT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BRED	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IFS/IMO	1	3	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	675	616	-8,7	2257	2300	1,91	556,3	539	-3,1	3488,3	3455	-1,0

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

Les montants les plus élevés sont enregistres dans le compte courant postal (CCP). En effet de 2,850 Milliards en 2013 les montants sont passés à 2,922 milliards en 2014 soit une augmentation de 2,5%. Cependant les structures de transfert d'argent comme Post-One (270 millions en 2014 et 412 millions en 2013) et la CNE (169 millions en 2014 et 156 millions en 2013) sont aussi sollicités.

[18] Poste-One = Système postal de transfert d'argent

[19] CCP = Compte Courant Postal

[20] CNE = Caisse Nationale d'Epargne

XIX.2.3 Mandats payés

En 2014 le montant total des mandats payés se chiffre à 4,222 milliards contre 4, 389 milliards en 2013 soit une diminution relative de 3,8%.

En 2014 les montants les plus élevés ont été payés par Post-One (822 millions), le Compte Courant Postal (804 millions), Western Union (758 millions), RIA (626 millions), CMT (572 millions) et Money Express (446 millions).

Tableau 19.3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 2013 et 2014

Structures de transfert d'argent	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %
Poste-One	497	417	-16,1	289	185	-36,0	337,8	220,2	-34,81	1123,8	822,2	-26,8
Versement sur compte CCP	307	322	4,9	315	331	5,1	148,4	151,5	2,09	770,4	804,5	4,4
CNE	89	84	-5,6	33,5	57	70,1	39,8	41	3,02	162,3	182	12,1
WESTERN UNION	280	237	-15,4	242	366	51,2	135,6	154,5	13,94	657,6	757,5	15,2
MONEYGRAM	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-
MONEY EXPRESS	200	255	27,5	77,6	54,7	-29,5	258,7	136	-47,43	536,3	445,7	-16,9
WARI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JONI JONI	-	-	-	3,08	3,3	7,1	-	-	-	-	-	-
RIA	153	206	34,6	131	187	42,7	294	233,4	-20,61	578	626,4	8,4
CMT	255	279	9,4	70	76,6	9,4	224	216,5	-3,35	549	572,1	4,2
BRED	1	1	0,0	0,63	0,62	-1,6	0,96	0,3	-68,75	2,59	1,92	-25,9
IFS/IMO	-	-	-	0 ,5	2,3	-	4,3	2,3	-46,51	-	-	-
Total	1782	1801	1,1	1163	1265	8,8	1443,7	1155,7	-19,94	4388,56	4221,7	-3,8

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.2.4 Origine et destination des mandats

En 2014 le montant total des mandats en provenance du Sénégal et du reste du monde s'élève à 3,605 milliards contre 3,676 milliards en 2013 soit une baisse de 2%. Dans le même période les mandats en destination du Sénégal et du reste du monde se chiffre à 1,615 milliards en 2014 contre 1,832 milliards en 2013 soit une baisse de 12%. On note que le montant des mandats en provenance comme en destination du reste du monde sont plus importants.

Tableau 19.4 : Evolution du montant des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination, par circonscription administrative 2013 et 2014

Désignation		Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
		2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %	2013 (en millions de FCFA)	2014 (en millions de FCFA)	Variation %
Provenance	Sénégal	513	432	-15,8	271,5	292	7,6	542	513	-5,4	**1326,5**	**1237**	**-6,7**
	Reste du monde	873	962	10,2	543	587,6	8,2	934	818,6	-12,4	**2350**	**2368,2**	**0,8**
	Total	1386	1394	0,6	814,4	879	7,9	1476	1331,7	-9,8	**3676,4**	**3604,7**	**-2,0**
Destination	Sénégal	160	98	-38,8	56,8	54,9	-3,3	542	513	-5,4	**758,8**	**665,9**	**-12,2**
	Reste du monde	26	21	-19,2	113,6	109,9	-3,3	934	818,6	-12,4	**1073,6**	**949,5**	**-11,6**
	Total	186	119	-36,0	170,4	164,8	-3,3	1476	1331	-9,8	**1832,4**	**1614,8**	**-11,9**

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

XIX.2.5 Trafic postal

En 2014 le trafic postal a été dominé par les lettres recommandées expédies (3424) et recommandées reçu (1158). Les dépêches reçues (844) et expédiées (802) ainsi que les EMS reçu (874) ne sont pas en reste. Par apport à l'année 2013 on note une augmentation de 7% pour les lettres recommandées expédiées, 1,7% pour les lettres recommandées reçus, 9,9% pour les dépêches reçues, 4,2% pour les dépêches expédiées.

Tableau 19.5 : Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 2013 et 2014

Désignation	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Dépêches Expédiées	298	300	0,7	234	253	8,1	238	249	4,6	770	802	4,2
Dépêches Reçues	298	300	0,7	235	234	-0,4	235	310	31,9	768	844	9,9
Lettres Recommandées	2064	2123	2,9	403	305	-24,3	732	996	36,1	3199	3424	7,0

Expédiées												
Lettres Recommandées Reçues	603	619	2,7	185	201	8,6	351	338	-3,7	1139	1158	1,7
Paquet Recommandé Expédié	168	201	19,6	23	18	-21,7	93	108	16,1	284	327	15,1
Paquet Recommandé Reçus	116	129	11,2	45	33	-26,7	51	178	249,0	212	340	60,4
V.D. Expédiées	-	-	-	-	-	-	17	12	-29,4	-	-	-
V.D. Reçues	-	-	-	-	-	-	9	5	-44,4	-	-	-
Colis Expédiés	-	-	-	3	5	66,7	-	-	-	-	-	-
Colis Reçus	77	84	9,1	32	42	31,3	15	18	20,0	124	144	16,1
E.M.S. Expédiés	593	597	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-
E.M.S. Reçus	743	796	7,1	19	24	26,3	23	54	134,8	785	874	11,3

Source : Agences poste Diourbel, Bambey, Mbacké

Par apport à l'année 2013 on note une augmentation de 7% pour les lettres recommandées expédiées, 1,7% pour les lettres recommandées reçus, 9,9% pour les dépêches reçues, 4,2% pour les dépêches expédiées.

XIX.3 BANQUES

Faute de données détaillées sur les banques cette partie ne sera pas renseignée. Ce pendant le réseau bancaire régional est constitué par la CNCAS, la SGBS, la Banque islamique de développement, Attijiari, la CBAO, Ecobank et la BICIS (principalement orienté vers l'agglomération du Département de Mbacké particulièrement à Touba Mosquée). A Diourbel on trouve la CNCS, la SGBS, la CBAO la Bicis, Ecobank alors que le département de Bambey n'abrite aucun établissement bancaire hormis le CMS.

XIX.4 SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Aux termes de la loi organique n°2008-47 du 03 septembre 2008, un système financier décentralisé (SFD) est une « institution habilitée à fournir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers ». Ainsi, nous tenterons de mettre en revue la couverture en SDF de la région, l'évolution de l'épargne et du crédit, de la production de crédits selon l'objet et le secteur d'activités.

XIX.4.1 Couverture en SFD de la région

En 2014, le nombre de SFD s'élève à 20, ce dernier n'a pas connu d'évolution par rapport à 2013. Il est essentiellement composé de 7 SFD affiliés, et de 13 Institutions Mutualistes Communautaire d'Épargne et de Crédit (IMCEC) isolés. Cependant, on note une absence des sociétés commerciales et des faitières.

Tableau 19.6 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature en 2013 et 2014

Nature SFD	Nombre SFD inscrits	
	2013	2014
Faitière	0	0
SFD affiliés	7	7
IMCEC isolées	13	13
Sociétés commerciales	0	0
Total	20	20

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2014, le sociétariat des SFD s'établit à 84606 contre 49456 en 2013, soit une hausse de 71,1%. Le sociétariat des SFD est composé de 45,4% d'hommes, 46,7% de femmes et 7,9% de personnes morales. Cette hausse du sociétariat pourrait résulter éventuellement de la diversification et de l'amélioration croissante des services proposés, de la politique de proximité et de la confiance que les usagers accordent à ces institutions de micro finance.

Tableau 19.7 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, selon le milieu de résidence

Circonscription administrative	2013				2014				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Rural	8527	7057	1044	16628	17433	18232	1271	36936	104,4%	158,4%	21,7%	122,1%
Urbain	16907	12504	3417	32828	21008	21278	5384	47670	24,3%	70,2%	57,6%	45,2%
Total	25 434	19 561	4 461	49456	38 441	39 510	6 655	84606	51,1%	102,0%	49,2%	71,1%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XIX.4.2 L'épargne et les crédits

Le nombre d'épargnants s'établit à 2 867 en 2014 contre 36899 en 2013, soit une baisse de -24,2%. La répartition par rapport au sociétariat révèle une prédominance des hommes (59,4%), suivit des femmes (23%), et finalement des personnes morales (3,3%). Notons aussi que 51% des épargnants se trouvent dans le milieu urbain contre 41% en milieu rural.

Tableau 19.8 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire entre 2012 et 2013

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2013			2014			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	14 084	5 829	19 913	15 623	22 863	38 486	10,9%	292,2%	93,3%
	Femmes	9 418	3 788	13 206	13 602	9 792	23 394	44,4%	158,5%	77,1%
	Personnes morales	3 318	462	3 780	2 197	670	2 867	-33,8%	45,0%	-24,2%
Nombre de crédits en cours	Hommes	5 223	1 065	6 288	5 978	4 520	10 498	14,5%	324,4%	67,0%
	Femmes	3 544	1 479	5 023	4 877	3 203	8 080	37,6%	116,6%	60,9%
	Personnes morales	580	46	626	4506	398	4 904	676,9%	765,2%	683,4%
Nombre de crédits accordés	Hommes	4 377	940	5 317	5 552	3960	9 512	26,8%	321,3%	78,9%
	Femmes	3 600	1 586	5 186	5 192	4 355	9 547	44,2%	174,6%	84,1%
	Personnes morales	741	53	794	591	614	1 205	-20,2%	1058,5%	51,8%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

En 2014, le nombre de crédit en cours s'élève à 23482 contre 11937 en 2013, soit un accroissement de 96,7%. Par rapport aux sociétaires, les hommes représentent 53%, suivit des femmes 42%, les personnes morales occupent une moindre proportion avec 5%. Par ailleurs, 65% du nombre de crédit en cours réside dans le milieu urbain contre 35% dans le milieu rural.

Quant au nombre de crédits accordés, il se chiffre à 20264 en 2014 contre 11297 en 2013, soit une hausse de 79,4%. Les hommes occupent 46,9%, suivit des

femmes avec 47,1%, et seulement 5,9% pour les personnes morales. 56% des crédits accordés est repéré dans le milieu urbain contre 44% dans le milieu rural.

Le montant de l'épargne collectée en 2014 s'établit à 9129 millions contre 5485 millions en 2013, soit un accroissement de 66%. La répartition par rapport aux sociétaires révèle que les hommes occupent 68%, suivi des femmes 21% et seulement 11% pour les personnes morales. Notons aussi que 54% du montant de l'épargne collectée se trouve dans le milieu urbain contre 46% dans le milieu rural.

Tableau 19.9 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2013			2014			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	2 185	974	3 159	2 913	3 308	6 222	33,3%	239,7%	97,0%
	Femmes	956	334	1 290	1 255	617	1 872	31,4%	84,5%	45,1%
	Personnes morales	900	136	1 036	803	231	1 035	-10,8%	70,4%	-0,1%
Encours de crédit	Hommes	4 864	708	5 571	4 673	5 207	9 880	-3,9%	635,8%	77,3%
	Femmes	1 396	434	1 830	1 714	1 168	2 882	22,8%	169,1%	57,5%
	Personnes morales	762	29	791	1 603	149	1 752	110,4%	408,6%	121,4%
Montant des crédits accordés	Hommes	6 020	982	7 002	10 317	11 475	21 791	71,4%	1068,6%	211,2%
	Femmes	1 753	589	2 342	3 093	3 440	6 533	76,5%	483,7%	178,9%
	Personnes morales	835	42	877	1 826	2 032	3 858	118,6%	4753,0%	339,8%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers décentralisés

Quant à l'encours de crédit, il se chiffre à 14513 millions en 2014 contre 8192 millions en 2013, soit une hausse de 77%. Par rapport aux sociétaires, les hommes totalisent 68% du montant de l'encours de crédit, suivi des femmes (20%) et des personnes morales (12%). Selon le milieu de résidence, 55% du montant se trouve en milieu urbain contre 45% en milieu rural.

Concernant le montant des crédits accordés, il est passé de 10221 millions en 2013 à 32182 millions en 2014. Par rapport aux sociétaires, les hommes détiennent 68% du montant des crédits accordés, suivi des femmes 20% et seulement 12% pour les personnes morales. Notons aussi que 47% de ce montant se trouve dans le milieu urbain contre 53% dans le milieu rural.

L'encours d'épargne a augmenté de 66% en passant de 5 484,7 millions en 2013 à 9 128,8 millions en 2014. Quant à l'encours de crédits des SFD, il s'élève à 14 513,5 millions en 2014 contre 8 192,4 millions en 2013, soit une hausse de 77%.

Tableau 19.10 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Région		
	2013	2014	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)	**5 484,7**	**9 128,8**	**66%**
Dépôts à vue	1 695,4	4 100,7	**142%**
Dépôts à terme	1 243,0	1 806,6	**45%**
Autres dépôts	2 546,3	3 221,5	**27%**
Encours de crédits (en million de FCFA)	**8 192,4**	**14 513,5**	**77%**
Court terme	2 858,3	6 272,2	**119%**
Moyen terme	3 451,9	5 495,8	**59%**
Long terme	1 671,1	2 104,6	**26%**
Crédits en souffrance	211,0	640,9	**204%**

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

XIX.4.3 L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

Selon l'objet, la production des crédits a plus que doublé passant de 10221,436 millions en 2013 à 32181,8 millions en 2014. Les crédits de trésorerie s'élève à 27908,324 millions soit 87% du montant global. Les autres types de crédits occupent de moindres proportions.

Tableau 19.11 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés									
Crédits immobiliers	0,000	8,499	8,499	92,602	103,066	195,668	-	-76%	-101%
Crédits d'équipement	2372,406	647,292	3019,698	1180,959	1308,561	2489,520	-18%	-100%	-100%
Crédits à la consommation	102,124	30,919	133,043	137,259	152,712	289,971	118%	-99%	-101%
Crédits de trésorerie	5626,827	781,475	6408,302	13209,995	14698,329	27908,324	336%	-100%	-100%
Autres	507,017	144,876	651,893	615,123	683,209	1298,331	99%	-100%	-100%
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés									
Agriculture, sylviculture et pêche	2 404,275	647,690	3 051,965	1 193,159	1 326,572	2 519,73	-17,44%	-100,01%	-100,08%
Industries extractives	0,000	0,005	0,005	1,135	1,263	2,40	-	-	-
Industries manufacturées	135,107	0,150	135,258	436,002	484,899	920,90	-	-98,67%	-100,20%
BTP	1 029,597	76,084	1 105,681	346,757	382,039	728,80	-34,09%	-100,10%	-100,26%
Commerce, restaurants, hôtels	3 904,353	683,622	4 587,975	11 358,982	12 638,927	23 997,91	423,06%	-99,96%	-100,01%
Electricité, gaz, eau	0,000	52,788	52,788	0,744	0,828	1,57	-97,02%	-230,34%	-378,11%
Transport, entrepôts et communication	568,980	37,156	606,136	388,944	432,349	821,29	35,50%	-99,91%	-100,23%
Assurances, services aux entreprises	0,000	0,794	0,794	657,823	731,908	1 389,73	174877,90%	165,84%	-99,77%
Immobilier	7,150	1,058	8,208	114,166	127,059	241,23	2838,78%	-75,13%	-100,59%
Services divers	558,912	113,713	672,625	738,225	820,033	1 558,26	131,67%	-99,82%	-100,12%

Source: Direction de la réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés

Par rapport au secteur d'activités, on note une prédominance du commerce, des restaurants et hôtels bénéficiant de 74,6% des crédits accordés. Les autres secteurs d'activités occupent des proportions assez faibles. Par rapport au milieu de résidence, 53% des crédits accordés se trouve dans le milieu rural contre 47% dans le milieu urbain.

XIX.5 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.5.1 Atouts et potentialités

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent
   - Diversité et accroissement du nombre de structure de transfert d'argent
2. En matière de banque
- Diversité et accroissement du nombre d'agence de banque particulièrement à Touba Mosquée
3. En matière de SFD

-Dynamisme du secteur et la confiance accordée par les populations

-Nombre de sociétaires en hausse d'année en année

- la production des crédits a plus que doublé passant de 10221,436 millions en 2013 à 32181,8 millions en 2014

XIX.5.2 Contraintes

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent

- Insuffisance du nombre de bureaux de poste
- Absence d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA).
- Indisponibilité de données statistiques dans les structures de transfert d'argent

2. En matière de banque

Le développement du sous-secteur est confronté aux contraintes suivantes :

-la faible couverture du territoire régional par les institutions bancaires et les structures assimilées ;

- l'inadaptation du crédit bancaire classique aux besoins du secteur informel ;

-les difficultés de recouvrement des créances en cas de sinistres ;

- indisponibilité de données statistiques ;

3. En matière de SFD

- les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits proposés par l'ACEP et le crédit Mutuel Sénégal ;

-l'insuffisance des ressources financières du système mutualiste pour satisfaire les besoins ;

XIX.5.3 Perspectives

1. En matière de poste et autres structures de transfert d'argent

-Ouvrir des bureaux de poste dans chaque arrondissement

- Mise en place d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA).

2. En matière de banque

-Ouvrir des agences dans le département de Bambey

3. En matière de SFD

- Accroitre d'avantage le nombre de sociétaires.

CHAPITRE XX-TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

XX.1 INTRODUCTION

Le réseau téléphonique régional connaît une organisation hiérarchique à partir du Département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement. Avec la téléphonie mobile (Orange, Tigo et expresso) la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée.

Quant aux medias, le paysage a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux par rapport aux sous secteurs des télécommunications et des medias.

XX.2 TELECOMMUNICATIONS

L'organisation hiérarchique du réseau téléphonique régional se fait à partir du département de Mbacké qui abrite un central téléphonique à autonomie d'acheminement.

Deux centraux urbains (Diourbel et Bambey) servent d'unités de raccordement d'abonnés. Elles desservent des stations rurales qui permettent à plusieurs villages d'accéder au réseau téléphonique. Malgré le développement de la téléphonie fixe, il existe encore des centres téléphoniques analogiques qui ne permettent pas un accès à Internet. Comme par exemple dans le département de Bambey, excepté Baba Garage et Bambey, tous les arrondissements ne disposent pas de centres téléphoniques numérisés. De plus le réseau présente une faible densité et l'accès à la téléphonie est jugé très cher.

Cependant, avec la téléphonie mobile (Orange et Tigo) la couverture régionale est en passe d'être substantiellement améliorée bien que le maillage en antennes soit encore faible et le réseau irrégulier. Par contre, la non disponibilité de données statistiques limitent l'analyse de ce sous secteur.

XX.3 MEDIA

Le paysage médiatique a connu une évolution notoire avec l'ouverture de l'espace de Communication aux organes de presse privés. Au niveau régional, plusieurs entreprises de presse parlée et de presse écrite bénéficient d'une représentation permanente ou de correspondants.

En effet, la presse parlée, médium le plus répandu, avec plusieurs stations de radiodiffusion Diourbel FM-RTS, SUD-FM, Baol-FM (radio communautaire), Sen info et Lampe-Fall, Moubarak-FM, RFI, Bambey-FM.

Des correspondants régionaux sont également présents. Les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse. En effet, ces supports diffusent non seulement de l'information générale, mais ils transmettent également des connaissances aidant à l'organisation de l'effort de développement régional.

La couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication.

Pour la presse écrite, nous avons le Soleil, l'APS, le Quotidien, Thiey le journal, Sud quotidien, L'Observateur, Le Populaire, L'As, la Tribune, Libération, Walfadjiri etc.

Ce développement fulgurant du sous-secteur de la presse marqué par le pluralisme est cependant limité par l'insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle.

XX.3.1 L'accès aux chaînes de télévision nationales et locales

Le tableau ci-dessous montre l'ensemble les chaines de télévision qui couvrent la région de Diourbel.

Tableau 20.1 : Evolution du nombre de localités (commune) couvertes par les chaines de télévision nationales et locales 2013 et 2014

Chaînes de télévision	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
RTS 1	*	*		*	*		*	*		*	*	
TFM	*	*		*	*		*	*		*	*	
WALF TV	*	*		*	*		*	*		*	*	
2STV	*	*		*	*		*	*		*	*	
RDV	*	*		*	*		*	*		*	*	
SENTV	*	*		*	*		*	*		*	*	
TOUBA TV	*	*		*	*		*	*		*	*	
LAMP FALL TV	*	*		*	*		*	*		*	*	

Sources : Maison de la presse Diourbel. (*) couverture de tout le département

XX.3.2 L'accès aux chaînes radios nationales et locales

Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des radios nationales et locales qui couvrent la région de Diourbel.

Tableau 20.2 : Evolution du nombre de localités (commune) couvertes par les chaines de radio nationales et locales 2013-2014

Chaînes de radios nationale et locales	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
RSI	*	*		*	*		*	*		*	*	
RS locale	*	*		*	*		*	*		*	*	
RFM	*	*		*	*		*	*		*	*	
WALF FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
SUD FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
ZIK FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
LAMP FALL FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
BAOL FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
MOUBARAK FM	*	*		*	*		*	*		*	*	
BAMBEY-FM	*	*		*	*		*	*		*	*	

Sources : Maison de la presse Diourbel. (*) couverture de tout le département

XX.3.3 Accès aux journaux nationaux et locaux

Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des journaux nationaux et locaux qui couvrent la région de Diourbel.

Tableau 20.3 : Evolution du nombre de localités (commune) servies en journaux nationaux et locaux

Journaux	Dép. Diourbel			Dép. Bambey			Dép. Mbacké			Région		
	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Le Soleil	*	*					*	*		*	*	
Sud quotidien	*	*					*	*		*	*	
Walfadjri	*	*					*	*		*	*	
L'Observateur	*	*		*	*		*	*		*	*	
Le Populaire	*	*		*	*		*	*		*	*	
Le Quotidien	*	*					*	*		*	*	
L'As	*	*					*	*		*	*	
L'Enquête	*	*					*	*		*	*	
Tribune	*	*					*	*		*	*	
Libération	*	*					*	*		*	*	

Sources : Maison de la presse Diourbel. (*) couverture de tout le département

XX.4 DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.4.1 Atouts et potentialités

1. En matière de Télécommunications

- Très bonne couverture des réseaux orange internet haut débit pour le développement des NTIC dans les villes de Touba, Mbacké, Diourbel et Bambey. En effet, toutes ces quatre villes bénéficient des réseaux qui permettant l'usage des NTIC

✓ Réseau ADSL pour l'usage de l'internet haut débit à travers le réseau téléphonique fixe,

✓ Réseau Orange 3G+, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable, ou d'un téléphone mobile approprié.

✓ Réseau Orange EVDO, permettant l'usage de l'internet haut débit par le biais d'un ordinateur fixe ou portable.

2. En matière de media

- Les radios sont à vocation d'éducation et d'information de proximité permettant une communication de masse.
- Presque toute la presse nationale est représentée à Diourbel
- Existence d'une maison de presse

XX.4.2 Contraintes

1. En matière de Télécommunications

- vols répétitifs des câbles (frein à l'extension du réseau ADSL à certains quartiers périphériques en développement, à l'instar du quartier héliport de Touba)
- Difficulté d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes pour la couverture mobile auprès de certains PCR.

2. En matière de media

- La couverture de l'espace régional par toutes ces radios n'est pas totale, ce qui limite l'accès à l'information et à la communication
- Insuffisance de personnel qualifié et la faible couverture télévisuelle.
- Manque de matériel (ordinateur, télévision….) à la maison de la presse

XX.4.3 Perspectives

1. En matière de Télécommunications

- Améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile
- Réduire les coûts d'accès et de communication
- Relever le niveau d'équipement des services déconcentrés
- Améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile

2. En matière de media

- Couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévision en améliorant les conditions de diffusion.
- Améliorer les conditions de distribution afin d'éviter le retard de présence des journaux dans les kiosques.

CONCLUSION GENERALE

En 2014, la population de la région de Diourbel s'établit à 1 543 647 habitants. Les principales caractéristiques de la population de la région de Diourbel se résument à la forte proportion de sa jeunesse.

La SES Régionale 2014 de Diourbel peut être circonscrite autour de trois grands secteurs que sont les secteurs économiques les secteurs d'appui à la production et les secteurs sociaux :

La situation des secteurs économiques révèle que :

L'agriculture présente des atouts dont l'augmentation du niveau de subvention des intrants et la présence de structures d'appui aux producteurs (PAFA, ANCAR). Par contre les contraintes sont liées à la pauvreté des sols de la région, et à la vétusté du matériel agricole. La position centrale de la région située entre les grands centres de consommation et la zone du Ferlo, l'existence de marchés de bétail, et d'un abattoir moderne sont les atouts majeurs de l'élevage. Cependant, on note l'absence d'une maîtrise des effectifs, des mouvements et vols de bétail. Comme perspective on note la consolidation de la mutuelle de la maison des éleveurs.

En ce qui concerne les ressources naturelles, l'atout majeur est le cadre de référence décrit à travers le plan d'actions forestier. Par contre les contraintes à lever sont entre autres l'inefficience de la législation foncière. Quant aux perspectives, elles se résument surtout au renforcement de la Lutte contre les feux de brousses.

Pour l'eau et l'assainissement, on note la volonté affirmée de l'Etat (projet PEPAMBA par exemple) pour améliorer le sous-secteur. Les contraintes décelées sont liées aux couts élevés des investissements de base et à l'absence de partenaire intervenant dans la région. Les perspectives sont les actions déjà entreprises pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la mise en place d'un programme comme le PASEPAR (Programme d'Amélioration du Secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement en milieu Rural).

En matière d'industrie, de mines et d'énergie les atouts majeurs sont : les facteurs humains tels l'esprit d'initiative de la population du Baol, la présence de sable de dune, de la latérite et de l'argile, et l'existance depuis 2004 d'un vaste programme d'investissement en réseaux de transport. Quant aux contraintes elles sont liees au

tissu industriel très peu développé, au statut de Touba et de nombreuses zones non électrifiées subsistent encore en plus des chutes de tension chroniques dans les réseaux BT (insuffisances de postes secteurs). Quant aux perspectives elles sont axées à l'élaboration d'une cartographie du développement industriel, en la supervision des carrières, au remplacement des réseaux BT nu en pré-assemblés et de postes H61 surchargés en postes maçonnés.

Le sous-secteur du commerce et de l'artisanat présentent des atouts que sont : le nombre d'emploi qu'il génère et l'existence d'institutions. Les contraintes identifiées sont surtout liées aux problèmes d'immatriculation des artisans. Quant aux perspectives, elles sont axées à la sensibilisation des ménages sur la consommation des produits locaux, et à la formation des artisans.

Le Tourisme, la culture et les loisirs recèlent des potentialités essentiellement constituées du patrimoine culturel. La principale contrainte est l'absence de stratégie de promotion du sous-secteur. Les perspectives sont l'inventaire et la valorisation du patrimoine culturel.

Situation des secteurs d'appui à la production :

Les Télécommunications et Medias ont pour atout majeur l'existence des radios qui sont à vocation d'éducation et d'information de proximité. Les contraintes se limitent aux vols répétitifs des câbles, aux difficultés d'obtention d'autorisations d'installation de pylônes, et à la couverture de l'espace régional par toutes les radios. Les perspectives consistent à améliorer le maillage en antennes de la couverture de la téléphonie mobile et à la couverture de l'espace régional par toutes les radios et télévisions.

Le Transport routier et ferroviaire présentent des atouts notamment un important programme d'entretien routier mis en œuvre et la gare de Diourbel réceptacle de toute la région recèle d'énormes potentialités. Les principales contraintes identifiées sont la vétusté du parc automobile, et le chemin de fer qui a aujourd'hui perdu le monopole au profit de la route. Les Perspectives consistent à la modernisation du parc automobile, au programme d'entretien des routes bitumées et à la privatisation de la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF).

La Poste, les Banques, les SFD et les structures de transfert d'argent présentent des

atouts qui se résument à la diversité et à l'accroissement du nombre de structures de transfert d'argent. Les contraintes sont : l'insuffisance du nombre de bureaux de poste, l'indisponibilité de données statistiques dans les structures de transfert d'argent, la faible couverture du territoire régional et les taux d'intérêt élevés pour les petits crédits. Quant aux perspectives elles consistent à l'ouverture de nouveaux bureaux de poste, d'agence bancaires, la mise en place d'un représentant régional du Réseau national des prestataires du transfert d'argent (RENAPTA, et à accroitre d'avantage le nombre de sociétaires.

Situation des secteurs sociaux :

Les atouts majeurs dans le préscolaire, l'élémentaire, le moyen secondaire, la formation technique et professionnelle, et le supérieur se résument entre autres à l'augmentation du TBS et de l'effectifs des filles, à la diversification des filières, à l'existence de l'université de Bambey qui a des effets incontestables sur son environnement.

Les contraintes du préscolaire au supérieur sans oublié la formation technique et professionnelle sont : la vetusté des équipements, l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des rendements internes et externes, l'existence d'un seul établissement d'enseignement technique qui est le lycée technique Ahmadou Bamba (LTAB) et le manque de ressources humaines. Quant aux perspectives il s'agira de mener des actions en faveur du développement du réseau et du TBS, d'améliorer l'insertion des jeunes sortants des centres de formations professionnelles, et d'accélérer le processus de reconnaissance des diplômés en santé communautaire.

La santé et l'hygiène Publique présente comme atouts : la promotion de l'accès aux soins des populations, le contrôle de la qualité d'eau de boisson. Quant aux contraintes elles se résument à la faiblesse des taux de la santé de la reproduction entre autres, aux difficultés liées aux conditions de travail de la Brigade d'hygiène. Les Perspectives s'articulent autours des projets en cours et la recherche d'appui des partenaires.

L'urbanisation, la construction et l'habitat ont pour atouts majeurs le PDU (Plan Directeur d'Urbanisme), et l'existence de Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans la Commune de Diourbel. L'absence de viabilisation dans les quartiers

périphériques, le manque d'équipements collectifs et d'infrastructures d'accueil constituent des contraintes pour ce sous secteur. Pour les Perspectives on peut citer la viabilisation des quartiers périphériques et la création des coopératives d'habitat.

La Jeunesse et le Sport présentent comme atouts l'existence d'un tissu associatif assez dense et diversifié, et d'un Centre Conseil Adolescents (CCA). Quant aux contraintes on peut citer entre autres le nombre limité de partenaires et l'absence d'infrastructures socio-éducatives. Les perspectives identifiées consistent à appuyer et encourager les initiatives de l'office régional pour l'emploi des jeunes (OREJ) et à construire des infrastructures dans toutes les communautés rurales.

L'emploi et le travail font ressortir comme atout majeur l'importance de la population en âge de travailler évaluée à 826129 individus en 2013. Les contraintes sont liées aux difficultés dans la lisibilité de la politique de l'emploi des jeunes à l'échelle régionale. Les Perspectives peuvent être circonscrites dans le PSE.

L'Environnement présente des atouts que sont : la mise en place du code forestier, du code de l'Environnement et du PAER. Les contraintes sont liées à l'absence de décharge contrôlée. Cependant les perspectives s'articulent au tour des études en cours pour la construction d'une station de traitement des boues de vidange pour la commune de Touba.

L'Assistance, en matière d'action sociale et d'intervention des sapeurs pompiers a pour atouts : les projets et programmes de protection, et L'existence de compagnie d'incendie et de secours dans la commune de Touba mosquée. Quant aux contraintes elles se limitent à l'absence de base de données fiable sur les Indigents et Groupes Vulnérables (IVG) et à l'Insuffisance de la couverture régionale par les compagnies d'incendies.

Par rapport aux perspectives il s'agira de procéder au recensement exhaustif des personnes handicapées autres indigents et groupes vulnérables, de construire une compagnie d'incendie et de secours à Bambey et Mbacké.

La Justice a pour atouts en matière l'existence d'une Maison d'Arrêt et de Correction dans chaque département. Les contraintes sont liées à la surpopulation carcérale entre autres. Cependant, on note comme perspective l'augmentation prochaine du pécule journalier par détenu.

ANNEXES

CHAPITRE VI : ASSISTANCE

Tableau A.6.1 : Personnes handicapées recensées par département en 2012

Département	Handicapés moteurs	Anciens militair invalides	Lépreux	Handicapés visuel	Total handicapés
Diourbel	288	16	17	111	432
Bambey	263	10	87	94	454
Mbacké	601	ND	38	326	965
Total région	1152	26	142	531	1851
%	62,2	1,4	7,67	28,68	100

Source : Service régional de l'action sociale de Diourbel

Tableau A.6.2 : Répartition des personnes âgées membres d'organisation recensées pardépartement en 2012

Département	Membres de l'association d retraités civils et militaires	Membres de la Fédération d associations de retraités FNR /IPRES	Total
Diourbel	0	386	386
Bambey	76	910	986
Mbacké	0	1148	1148
Total région	76	2444	2520
%	3.01	96.99	100

Source : *Service régional de l'action sociale de Diourbel*

Tableau A.6.3 : Répartition des Talibés et Daaras recensés par département en 2012

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Diourbel	69	7909
Bambey	50	4161
Mbacké	472	14293
Total région	591	26363

Source : *Service régional de l'action sociale de Diourbel*

Tableau A.6.4: Bilan des interventions selon la nature en 2013

Nature	Diourbel-Bambey	Mbacké-Touba	Total	%
Incendies	164	214	378	12,7
Assistance	841	1 164	2 005	67,5
Opérations diverses	117	252	369	12,4
Activités diverses	30	189	219	7,4
Total	1 152	1 819	2 971	100
%	38,8	61,2	100	

***Source** : CSP de Diourbel/Touba*

Tableau A.6.5 : Bilan des interventions selon la nature en 2014

Nature	Diourbel-Bambey	Mbacké-Touba	Total	%
Incendies	133	269	402	12,6
Assistance	842	1215	2057	64,3
Opérations diverses	167	290	457	14,2
Activités diverses	112	172	284	8,9
Total	1254	1946	3200	100
%	39,2	60,8	100,0	

***Source** : CSP de Diourbel/Touba*

Tableau A.6.6: Evolution de l'assistance selon la nature de 2010 à 2013

Nature	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 12/13 (en %)
Accidents	703	1 031	1 393	1 243	nd	-10,8
Asphyxies	347	383	82	7	nd	-91,5
Maladies	239	281	773	412	nd	-46,7
Personnes en danger	14	15	642	343	nd	-46,6
Total	1 303	1 710	2 890	2 005	nd	-30,6

***Source** : CSP de Diourbel/Touba*

Tableau A.6.7 : Evolution de l'assistance selon la nature de 2010 à 2014

Nature	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 13/14 (en %)
Accidents	703	1 031	1 393	1 243	527+710=1237	-0,5
Asphyxies	347	383	82	7	6+6=12	71,4
Maladies	239	281	773	412	206+219=425	3,2
Personnes en danger	14	15	642	343	103+280=383	11,7
Total	1 303	1 710	2 890	2 005	842+1215=2057	2,59

***Source** : CSP de Diourbel/Touba*

CHAPITRE IX : AGRICULTURE

Tableau A 9.1 : Le matériel agricole

	Qtés prévues (t)	Qtés mises en place(t)	Taux de mise en place(%)	Cession	Taux de cession
Semoirs	**882**	**882**	**100**	**756**	**86**
Houes occidentales	**1125**	**1125**	**100**	**493**	**44**
Presses à huile	**17**	**0**	**0**	**0**	**0**

***Source** : DRDR de Diourbel*

Tableau A 9.2 : Mise en place des semences

SPÉCULATIONS	PRÉVU(T)	REÇU(T)	TAUX DE MISE EN PLACE (%)	VENDU (T)	TAUX DE CESSION (%)
Arachide	**5410,5**	**5410,5**	**100**	**5410,5**	**100**
Mil	**45**	**25**	**55,6**	**25**	**100**
Sorgho local certifié	**5**	**5**	**100**	**5**	**100**
Maïs local certifié	**10**	**9**	**90**	**9**	**100**
Niébé	**288**	**288**	**100**	**288**	**100**
Programme d'adaptation					
Sorgho local certifié	**30**	**30**	**100**	**30**	**100**
Niébé	**507**	**507**	**100**	**507**	**100**
Pastèque (pots de 500 g)	**2000**	**2000**	**100**	**2000**	**100**

***Source** : DRDR de Diourbel*

Tableau A 9.3 : Mise en place des engrais

Départements	Prévu(t)	Reçu(t)	Taux de mise en place (%)	Vendu (t)	Taux de cession (%)
NPK 6-20-10	2181	1835	84	1773	96,6
NPK 15-10-10	1056	545	52	522,8	96
Urée	510	500	98	169,6	34

***Source** : DRDR de Diourbel*